

**L**a preuve que l'accord aérien sur Kloten, signé entre la Suisse et l'Allemagne en octobre 2001, était mal négocié est que notre puissant voisin et néanmoins ami continue de tenir le couteau par le manche. En matière de mesures de rétorsion en cas de... désaccord, ne vient-il pas de menacer de rapatrier le contrôle de son espace aérien national? Un service rendu jusqu'à présent par la société suisse Skyguide, qui pourrait ainsi perdre de 50 à 60 millions de francs de redevance annuelle! Ceci n'est qu'un aspect des nombreux problèmes qui vont se poser à Unique Airport, la très prétentieuse dénomination de la société de gestion de Zurich-Kloten, puisque le nombre de survols de l'Allemagne du Sud ne pourra dépasser les 80.000 mouvements, contre plus de 100.000 encore autorisés à partir de 2005 avec l'accord.

OPINION

## La menace fantôme...

Sans oublier les restrictions horaires qui feront augmenter le trafic d'approche sur la fameuse piste 28, celle des accidents, et la promesse d'une hausse compensatoire des taxes d'atterrissage en Suisse...

Bref, en refusant hier, par 105 voix contre 79, l'entrée en matière sur cet accord, le Conseil national a pris le risque de rendre la vie plus difficile aux riverains de Kloten et... à la diplomatie suisse.

Même si rien n'est totalement joué, il reste le débat au Conseil des Etats agendé à la session d'automne. Nous avons le fort sentiment que ce sont des arguments purement idéologiques qui ont fait pencher la balance, et non une analyse sereine des faits.

Des faits incroyablement difficiles à établir au demeurant, dans la mesure où les intérêts très particuliers du lobby aérien, donc zurichois, ont pesé lourd. En ligne de mire, le développement profitable d'Unique et la mise en valeur des avantages concédés à la compagnie «nationale» Swiss.

Laquelle doit absolument réaliser son pari financier qui prévoit un chiffre d'affaires de 3,2 milliards de francs et un déficit d'exercice «limité» à 1,1 milliard. Montant au-delà duquel l'échec du décollage de Swiss serait entériné avec, à la clé, les licenciements et les pertes financières qu'engendrerait le démantèlement du maillon faible qu'est le réseau long-courrier de la compagnie.

Au fait, ne doit-on pas le renversement de tendance au sein du PDC, parti charnière dans ce dossier, à l'intervention persuasive de Pieter Bouw, le président de Swiss?

Mario Sessa

# Accord aérien enterré

**Suisse-Allemagne ■ Par 105 voix contre 79, le National a refusé de ratifier le traité. Berlin étudie des mesures suspensives. Les Etats se prononceront en automne**



**C'**est sans surprise que le Conseil national a refusé d'entrer en matière pour ratifier l'accord aérien entre la Suisse et l'Allemagne. Par 105 voix contre 79, il a dit non, hier, sans doute définitivement, au projet porté au nom du Conseil fédéral par Moritz Leuenberger. Après les refus des groupes UDC, radicaux PDC et libéraux, l'issue du vote ne faisait aucun doute. Le chef du département des Transports savait qu'il lui serait difficile de retourner une majorité bourgeoise qui lui a constamment reproché d'avoir mal négocié avec son homologue allemand.

■ page 30

La Verte Ruth Genner, de Zurich, avait pris avec elle des arguments de poids.

PHOTO KEYSTONE

LA CHAUX-DE-FONDS

## Cap franchi au théâtre



La restauration du théâtre à l'italienne de La Chaux-de-Fonds se poursuit selon le calendrier prévu. Le gros œuvre principal est terminé. Place désormais aux travaux de finition et aux restaurateurs d'art, qui vont rendre aux diverses décorations leur lustre d'origine.

PHOTO GALLEY ■ page 7

## L'AIJ en mains valaisannes

**Assemblée interjurassienne ■ Le président élu est l'ancien conseiller d'Etat sierrois Serge Sierro**



Serge Sierro (à droite), ici en compagnie de Thierry Béguin, présidera l'Assemblée interjurassienne (AIJ) dès le 1er juillet prochain et jusqu'à la fin 2003 au moins. Ancien conseiller d'Etat valaisan, il s'affirme très intéressé par le problème jurassien et par l'évolution de la situation. Son élection, par la conseillère fédérale Ruth Metzler, a reçu l'agrément préalable des gouvernements bernois et jurassien.

PHOTO A ■ pages 14 et 15

VTT

## Tout reste à faire



Au terme de la quatrième et avant-dernière étape de la Trans-Neuchâteloise, hier soir à Fontaines, une chose était sûre chez les messieurs: le suspense demeure entier. Tout se jouera mercredi prochain aux Ponts-de-Martel.

PHOTO MARCHON ■ page 23

SANTÉ

## Débat musclé au National

Le Conseil national a accueilli fraîchement, hier, le nouveau programme de gouvernement en matière de santé. La gauche a parlé de caisse unique et de primes selon le revenu. La droite a, quant à elle, invoqué la concurrence.

■ page 31

SPECTACLE

## Un cercle exceptionnel

Dès dimanche, le théâtre du Passage, à Neuchâtel, prolonge sa saison avec «Le cercle de craie caucasien» (photo sp), de Bertold Brecht. Mise en scène par Benno Besson, la pièce a triomphé sur plusieurs scènes européennes. Un événement à ne pas manquer!

■ page 18

MONTAGNES

## Impact à ne pas négliger

S'il est accepté par les législatifs, «SI Mo Ne», le projet de fusion des services industriels de La Chaux-de-Fonds et du Locle, ne manquera pas d'avoir des incidences sur les comptes et la fortune des deux communes.

■ page 9

DÉPUTÉS

## Le dessert du Grand Conseil

Hier, en guise de dessert, le Grand Conseil neuchâtelois a accepté la réforme des formations de la santé et du social. Il a fait de même avec la loi sur la profession d'avocat ou d'avocate. Mais, deux fois, mais...

■ page 5

AGENDA DE L'ARTEPLAGE DE NEUCHÂTEL

**A) La Grande Scène**  
 ■ **Aujourd'hui**  
 14h/16h30/19h: Knutschfleck, musique actuelle.  
 ■ **Demain**  
 10h: Coupe du monde de football - 1er quart de finale en différé. 13h: 2e quart de finale.  
 Fête de la Musique. (entrée libre dès 18h30).  
 19h15: Abraxas, musique actuelle, des Balkans à l'Irlande. 21h: Florence Chitacumbi, chanteuse. 23h: Few Good Men, funk, jazz, hip-hop. 00h45: Moonraisers, reggae.

**B) Le Cargo**  
 ■ **Aujourd'hui**  
 20h-21h: Ambiance chill-out avec des DJs résidents. 21h-24h: U-Roy, reggae roots, dub.\*  
 ■ **Demain**  
 20h-21h: Ambiance chill-out avec des DJs résidents. 21h: Suzanne Vega, pop-folk.

**C) Théâtre des Roseaux**  
 ■ **Aujourd'hui**  
 20h: Abner Sanglard, concerto pour piano et orchestre, musique classique.\*  
 ■ **Demain**  
 19h: Gilles Landini «Une scène française», musique classique. 21h15: Harmonie du Conservatoire, sous la direction de Vincent Baroni. 23h45: Focus, quintette neuchâtelois, jazz, hard-bop. 01h00: Bovet & Friends, jazz fusion.

**D) Débarcadère Arteplage du Jura**  
 ■ **Aujourd'hui**  
 11h/13h/15h/17h: BP Zoom, humour.  
 ■ **Demain**  
 18h30: Kril, musique actuelle. 20h: BBM 74, rock, jazz, blues. 22h50: Magicrays, mélodies pop. 00h15: Flying Red Fish, electro drum'n'bass.

**E) Scène des Galets**  
 ■ **Aujourd'hui**  
 11h/13h/15h/17h: BP Zoom, humour.  
 ■ **Demain**  
 18h30: Kril, musique actuelle. 20h: BBM 74, rock, jazz, blues. 22h50: Magicrays, mélodies pop. 00h15: Flying Red Fish, electro drum'n'bass.

**F) Patinoires du Littoral**

**G) Piazza**

**H) Scène de la Passerelle**  
 ■ **Demain**  
 16h/18h/20h: Panighiröl, musique populaire tessinoise. 18h40: La Fée Verte, musique populaire. 19h: Fuvolando, deux jeunes flûtistes revisitent le tango.

**I) Sons et lumières**  
 ■ **Tous les soirs**  
 22h30: spectacle de nuit: comme un étrange appel.

\*Spectacles payants

Infographie: François Allanou

EXPOSITIONS

1. Le Palais de l'équilibre
2. Manna
3. Piazza Pinocchio
4. Ada
5. Robotics
6. Magie de l'énergie
7. Biopolis
8. Beaufort 12
9. Aua extrema

EN PASSANT

10. Histoires de voir

ATTRACTIONS

11. Funpark

À SAVOIR

**Expo Nationale Suisse**  
 15 mai - 20 octobre 2002

**Informations générales.**  
 Ouverture des portes: 9h30  
 Fermeture des expositions: 20h  
 Fermeture de l'arteplage: 24h ou 1h (selon les soirs)

**Hébergement: Call Center**  
 Expo.02  
 Tél. 0900 02 02 02 (Fr. 0.50/min.)  
 Site Internet: www.expo.02.ch

**Horaires, billets de train, billets Expo.02**  
 Tél. 0901 300 300 (Fr. 1.19/min.)  
 Site Internet: www.cff.ch

**Billets Events**  
 Tél. 0848 800 800  
 Site Internet: www.ticketcorner.ch

**Informations générales, service pour groupes (dès 10 personnes)**  
 Tél. 0901 02 02 02 (Fr. 0.70/min.)  
 Site Internet: www.expo.02.ch

La musique rend les arteplages gratuits

Demain, c'est la Fête de la musique, grand événement qui, chaque 21 juin, donne la fièvre à de nombreuses villes d'Europe. Fête de toutes les musiques et de tous les musiciens, celle-ci a pour premier principe d'être gratuite. Expo.02 joue bien le jeu: à partir de 18h30, ses portes s'ouvriront gratuitement.

La journée, c'est dans les villes romandes que la Fête de la musique brillera de mille feux (voir le programme de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds dans notre édition d'hier). Le soir, les arteplages reprennent le flambeau. A Neuchâtel, la star incontournable de la soirée s'appelle Suzanne Vega. Mais il faudra contourner moult épreuves pour l'admirer au Cargo (encadré). Reste les autres scènes, qui dressent un podium de choix aux artistes du crû.

**Grande Scène.** La world music d'Abraxas allume la mèche. Suivie par une rimbambelle de Neuchâtelois: Florence Chitacumbi (groove), Few Good Men (funk-soul) et Moonraisers (reggae).

**Scène de la Passerelle.** Départ avec La Fée verte, une formation neuchâteloise de cor des Alpes comprenant - fait rare - une femme. Suivent Fuvolando (deux jeunes flûtistes revisitent le

tango argentin) et Pani-ghiröl (folklore tessinois).

**Scène des Galets.** Démarrage tout en douceur avec Kril (electro-jazz-ambient). Suite plus énergique: une trentaine de musiciens, issus de l'Ecole de musique neuchâteloise BBM 74, se produisent dans différents groupes qui mélangent rock, jazz et blues. Suivent les Juraissiens et Vaudois de Magicrays. Enfin, retrouvaille avec des notes neuchâteloises: l'electro-jungle de Flying Red Fish.

**Théâtre des Roseaux.** Classique d'abord avec Gilles Landini puis avec l'harmonie du Conservatoire de Neuchâtel, dirigé par Vincent Baroni. Plus tard, place au jazz neuchâtelois: Focus et Bovet & Friends.

Les places publiques des arteplages sont ouvertes aux musiciens de rue (Les Pelouses Brothers et Guitar Fucker occupent notamment celle de Neuchâtel).

D'autres lieux, plus inédits, résonneront aussi. Ainsi le Palais de l'équilibre prête ses généreux volumes à une fanfare expérimentale (Artesons: la Galéjade).

**A Bienne,** c'est la Klangturm qui tient la vedette. D'abord l'Orchestre symphonique de Bienne, puis de l'électronique avec un remix de concert classique (!) et le Klangturm Midnight Special. Daau est l'une des vedettes

de l'arteplage biennois. Sont aussi là Acao et Nino G, une world music qui mêle r'n'b et rap avec de la harpe africaine. A signaler aussi les Neuchâtelois des Madlighters (reggae). Enfin, das Zelt présente une série de duos inédits de nombreux jazzmen biennois.

A la tente du Centenaire, à Morat, la vedette de la soirée est Pascal Auberson. L'Helvète affronte une concurrence sérieuse, notamment celle des régionaux Moon, Paraffine et Hush (tous pop-rock). Il y a aussi de la musique médiévale à l'église de Meyriez (Espan-tar), du classique au théâtre des Gravieres (le quintett du Neuchâtelois Sébastien Singer).

Comme tous les autres concerts, celui de Suzanne Vega est gratuit. Pour éviter une queue interminable devant le club, les organisateurs ont décidé de l'ouvrir sur invitation. Les

C'est à Morat qu'est amarré l'arteplage mobile du Jura. Y est joué le «Cabaret d'avant-guerre», puis les performances des DJ jurassiens de Mercurochrome.

Même choix varié à Yverdon. Avec du rock (Tchai, Noi...), du hard rock (Houston Sing Engine), du metal (Watcha, Unfold...) et du jazz (plusieurs artistes de la région). Le monde est aussi très présent: raï et reggae (Big Man & Ruff Cutt), musique roumaine (Les Lucioles) ou percussions (Pso-phos). Les enfants sont à l'honneur, avec un chœur (Chorfoederatio.02), une Guggen musik (les Chtipiuls) et les Actives jeunesse et culture d'Yverdon (qui interprètent du flamenco, du breakdance et du djembé). /NHU

trois quarts des 800 places du Cargo ont déjà été distribuées par les sponsors de la soirée. Il ne reste plus que 200 billets disponibles, qui seront donnés sur l'arteplage demain soir.

Le lieu de cette distribution sera révélé à 18h30 précises sur les écrans lumineux. Ne restera plus qu'à courir en espérant arriver au guichet parmi les 200 premiers. Les perdants de cette ruée vers l'or n'auront plus qu'à profiter des nombreux autres concerts joués tout autour. /nhu

Le cas Suzanne Vega

Suzanne Vega est la tête d'affiche de la Fête de la musique à Neuchâtel, celle de toute la Fête de la musique estimant même certains. Mais voilà, la belle folkeuse préfère les petites salles aux grandes scènes et c'est au Cargo qu'elle se produira demain soir.

Le lieu de cette distribution sera révélé à 18h30 précises sur les écrans lumineux. Ne restera plus qu'à courir en espérant arriver au guichet parmi les 200 premiers. Les perdants de cette ruée vers l'or n'auront plus qu'à profiter des nombreux autres concerts joués tout autour. /nhu

NOTRE SÉLECTION

**BIENNE**

■ **Aujourd'hui**  
**Theater Mummenschanz.**  
 10h30/13h15: Filmsets. 16h: Les invités des Mummenschanz - Ueli Bichsel - LOG, extrait. 19h: Ueli Bichsel, théâtre.  
**Scène du Rivage.**  
 11h30/14h/15h/17h: Die Kack-tussen, humour.  
**Das Zelt.** 15h/16h: Walk on the high wire, funambule.

■ **Demain**  
**Ville et scènes de l'arteplage:**  
 18h30-01h30: Fête de la musique: rock, jazz, classique, pop, électronique, world, folklorique, populaire. Plus d'une centaine de concerts. Entrée libre sur l'arteplage dès 18h30.  
**Das Zelt.** 15h/16h: Walk on the high wire, funambule.

**MORAT**

■ **Aujourd'hui**  
**Théâtre de Gravier.** 9h30-20h: Gli Universi Sensibili: expositions.  
**Débarcadère.** 14h/16h: Arteplage Mobile du Jura. Nef des enfants, spectacle pour les jeunes.  
 20h: Cabaret d'Avant Guerre, théâtre.\*  
 ■ **Demain**  
**Théâtre de Gravier.** 9h30-20h: Gli Universi Sensibili: expositions.  
**Scène de Meyriez.** 10h: Coupe du monde de football, 1er quart de finale en différé. 13h: 2e quart de finale.  
**Débarcadère.** 14h/16h: Arteplage Mobile du Jura. Nef des enfants, spectacle pour les jeunes.  
 20h: Cabaret d'Avant Guerre, théâtre.\*  
**Ville et scènes de l'arteplage:**  
 18h30-01h30: Fête de la musique: rock, jazz, classique, pop, électronique, world, folklorique, populaire. Plus d'une centaine de concerts. Entrée libre sur l'arteplage dès 18h30.

**YVERDON**

■ **Aujourd'hui**  
**Mondial.** 11h-24h: Jamaïque et Algérie.  
**Scène des Collines.**  
 11h30/15h: Les Croupettes, humour. 14h: Essorage, humour. 17h: Vincent Kohler fait du camping, humour.  
**Scène des Etoiles.** 9h30-20h30: Respect Village, semaine thématique sur la tolérance.  
**Yverdôme.** 13h-21h15: U5 théâtre - action, science et société: éthique.  
 ■ **Demain**  
**Scène des Etoiles.** 10h: Coupe du monde de football, 1er quart de finale en différé. 13h: 2e quart de finale.  
**Mondial.** 11h-24h: Jamaïque et Algérie.  
**Ville et scènes de l'arteplage:**  
 18h30-01h30: Fête de la musique: rock, jazz, classique, pop, électronique, world, folklorique, populaire. Plus d'une centaine de concerts. Entrée libre sur l'arteplage dès 18h30.  
**Yverdôme.** 19h30: Chorfoederatio.02 - musique populaire.

Football sur arteplages

Demain, les visiteurs d'Expo.02 pourront suivre les matches du Mondial sur les quatre arteplages. Un écran géant sera installé à Morat, à côté du roadhouse de Meyriez. A Neuchâtel, les fans de foot pourront suivre la phase finale du Mondial 2002 près de la Grande Scène, à Bienne sur l'écran géant du pavillon de Swisscom et à Yverdon sur la scène des Etoiles. Des protections contre le soleil seront installées. /ats

# Des ciels invitant au silence

**Un ange passe ■ Les Eglises chrétiennes de Suisse ont choisi de parler de la foi au bord du lac de Morat. Et ont convié des artistes à évoquer sept thèmes**

Par  
**Stéphane Devaux**

Dans ESE, il y a «ensemble». Il y a, plus concrètement, «Eglises de Suisse à l'Expo.02». Ensemble, ces quatorze Eglises et communautés chrétiennes rappellent que Dieu existe. A Morat, leur exposition s'appelle «Un ange passe». Comme pour évoquer ces moments où le silence, inattendu, surgit au milieu d'une discussion.

Et c'est vrai que le silence est fait le fidèle compagnon du visiteur ayant choisi le chemin lacustre proposé par les Eglises. En tout cas à chacune des sept haltes disséminées sur quelque 800 mètres le long de la rive, qui, toutes, parlent de la présence de Dieu.

## Respect et perplexité

C'est dire si ce silence est d'abord un peu ce mélange de respect et de recueillement qui sied à celui qui pénètre dans une église. Mais il cadre

aussi avec ce sentiment d'interrogation, de doute, voire de perplexité face à ce qui nous est donné de voir.

L'extérieur, déjà, ne peut laisser indifférent. Conçus par Jean Nouvel, les sept espaces d'exposition se présentent comme autant de petites constructions à l'apparence rouillée, comme le Monolithe, auquel elles semblent faire écho. On pourrait les identifier comme sept chapelles. Les concepteurs d'«Un ange passe» ont

choisi d'en faire des «ciels», jugeant le terme plus adéquat pour évoquer l'arrière-plan symbolique et religieux.

## Reprenre son chemin

Ces sept ciels abordent chacun un thème lié à la foi religieuse. Tous portent d'ailleurs un nom: mystère, au-delà, bonne nouvelle, relations, parole, bénédiction, création. Et ce sont des artistes qui ont été appelés à les illustrer. Mieux, à les évoquer à leur manière, tantôt minimaliste, tantôt pro-

vocatrice, tantôt interactive. Ayant pénétré à l'intérieur, un peu sur la pointe des pieds, on est intrigué, c'est vrai, déconcerté aussi parfois. Aux questions des visiteurs, point de réponses toutes faites, juste d'autres questions, celles des artistes s'interrogeant sur le sens de la vie.

Et c'est ainsi que naît une réflexion, un petit bout de méditation. Le temps de laisser passer un ange et de reprendre son chemin. En toute liberté. /SDX

## Trois artistes, trois regards

Que disent les artistes retenus par «Un ange passe»? Ebauche d'explication pour trois d'entre eux.

Un crucifix sur le mur blanc d'une chapelle, doit-on l'expliquer? De même, la statuette suspendue la tête en bas au milieu de l'espace représentant le «Mystère» a-t-elle un sens? L'artiste américain Bob Wilson l'a choisie pour évoquer le mystère de la foi. Les traits du personnage sont inspirés d'une peinture de Jérôme Bosch représentant les bourreaux de Jésus. Pourtant, c'est cet homme qui est mis en valeur. Symbole de pardon...

Le Suisse Anton Egloff, lui, s'interroge sur la «Pa-

role», menacée dans un monde d'images. Ce ciel-là a quatre entrées. Au carrefour des quatre chemins - qui sont aussi les branches d'une croix -, quatre mots émergent: sel, terre, lumière et monde. Ils rappellent les fondements bibliques de l'humanité.

A ces lieux dépouillés, Susann Walder oppose un lieu débordant d'objets issus de plusieurs traditions religieuses. Les humains ont une grande soif de paix. Pourtant, les religions ont engendré - et engendrent encore - tensions, violences, massacres. «Relations» veut présenter ce qui relie, plutôt que ce qui sépare. /sdx

**Fiche technique:** «Un ange passe» est le projet d'ESE.02, association des Eglises de Suisse à l'Expo.02. Le concept a été élaboré par Gabriel de Montmollin et Georg Schubert. Six artistes ont été retenus: les Suisses

Anton Egloff (parole), Roland Herzog (bénédiction), Susann Walder (relations), Ernst Hiestand (bonne nouvelle), l'Américain Bob Wilson (mystère, création) et le Britannique Anish Kapoor (au-delà). /sdx



Un petit personnage la tête en bas dans un espace dépouillé, juste éclairé par un rai de lumière. Le ciel s'appelle «Mystère».

PHOTO LEUENBERGER

## OBJECTIF



Baignades interdites sur les arteplages. Mais vu la canicule, une certaine souplesse est accordée (aux risques et périls des visiteurs). La preuve en photo. PHOTO MARCHON

## Une concurrence pour le Cargo

**Noctambule ■ Solution biennoise avec l'ouverture début juillet du club ExPosition Zone**

Alors que la réalisation d'un club à l'entrée de l'arteplage n'a pu être réalisée faute de moyens, la ville de Bienne ouvre un club à proximité de la zone de l'Expo. Dédié à la culture alternative, à la musique électronique et aux arts visuels, le nouveau club accueillera les visiteurs de l'arteplage et autres noctambules deux soirs par semaine.

La direction d'Expo.02 avait été contrainte de supprimer différents projets. Le site de Bienne avait vu disparaître la rampe Hélix, la garderie et le club. Les autorités biennoises ont tenté le pari de trouver une solution.

La garderie et la rampe Hélix ont trouvé rapidement preneur. Ne restait plus qu'à résoudre le problème du club biennois. Comme le regrette Pierre-Yves Moeschler, directeur des écoles et de la culture, «l'Expo a dû prendre des décisions parfois dures, mais que la ville n'a pas acceptées. C'est ainsi qu'elle a dû renoncer

à la création d'un lieu pour les jeunes».

Cependant, près d'un mois jour pour jour après l'inauguration de l'Expo, la ville est fière de montrer son nouveau succès avec l'ouverture début juillet de son «ExPosition Zone», un club dédié au jazz et aux musiques électroniques.

Avec un crédit de 50.000 fr. et une garantie de déficit à hauteur de 100.000 fr., la ville donne à son nouveau club les moyens de son ambition. C'est ainsi que Severin Aegerter, en coordination avec la direction du projet et Expo.02, a pu réaliser une programmation de qualité. «Nous sommes dans une maison vivante, où il se passe de nombreuses choses pour la culture et la jeunesse. Malgré notre présence dans le périmètre de l'Expo, nous sommes restés indépendants, ce qui nous laisse le choix dans la programmation.» Durant les cinq mois restants de la manifestation, le jeudi soir sera placé sous le signe du jazz.

Répondant au nom de Labelight, les soirées de ven-

dredi seront entièrement consacrées à la musique électronique. La programmation intègre de nombreux artistes suisses dont la particularité est d'utiliser aussi bien les arts visuels, les performances que la musique.

## Parrainage d'Expo

Du côté de la direction d'Expo.02, c'est également avec plaisir que ce nouveau projet est accueilli et parrainé. Pour Daniel Rossellat, le directeur des Events d'Expo.02, la création d'un tel lieu à proximité de l'arteplage permet d'établir un lien entre la ville et l'Expo, mais aussi entre le visiteur et le Biennois. «Pour l'Expo, il s'agit d'avoir de la considération pour ce genre de projet. Ainsi par le parrainage nous montrons que nous ne pouvons pas tout réaliser, mais que l'on soutient les initiatives». Concrètement, c'est par une aide à la programmation et un soutien promotionnel que l'Expo s'engagera dans le club biennois. /SGA - Le Journal du Jura

## BREVES 02

**PLEINE LUNE ■ Croisière lacustre.** L'Arteplage mobile du Jura (AMJ) larguera les amarres lundi à 22h à Neuchâtel pour sa seconde expédition de pleine lune, sur le thème «Mystère, magie, fête». Une nuit consacrée à la magie et aux guérisseurs jurassiens avec massages et cocktails mystérieux. La croisière coûte 25 francs et dure jusqu'à 5 heures. Mais inutile de se réjouir, elle affiche complet. /ats

**VIP ■ Visite internationale et politique.** Après la rencontre officielle des ministres de l'économie d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse, le conseiller fédéral Pascal Couchepin passera la journée de samedi à Expo.02 avec ses homologues Werner Müller (Allemagne) et Martin Bartenstein (Autriche). Ils visiteront les arteplages de Morat et de Neuchâtel. /ats

## À VISITÉ

**Regula Wartmann, 38 ans,** infirmière de Frauenfeld, déambulait hier sur l'arteplage de Neuchâtel. Déjà sa troisième visite à Expo.02, mais la première fois qu'elle dormait sur place. «J'ai été déçue par le camping de Colombier, car c'était bruyant, annonce-t-elle. Dans le prospectus, on ne nous disait pas qu'on allait dormir sous le pont de l'autoroute! Ce soir, nous irons au camping de La Neuveville.» La Thurgovienne apprécie l'arteplage de Neuchâtel pour sa verdure et la proximité de la ville. «A Yverdon, l'espace est construit de toutes pièces, ça fait très artificiel. J'ai mieux aimé Morat, car l'exposition est intégrée dans l'environnement urbain.» Avec son amie, elle passera la fin de la semaine dans la région des Trois-Lacs. «Je veux encore visiter l'arteplage de Bienne. Ensuite, nous irons faire du cheval à La Corbatière. J'étais venue dans la vallée de La Sagne il y a dix ans et j'en garde un très bon souvenir.» / yvt



PHOTO TISSOT

## PUBLICITE

Cliquez sur :  
**cinéma**  
Les films à l'affiche des salles et nos critiques sur les dernières sorties.

www.limpartial.ch

# Spontané, l'enfant est aussi distrait

**Sécurité** ■ Une campagne nationale de protection des enfants a fait étape hier à Neuchâtel, avec un accent ému pour les trottinettes, planches et patins à roulettes en tous genres

Par  
François Othenin-Girard

Montés sur roulettes, les enfants n'en sont que plus dangereux pour eux-mêmes. En particulier dès qu'ils se mettent à voyager d'une aire de jeu à l'autre. Sur une affiche aux couleurs estivales bientôt placardée, un blondinet plein d'entrain défie les lois de la nature sur sa planche à roulettes. Il est «*captivé par son jeu*». Le slogan a la vertu de la clarté et renverse l'idée de danger: «*Prenez garde aux enfants... freinez!*».

### Pas des adultes miniatures

Fruit d'une collaboration entre une fondation privée et la police, la campagne, d'une durée de trois ans, était présentée hier à Neuchâtel: affiches, spots TV, site internet, concours, brochures. Financées par un assureur, «*les activités de la fondation ne doivent en aucun cas répondre à des critères commerciaux*», assure Yves Pillonel, responsable régional. Le sigle de la compagnie est donc remplacé par un logo: une fille joue à la corde,

tandis que le garçon shoote avec entrain. Les autorités et la police entament le même credo: «*Les adultes apprécient mal le fait que les enfants ne sont pas des adultes miniatures. Spontanés, ces derniers sont aussi distraits*», s'inquiète Antoine Grandjean, conseiller communal et directeur de la police de Neuchâtel, qui multiplie les mesures incitatives. Réduire le nombre de flux, et de voies, comme sur l'avenue du 1er Mars, pour que l'enfant qui traverse puisse mieux se concentrer.

Sortis de la catégorie des jouets, les trottinettes, les patins et les planches à roulettes disposent depuis le 15 mai dernier d'une nouvelle loi. En plus de leur usage ludique, ces «*engins assimilables à des véhicules*» sont désormais aussi des moyens de locomotion, admis sur les pistes cyclables, les zones à 30 km/h, les zones de rencontres.

Véritable innovation, la circulation est autorisée sur les routes secondaires sans trottoirs ni piste cyclable, si le trafic le permet. Leurs utilisateurs disposent de la même protection que les piétons. Piétons aux-



«Prenez garde aux enfants», une campagne qui souhaite attirer l'attention des adultes sur les nouveaux comportements de mobilité à roulettes.

PHOTO GALLEY

quels il faudra céder la priorité. Le dépassement d'une trottinette par une planche à roulettes obéira probablement aux mêmes règles que celles qui régissent les véhicules: tiens ta droite!

Pas question de rouler sur l'autoroute, sur les principales ou sur les secondaires bondées. Pour compléter ce palmarès, l'Ofrou vient de sortir un panneau d'interdiction à l'adresse des patins et de toutes les rou-

lettes. Pour l'anecdote, il a fallu donner une définition des «engins assimilables»: «Des moyens de locomotion mus par la seule force musculaire des utilisateurs». Ce qui a permis d'exclure le vélo: «Un cycle, tout comme une chaise

d'invalidé, implique une mécanique que l'effort musculaire actionne, ce qui n'est pas le cas de la trottinette, ou de la planche à roulettes», argumentait hier Bernard Périsset, responsable de secteur à l'Ofrou. /FOG

**Fiduciaire**  
Lucien Leitenberg sa  
Av. Léopold-Robert 75  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Téléphone: 032 910 93 33

**SOMBAILLE JEUNESSE**  
**Maison d'enfants**  
Samedi 22 juin 2002  
dès 8 heures

**MSC** Société  
Coopérative  
de Menuiserie  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032/968 32 22  
**Fenêtres bois,  
bois-métal,  
rénovation**  
fabriquées par nos soins

**Télécom Aubry**  
Devis, Études, Réalisations, Entretien-dépannage  
Téléphone, Informatique, Alarmes, Interphones, Signalisation pour hopitaux, Horloges, sonorisation, Toutes installations électriques à courant-faible.  
Aubry Vincent, Jacques-Droz 38, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 913.13.14, e-mail: aubrytel.ch  
**913.13.13**

**GRAND TOURNOI DE FOOTBALL À CINQ**

**Carrosserie Barth**  
Achat et vente de véhicules d'occasion, Réparations toutes marques  
Rochettes 94, 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032/968 23 25, Natel 079/408 73 30

**Garage CALDERONI**  
essence, pneus, batteries, réparations, entretien toutes marques  
**Achats et ventes**  
Rue de la Paix 128, 2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 926 94 90

Organisé sur son terrain de sport, par le HC Sombaille  
**Dès 18 heures: finale**  
• Grande place de jeux pour enfants • Buvette • Grillades Repas • Pâtisseries • Tombola • Soleil • Marché aux puces TV et ambiance «Coupe du Monde 2002» à disposition!

**PHARMACIE WRSOIX**  
Sylvie et Michel Roto  
Tél. 032 968 39 29

**ENTRESOUSA LE PAILLASON**  
Sols - Tapis, Parquets - Stores  
Rue de la Serre 56, La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 913 58 23, Fax 032 913 58 91

**SERVICES INDUSTRIELS**  
Rue du Collège 30-32, 2300 La Chaux-de-Fonds  
VOTRE PARTENAIRE POUR ETUDES ET INSTALLATIONS  
EAU & GAZ, ELECTRICITE TELEPHONE  
032/967.86.12

**USINE DE LA CHARRIÈRE SA**  
Adm.: J. Jaussi & Fils  
Charpente - Menuiserie, Agencements, Fenêtres bois-métal, Scierie  
Charrière 59, La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 968 49 51/16, Fax 032 968 41 21

**AU COQ D'OR**  
COMESTIBLES VON KAENEL, SERVICE TRAITEUR  
PLACE DU MARCHÉ 8, LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 032 967 89 80  
Le Coq d'Or a fin bec!

**Mériault-Donzé SA/Mobilier de bureaux**  
2300 La Chaux-de-Fonds, Jardinière 129  
Tél. 032 926 03 33, Fax 032 926 61 31  
Agencement et organisation de bureaux, ateliers, stockage, bibliothèques, cloisons fixes et mobiles

# Santé et social sous un même toit

**Grand Conseil ■ Oui à une réforme de ces formations, malgré un mais libéral. Sur le fond, la loi sur la profession d'avocat ne rencontre aucune opposition. Mais sur la forme...**

Par  
**Sandra Spagnol  
et Stéphane Devaux**

Réunir les formations de la santé et du social sous un même toit? Étayer l'offre par une nouvelle formation (assistante en soins et santé communautaire) et entraîner dans cette réforme les cantons de Berne et du Jura, via l'Espace Bejune? Globalement, le Grand Conseil a salué et approuvé, hier, le rapport du Conseil d'Etat (par 92 voix sans opposition). Sauf sur un point.

Les libéraux-PPN, à l'exception de Jean-Marie Haefliger, auraient voulu que la formation d'infirmière, qui entrera dans le giron de la HES romande dès la rentrée d'automne, soit concentrée sur un lieu unique, et non dispersée sur les sites de Neuchâtel, Saint-Imier et Porrentruy. En cas de refus d'un amendement ad hoc, « nous proposerons le renvoi du rapport au Conseil d'Etat », a lancé Ursula de Meuron.

La députée a fait valoir que

Cesane ne formait qu'une vingtaine d'infirmières par année. « Autant de jeunes Neuchâteloises choisissent d'aller hors canton. Nous n'avons aucune garantie que la future filière HES intéressera davantage de candidates. » Et qu'elle permettra de réduire les coûts.

## Quelle économie?

Le directeur de l'Instruction publique n'a pu offrir cette garantie. « A titre personnel, je trouve que trois écoles d'infirmières, c'est trop. J'ai d'ailleurs demandé qu'on envisage un scénario qui ne retienne qu'un seul site. » Mais faire de cette possibilité une condition reviendrait à contester l'ouverture d'une filière HES. « Ce qui condamnerait certainement Cesane, qui perdrait ainsi de son attrait. »

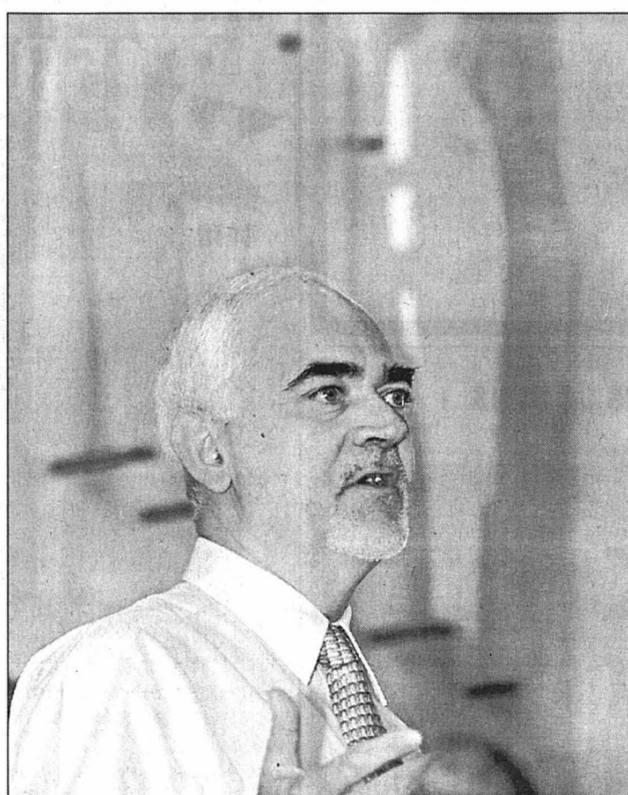
Renoncer à former des infirmières dans le canton équivaldrait certes à faire une économie de 800.000 francs. « Mais au prix de quoi? On sait qu'une majorité de jeunes qui se forment hors canton n'y reviennent pas. » Et Neuchâtel connaît une forte pé-

nurie de personnel soignant diplômé. Au vote, 19 voix (libérales) se sont opposées à la révision de la Haute Ecole neuchâteloise, 75 y ont adhéré.

## Rester compétitifs

Après avoir obtenu les réponses qu'il demandait, le groupe PopEcoSol s'est rallié « à cet édifice qui apparaît clairement », a dit Claudine Stähli-Wolf. Les radicaux, par la voix de Jacqueline Tschanz, se sont réjouis de cette réforme « nécessaire si nous voulons rester compétitifs ». Ils ont néanmoins souhaité qu'à terme, les regroupements débouchent sur une rationalisation des coûts.

Les socialistes, enfin, ont aussi vu dans cette réforme une revalorisation de ces formations « longtemps considérées comme des sous-formations ». Actuellement dispensées dans trois écoles, ces professions seront regroupées dans le Centre cantonal des formations du domaine santé-social, à La Chaux-de-Fonds. /SSP



Thierry Béguin a défendu avec succès la réorganisation des formations du domaine de la santé et du social.

PHOTO MARCHON

## EN BREF

**PAPILIORAMA ■ Un échec.** Oui, le Conseil d'Etat considère le départ du Papiliorama à Chiètres (FR) comme un échec. Mais le gouvernement n'a pas à en assumer l'entière responsabilité, a rappelé Pierre Hirschy. Le patron du DGT s'est aussi fait rassurant: sauf coup dur, les tunnels sous La Vue-des-Alpes ne fermeront plus en 2002.

**RESTAURANT ■ Coup de frein.** L'aide apportée par l'Office AI de Neuchâtel à celui de Genève ne coûte rien au canton, a assuré Bernard Soguel. Quant au restaurant au sommet de la tour de l'OFS, il ne se fera pas pour cause de frein aux dépenses à la Confédération.

**RELEVÉE ■ Lundi.** Une séance de relevée aura lieu lundi, de 18h à 20 heures. Deux dossiers doivent absolument être traités avant l'été. Et hier, la visite du bureau du Grand Conseil zurichois n'a pas permis de prolonger les travaux. /sdx

## Avis de droit attendu

En réponse à deux députés qui s'inquiétaient des problèmes relatés dans la presse concernant la brigade financière et le juge d'instruction économique, Monika Dusong n'a pas caché qu'ils soulevaient des questions fondamentales sur la séparation des pouvoirs et le secret de fonction. Le Conseil d'Etat a d'ailleurs sollicité auprès d'Alain Bauer, ancien chef du Service juridique, un avis de droit externe à l'administration. Il attend des réponses sur la séparation des pouvoirs entre autorités exécutive et judiciaire, sur le secret de fonction d'un juge d'instruction, sur le rôle du Tribunal cantonal quant à la levée de ce secret, et enfin sur les relations entre le chef

de DJSS (Justice, santé, sécurité) et la police. Toujours en rapport avec le secret de fonction.

Mais la conseillère d'Etat n'a pas été tendre non plus avec le juge concerné, Yann Decnaeck, qui, dans un quotidien romand, a affirmé qu'on avait voulu « lui couper la tête ». « Le jugement qu'il porte est la conséquence d'une approche intellectuelle erronée. » Elle a également parlé d'un « climat tendu » dans l'entourage du juge, « contesté et craint ». Elle s'est en revanche montrée rassurante quant au fonctionnement de la brigade criminelle économique et de l'Office des poursuites et faillites. Où il y a certes des imprécisions et des retards, mais « rien de pensable ». /sdx

## La guerre des genres a eu lieu



Bernard Matthey, preux chevalier de la langue française. PHOTO A-MARCHON

Personne ne s'est opposé à la nouvelle loi sur la profession d'avocat ou d'avocate. Le canton de Neuchâtel dispose donc, avec effet rétroactif au 1er juin, d'un texte en accord avec la loi fédérale sur la libre circulation des avocats. Elle-même en harmonie avec l'accord sur la libre circulation des personnes conclu avec l'Union européenne. Conforme au droit fédéral, la loi neuchâteloise permet notamment à une avocate ou un avocat inscrits dans le canton de pratiquer le barreau dans toute la Suisse sans autre autorisation.

Ça, c'est pour le fond. Hormis quelques amendements – dont un introduit la possibilité, en cas de nécessité, d'effectuer son stage à mi-temps –, l'affaire a été vite expédiée. Evidemment, dès le départ, tous les groupes avaient an-

noncé soutenir le projet. C'est donc ailleurs que s'est situé le débat. Certains ont tiqué sur la forme. Indiquer chaque fois le masculin et le féminin de la fonction? Pour le libéral Bernard Matthey, ardent défenseur de la langue française, c'est alourdir inutilement le texte. Même s'il affirme ne pas en faire un « combat politique », il dépose un amendement. Selon lui, il suffit d'annoncer, dans un des premiers articles de la loi, que le masculin vaut pour des magistrats comme pour des magistrats. Riposte immédiate de PopEcoSol, qui propose une disposition contraire: c'est le féminin qui doit désigner l'ensemble de la corporation. Symbolique...

## Alliances de circonstance

S'ensuivent quelques échanges qui mettent à jour

des alliances de circonstance. L'écologiste François Bonnet appuie le libéral Matthey: « La féminisation des lois est au féminisme ce que le feu de feuilles mortes est à l'écologie. » « Il est beaucoup plus confortable de ne rien changer », assène la socialiste Pierrette Erard, qui se lance dans un cours d'histoire des sociétés. Jusqu'à ce que le radical Damien Cottier demande l'interruption du débat.

Mi-amusée, mi-irritée, Monika Dusong prie le Grand Conseil s'enterrer la hache de guerre. Non sans une remarque piquante aux députés antilourdeurs: « On est peut-être lourdes, mais on est là! » Bref, on a voté. Et de sous-amendement en amendement, les députés et députés ont choisi la forme initiale. Lourde peut-être, mais politiquement correcte. /SDX

## Les tarifs sont enfin uniformisés

**Garderies ■ Un règlement d'application vient d'être adopté, six mois après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi cantonale sur les structures d'accueil. Avec un barème de référence**



Le règlement d'application de la loi sur les structures d'accueil est enfin sous toit. PHOTO A-MARCHON

Presque six mois après son entrée en vigueur, la loi cantonale sur les structures d'accueil à la petite enfance dispose enfin d'un règlement d'application avec barème de référence. Le texte vient d'être paraphé par le Conseil d'Etat, mais est applicable rétroactivement au 1er janvier. Voilà qui permettra de remettre à jour la comptabilité de certaines crèches: en l'absence de barème, une partie de la facturation avait dû être suspendue (notre édition du 22 janvier). La raison? Selon la nouvelle loi, les frais doivent être répartis entre les parents (pourcentage calculé d'après le revenu imposable), l'Etat (qui couvre 20% des salaires

du personnel formé), le reste devant être payé par la commune de domicile.

Or, tant que le barème n'était pas établi, les crèches qui accueillent des enfants d'autres localités ont dû geler les factures pour ces derniers, faute de pouvoir calculer la part revenant à la commune de domicile. Un problème qui ne s'est pas manifesté partout: il était par exemple plus aigu à Neuchâtel qu'à La Chaux-de-Fonds, qui héberge peu d'enfants de l'extérieur.

## Pas satisfait

Si l'adoption du règlement d'application a pris du retard, c'est parce qu'à la mi-décembre, soit dix jours avant

l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, le Conseil d'Etat a décidé in extremis de consulter les communes. Il a fallu rédiger une nouvelle mouture en collaboration avec l'Association des communes. Par rapport à la version initiale, les « changements ne sont pas fondamentaux », assure Jacques Laurent, chef du Service de la jeunesse. Sauf pour les hauts revenus, pour lesquels le barème a été alourdi. Mais assorti d'un plafond, ce qui traduit la volonté de maintenir l'attractivité des crèches pour les personnes aisées: « Les hauts revenus sont intéressants parce qu'ils participent plus aux charges effectives », explique Jacques Laurent.

Il n'empêche, le barème suscite la grogne à Neuchâtel, parce qu'il se base sur un montant maximum de 80 francs par jour par enfant, et non sur le prix coûtant, « qui avoisine les 130 francs lorsqu'on prend en compte les locations », calcule Eric Augsburger. Raison pour laquelle la Ville envisage d'introduire deux tarifs différents, avec rabais pour les personnes domiciliées dans la commune. En revanche, le plafond de 80 francs ne pose pas problème à La Chaux-de-Fonds. « Dans toutes les crèches de la ville, le prix coûtant est inférieur », précise le conseiller communal Didier Berberet. Il atteint 69 francs dans la garderie où les frais sont les plus élevés. /BRE

# HITS DU WEEK-END

**SAUCISSE À GRILLER AU FROMAGE**

4 x 130 g

**1/2 prix**

**3.95**

7.90



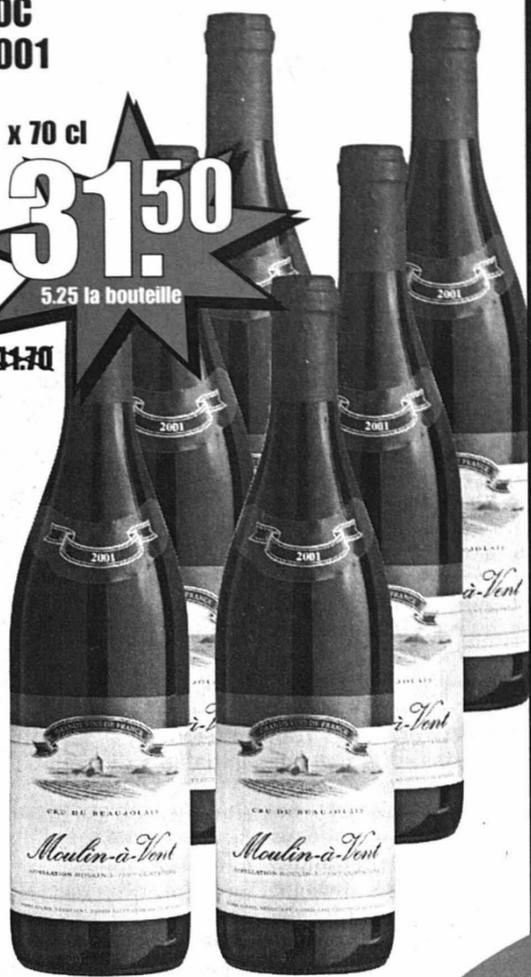
**«MOULIN-À-VENT» AOC 2001**

6 x 70 cl

**31.50**

5.25 la bouteille

41.70



**«HAKLE» Supervlaush mauve 3 plis**



**8.75**

11.75

18 x 160 feuilles

**«BONESSA» grains de maïs**

6 x 340 g

**3.95**

5.40



**paiement pratique avec carte**



Postcard

**«MR. PROPER» Vitres & surfaces**

2 x 500 ml

**3.90**

5.90



**TOP DENNER SUPERDISCOUNT**

144-092390/ROC

www.denner.ch

Valable à partir du: 20.06.02 / semaine 25

## AUTOS-MOTOS-VÉLOS

## DIVERS

**0%**

ou prime de reprise de fr. 5000.- à l'achat d'une nouvelle **ford mondeo** avec IPS

**LEASING**



Restez intransigeant lorsqu'il s'agit de votre sécurité. Profitez d'un leasing à 0% sur des modèles Ford Mondeo sélectionnés avec IPS, le système de protection des occupants le plus moderne au monde. Conditions de leasing: par ex: pour le break Ford Mondeo Trend 2.0 Di 16 V, 145 ch: prix catalogue de Fr. 36400.-, versement unique de 10%, caution de 7,5%, durée de 36 mois, 10000 km/an, Fr. 388.- par mois, TVA incluse, sans casco totale obligatoire. Actuellement chez nous.

la technologie en mouvement.



GARAGE DES 3 ROIS SA

LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 032 9268181  
SAINT-IMIER  
Garage Mérija  
Tél. 032 9411613

LE LOCLE  
Tél. 032 9312431  
LE NOIRMONT  
Garage Rio  
Tél. 032 9532323

**Ce jeudi**

De 8 h à 12 h - 13 h 30 à 20 h

**20%**

sur tout le magasin  
excepté accessoires Cartier et St-Laurent



PARFUMERIE  
DUMONT  
DE L'AVENUE

**CHAMPEX-LAC, VALAIS  
Hôtel Splendide\*\*\***

Un hôtel sympathique vous attend. Situation calme, grand jardin, vue panoramique, cuisine soignée, chambres spacieuses (bains/douche-WC), TV.

Demi-pension, 1 nuit Fr. 83.-/103.-;  
3 nuits Fr. 234.-/294.-;  
7 nuits Fr. 525.-/665.-

Réduction AVS. Enfants: gratuité ou réduction, garderie, salles de jeux.

Se recommande: Famille Richer-Lonfat, tél. 027 783 1145, fax 027 783 3530, E-mail: hotel.splendide@st-bernard.ch  
1938 Champex-Lac

**Caravanes Entretien**

**Hubert Fasel**

1400 Yverdon-les-Bains

Tél. 024 426 44 00

www.caravanes-entretien.ch

Réparations toutes marques  
Vente - Reprise - Accessoires - Auvents  
Neuves - Occasions

Agence Adria et T.E.C.

Publicité intensive,  
publicité par annonces

## AVIS OFFICIELS

## FINANCE

**UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL**  
Faculté des sciences

Vendredi 21 juin 2002 à 17 h 15  
Présentations publiques de thèses de doctorat:

Au Grand Auditorio de l'Institut de Chimie, Bellevaux 51

M. Christophe Thomas, chimiste diplômé de l'Université L. Pasteur de Strasbourg (F)

**Nouveaux ligands multifonctionnels pour la carbonylation catalytique du méthanol.**

A la salle B103 de l'Institut d'Informatique, Emile-Argand 13

M. Omega Yves Rasolofo, titulaire d'une maîtrise en informatique de l'Université de Montréal

**Recherche d'information distribuée: approches pour la sélection de collections et la fusion de listes de résultats.**

A l'Institut de Microtechnique, Bâtiment du CSEM, Jaquet-Droz 1

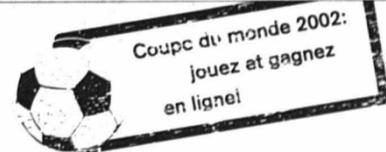
M. David Juncker, diplômé en électronique physique de l'Université de Neuchâtel

**Systèmes capillaires microfluidiques pour la biochimie.**

028-359077/DUO

Le doyen: F. Zwahlen

**CREDIT SUISSE**



Ne rêvez plus. Achetez!  
Votre Crédit privé au

**0800 800 100**



Des prix d'une valeur totale de CHF 41'000.- à gagner!  
Worldcup-Game: www.credit-suisse.ch/credit-prive

Exemple de tarif: montant net CHF 10'000.-, taux d'intérêt annuel effectif de 9,9% à 12,5%. Frais totaux pour 12 mois entre CHF 520.40 et CHF 652.40. Remboursement du montant net et des frais en 12 mensualités équivalentes.

VILLE PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Feu: 118.
- Urgence-santé et ambulance: 144.
- Permanence médicale, poste de police: 032 913 10 17.
- Pharmacie d'office: Sunstore, Centre Métropole, jusqu'à 19h30, ensuite, appeler la Police locale tél. 032 913 10 17.
- Heures de turbinage à l'usine du Châtelot: 6-7h, 1 turbine, 7-16h, 2 turbines, 16-17h, 1 turbine (sous réserve de modification). Répondeur: 032 913 41 36.

BIBLIOTHÈQUES

- Bibliothèque de la Ville: Lu 14-20h, ma-ve 10-20h, sa 10-16h. Bibliothèque des Jeunes: rue de la Ronde et rue Président-Wilson, lu-ve 13h45-18h, sa 10-12h. Ludothèque: lu/je 15h30-18h, ma 15h30-19h. Bibliothèque chrétienne «Le Papyrus», Parc 84, lu-ve 16-19h, sa 9-12h.

PISCINES

- Piscine des Arêtes: lu/je/di 9-18h, ma 9-19h, me/ve 10-21h, sa 10-12h/14-20h.
- Piscine des Mélézes: tous les jours 9-20h.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Fête de la Musique Beau-Site, 18h-24h, audition des concurrents du 3e Prix Girard-Perregaux.
- La Méridienne Rue du Marché 6, dès 18h30, Blaise Duval dédicace son ouvrage «La Suisse et ses chômeurs» (IES Editions).
- Salle de musique Concert des chorales des collèges Numa-Droz-Crétets-Bellevue, 20h.
- Club 44 Soirée avec Pierre Chappuis, pour la sortie de son nouveau recueil «A portée de voix», 20h.
- Bikini Test Strife (USA) + Clone (CH), hardcore, portes à 21h30.

DEMAIN

- Fête de la musique Dès 10h, atelier enfants place Le Corbusier; de 14h30 à 3h, concerts et animations en ville (programme dans notre édition du 19 juin); 19h, Musée des Beaux-Arts, remise du Prix Girard-Perregaux, vernissage de l'exposition Charliée Couture et apéritif officiel.

SOCIÉTÉS LOCALES

Les communications des sociétés locales paraissent chaque jeudi, mais les programmes permanents seulement le premier jeudi du mois.

**LES AMIS DE LA NATURE** ■ Chalet la Serment, 22 et 23 juin, course de la découverte, org. O. Andreazza, tél. 032 725 64 11. Gardien: C.-A. Favre.

**CLUB ALPIN SUISSE** ■ Samedi et dimanche, randonnée au Pilate, org. E. Canton, réunion vendredi dès 18h, au local, Paix 129. Chalet Mont-d'Amin ouvert.

**CLUB DES LOISIRS - GROUPE PROMENADE** ■ Demain, le Saut-du-Doubs; rendez-vous à la gare à 13h30.

**LA JURASSIENNE** ■ Courses: Les Diablerets, via Ferrata, dimanche 23 juin. Org. C. et A. Spori. Comité, mardi 25 juin à 18 heures.

**SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION CYNOLIGUE SEC** ■ Entraînements le mercredi à 19h et le samedi à 14h aux Joux-Derrière (ancienne patinoire). Renseignements auprès de G. Zoutter, tél. 032 968 65 80.

# Baptêmes de l'air offerts

## Les Eplatures ■ La Jeune Chambre économique met sur pied une opération pour les enfants défavorisés de la région

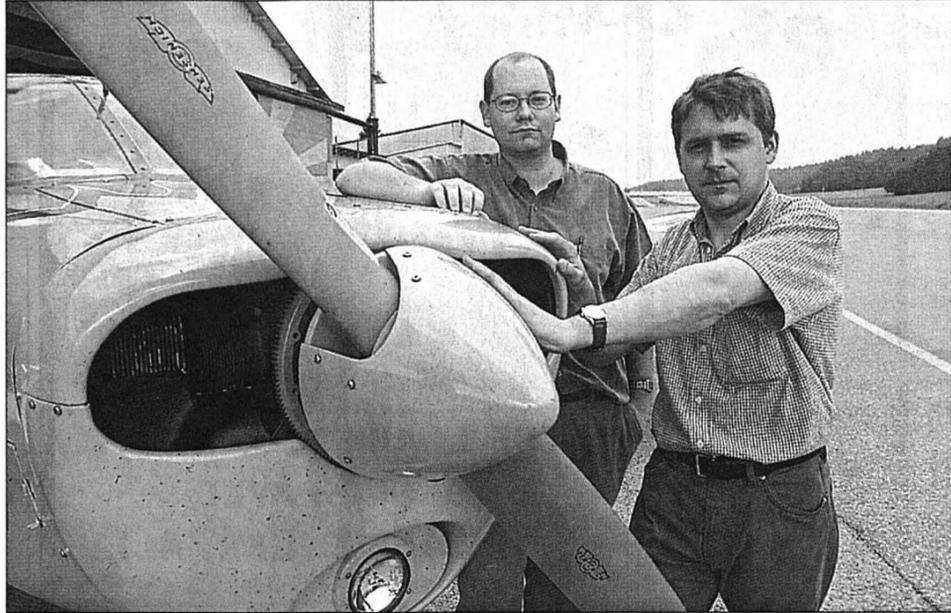
Par Daniel Droz

La Jeune Chambre économique des Montagnes neuchâtelaises (JCEMN) veut offrir un baptême de l'air à une cinquantaine d'enfants défavorisés. L'association entend «créer un événement marquant» pour ces jeunes, événement qui est très fréquent aux États-Unis, explique Yvan Botteron, vice-président de la JCEMN et initiateur du projet. Ce dernier est aussi pilote professionnel, ce qui explique en partie sa motivation.

Forte de six membres, la commission des baptêmes de l'air de la JCEMN a présenté hier son projet. Il s'agit de démontrer une nouvelle fois que ce club service ne s'occupe pas que d'économie, comme son appellation pourrait le laisser croire, selon le président Raphaël Grandjean. Trois projets ont abouti depuis 1998. Tous ont eu trait à l'enfance et à l'aide au développement, notamment en faveur d'écoles au Burkina Faso et aux Philippines.

### Centrée sur la région

Cette année, l'action est centrée sur la région. Sombail-jeunesse et le Centre IMC à La Chaux-de-Fonds, ainsi que Les Billodes et la Fondation Sandoz au Locle,



Cyril Cuche (à droite) et Yvan Botteron, de la Jeune Chambre économique des Montagnes neuchâtelaises, sont deux des initiateurs du projet. PHOTO GALLEY

ont été contactés. Les trois premiers ont répondu de manière positive à l'invitation, explique Laurence Santorelli Bourquin. La manifestation aura lieu en principe le samedi 7 septembre aux Eplatures. En cas de mauvais temps, elle sera reportée de deux semaines. Elle se clôturera par un souper offert aux protagonistes de la journée et aux sponsors.

Trois avions seront disponibles. Deux enfants prendront place dans chaque avion, accompagnés par un

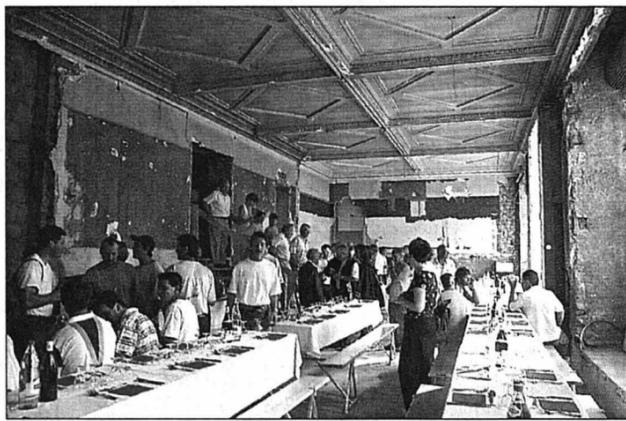
éducateur de leur institution, précise encore Laurence Santorelli Bourquin. La sécurité est le maître mot de cette journée, souligne Olivier Ciampi. Sécurité dans les airs comme au sol. Le week-end est en effet un jour de fort trafic pour l'aéroport des Eplatures.

Le coût de la manifestation? Environ 4000 francs, répond Cyril Cuche, responsable du sponsoring avec Catherine Bonjour. La JCEMN cherche donc à financer son opération tant par des entre-

prises que par des privés. «Aujourd'hui, 1200 fr. sont assurés», constate Cyril Cuche. L'aéroport a fortement réduit ses taxes d'atterrissage, deux pilotes, outre Yvan Botteron, font un geste et un sponsor privé a versé 500 francs. Reste donc à trouver environ 2800 francs. «Vu le caractère social et régional de l'opération, nous sommes plutôt positifs», commente Raphaël Grandjean. /DAD

Renseignements: botteron@span.ch ou 079 235 94 25

## Premier acte terminé Théâtre ■ La levure marquait, hier, la fin du gros œuvre



Les travailleurs du gros œuvre ont été remerciés hier soir au théâtre. PHOTO GALLEY

De l'extérieur, on ne peut le savoir, mais une étape importante a été franchie sur le chantier de la restauration du théâtre. «Le gros œuvre principal est derrière nous», relevait l'architecte Pierre Minder. Le bâtiment a son assise, les structures sont contrôlées, les dalles fixées. Une partie des corps de métier vont quitter les lieux. Tous ces travailleurs ont été chaleureusement remerciés car ce chantier est difficile pour tout le monde, soulignait encore l'architecte. Sans cesse, au fil des découvertes – et elles ont été nombreuses –, des choix sont à faire, des travaux sont remis en cause. «Il y a trente ans, nous aurions vidé le théâtre et fait du neuf. Maintenant, nous restaurons le bâtiment de manière à reconnaître ce qu'ont fait nos ancêtres et à conserver cet objet en soi.»

Débutée effectivement en août-septembre 2001, la restauration se poursuivra jusqu'à l'automne 2003. Dans une telle entreprise, il est difficile de décider du moment de la cérémonie de levure. Fixée à hier, elle a permis de montrer aux artisans et différents intervenants dans quelle vaste aventure architecturale et culturelle s'inscrivait leur travail. Avec une série de diapositives présentées par le restaurateur Marc Stähli, chacun a pu apprécier la complexité d'un tel voyage dans l'histoire. C'est d'ailleurs les restaurateurs des décorations (peintures, moulages) qui entrent maintenant en action.

Le repas traditionnel a été servi dans le futur restaurant du théâtre, sous un plafond de moulures en plâtre – autre découverte –, qui sera vraisemblablement conservé. /IBR

## Une grande première avec l'OCC

### Collège musical ■ Concert de clôture aux Forges

Qui n'a en mémoire, lors des auditions de fins d'années scolaires, le souvenir gêné de quelque bambin en souliers vernis, les pieds se balançant bien au-dessus des pédales du piano?

L'esprit est tout autre au Collège musical, dirigé par Pascal Guinand. Le directeur sait comment éveiller la sensibilité, développer la créativité d'un élève. Il envisage la musique comme un facteur d'harmonisation de la personnalité. Et son attitude rejoint celle de l'Association des amis du Collège musical, forte de 200 membres.

Présidée à l'origine par Liliane Jaquet, l'association soutient financièrement l'activité du Collège musical. Lors de la prochaine soirée de clôture, grâce à cet appui, les élèves avancés auront le privilège d'interpréter des mouvements de concertos, pour piano et violon, accompagnés par l'Orchestre de chambre de La Chaux-de-Fonds. Une grande première! Tandis que les plus jeunes, sans vanité ni affectation, groupés ou solistes, se réjouissent de faire valoir les progrès réalisés en cours d'année.

### Appel aux anciens élèves

Sergio Longobardi a repris récemment la présidence de

l'Association des amis du Collège musical. Il ne dresse pas de bilan. Ce changement ne lui paraît pas propice à un constat qui pourrait être ressenti comme une rupture. Or, il n'y en a pas. Aidé par un comité dynamique, le nouveau président poursuivra l'activité de ses prédécesseurs en soutenant financièrement les élèves talentueux, en prêtant un violon ou une clarinette, en passant de 30 à 45 minutes le temps de leçon ou encore en entretenant un parc d'instruments.

Mais pour tenir ce rythme, l'association a besoin d'aide et doit élargir le cercle de ses membres. Sergio Longobardi a passé par les classes du Collège musical. Il fait appel aux anciens élèves. «Ils sont nombreux. Il y en a sûrement parmi eux qui gardent un souvenir reconnaissant de ces années et qui seraient heureux de se retrouver afin de constituer une amicale.» Les personnes intéressées s'adresseront au président: tél. 032 914 38 29.

En cette fin d'année scolaire le Collège musical compte 450 élèves. Tous les instruments, ou peu s'en faut, y sont enseignés. /DDC

Soirée de clôture: aula du collège des Forges, mercredi 26 juin 19 heures

TRIBUNAL

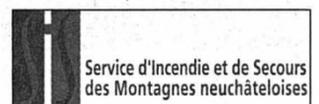
## Restaurateur acquitté

À la réouverture d'un établissement public, au cours d'une soirée inaugurale qualifiée de semi-privée, son gérant avait refusé l'entrée à deux ressortissants d'ex-Yougoslavie. Aussi sec, cela lui a valu un coup de poing de l'un d'eux. Mais c'est le gérant que la police, appelée à la rescousse, a dénoncé pour discrimination raciale, parce qu'il avait lui-même identifié les deux intrus comme Kosovars. Dans la foulée, on l'a également accusé d'avoir fait jouer sans autorisation un orchestre avec amplificateurs.

Condamné par ordonnance pénale, le gérant a fait opposition et comparu la semaine dernière. À l'audience, il s'est expliqué. Discrimination raciale? Il avait reconnu les deux personnes qu'il a refusées de servir. Ils avaient commis un casse dans son établissement quelques années auparavant... Infraction à la loi sur les établissements publics qui oblige à demander une autorisation pour inviter des groupes avec amplificateurs? Premièrement le gérant n'était pas le détenteur de la patente. Deuxièmement, l'autorisation existait.

Le témoignage vague d'un des agents qui sont intervenus a mis de l'eau au moulin de l'avocat du gérant, qui s'est dit «sidéré». Ce n'est pas le gérant, mais la détentrice de la patente qui aurait dû être poursuivie, sauf qu'elle disposait de l'autorisation en question. Les policiers n'ont pas pris les noms des Kosovars. Leur rapport note que le gérant a admis les faits. Mais quels faits? Quant à l'accusation de discrimination raciale, l'avocat l'a balayée en notant que l'un des deux exclus a été condamné par le Tribunal correctionnel, notamment pour le casse du bistrot.

Rendant son jugement hier, le juge Yves Fiorellino a libéré le gérant des préventions dont il faisait l'objet. L'établissement public était bel et bien autorisé à engager des musiciens avec amplificateurs, bien que les conditions du Service du commerce et des patentes «ne brillent pas par leur clarté». Quant à la dénonciation pour discrimination raciale, elle tombe notamment parce que la police n'a pas relevé les noms des deux personnes concernées, ne permettant pas de vérifier les motifs du gérant qui pouvaient être fondés. «La police n'a pas fait les vérifications nécessaires avant de dénoncer (le gérant)», a dit le juge. /RON



Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâtelaises

## Sept interventions

Depuis mardi à 17h30 jusqu'à hier à la même heure, l'équipe de piquet au poste permanent du SIS est intervenue à sept reprises sur le territoire de La Chaux-de-Fonds, pour trois malaises, trois chutes (dont une avec le Smur) et pour dégager des personnes bloquées dans un ascenseur. /réd



# Impact financier à ne pas négliger

Services industriels ■ *SI Mo Ne, le projet de fusion entre La Chaux-de-Fonds et le Locle, va avoir des incidences sur les comptes et la fortune des deux communes*

Par  
**Daniel Droz**

La fusion des Services industriels (SI) des deux villes du Haut – connue aujourd'hui sous le nom de SI Mo Ne (voir notre édition du mercredi 12 juin) – ne manquera pas d'avoir un impact sur les finances communales. Cet aspect «a fait l'objet d'analyses approfondies», explique l'exécutif chaux-de-fonnier. Les résultats des SI en 1999 et 2000, ainsi que les budgets pour 2001 et 2002, ont servi de situation de départ.

Pour mémoire, rappelons qu'en 2001 les SI ont dégagé un bénéfice de 1,8 million au Locle et de 5,5 millions de francs à La Chaux-de-Fonds. Toujours pour la même période, les SI loclois (SIL) ont produit 9,4 GWh d'électricité, distribué 146,7 GWh d'énergie et 779.000 mètres cubes d'eau. Quant à leurs homologues chaux-de-fonniers (SIC), ils ont produit 18,8 GWh d'électricité et distribué 437,9 GWh d'énergie et 3,86 millions de mètres cubes d'eau.

Pour transformer la nouvelle entité en SA, dont le capital sera entièrement détenu par les deux villes, il a fallu fixer quatre critères de base pour la valeur de reprise des actifs et passifs: équité de traitement des actionnaires, c'est-à-dire paramètres identiques de valorisation, viabilité économique à long terme, valeur

correcte de reprise aux deux villes et viabilité à long terme des équipements.

## Reprise des réseaux

La nouvelle SA reprendra notamment aux deux villes les réseaux de distribution d'électricité, celui du gaz et de chauffage à distance, ainsi que l'éclairage public. Conséquences pour les communes: la fortune augmentera pour Le Locle de 854.000 francs et pour La Chaux-de-Fonds de 52,7 millions. «Ce qui entraîne une amélioration de la marge de manœuvre sur le plan budgétaire», explique Georges Jeanbourquin, conseiller communal et directeur des SIC.

Par ailleurs, les deux villes bénéficieront d'une redevance pour l'utilisation du domaine public, qui a été incluse dans les budgets prévisionnels. «Elle est de 6% sur le chiffre d'affaires de l'électricité pour 2003», précise le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds. Ce sont 800.000 fr. qui tomberont dans les caisses de la Mère-Commune et 2,4 millions dans celles de sa voisine. Dès 2004, elles toucheront un centime par kWh vendu. Le Locle engrangerait 580.000 fr. et La Chaux-de-Fonds 1,8 million. A la redevance, «il convient encore d'ajouter le dividende sur le capital-actions», précise encore l'exécutif chaux-de-fonnier.

En termes de revenus, actuellement, les SI versent leur bénéfice aux villes. Selon le

Service cantonal des communes, aujourd'hui, ce bénéfice ne peut pas dépasser 5% du chiffre d'affaires réalisé par les communes. Dans le budget 2002, Le Locle recevrait donc 687.000 fr. et La Chaux-de-Fonds 3,27 millions. Selon les prévisions, si SI Mo Ne voit le jour, la Mère-Commune encaisserait 3,5 millions en 2003 et 2,3 millions en 2004. Sa voisine engrangerait, elle, 7,3 millions en 2003 puis 4,7 millions en 2004.

Dans ce cadre, le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds tient à souligner que, «quelles que soient l'évolution et

la forme juridique, les villes verront leurs bénéfices diminuer de façon sensible». Il est aussi persuadé que «cette nouvelle entité permettra d'améliorer le service public et les prestations offertes aux clients actuels des SI, dans un marché qui évolue extrêmement rapidement et, le cas échéant, d'affronter l'ouverture du marché».

Quant au capital-actions de la nouvelle société, il se montera à 46 millions de francs, réparti à raison de 8 millions pour Le Locle et 38 millions pour La Chaux-de-Fonds. La part des deux partenaires a été calculée en fonction de l'apport total de chacun.

Reste à choisir la solution se fera en collaboration avec pour le compte courant et les les services financiers des prêts à la nouvelle entité. Ceci deux villes. /DAD

## Les consommateurs loclois gagnants

«Jusqu'à l'ouverture du marché, le chiffre d'affaires de la nouvelle entité a été calculé sur la base des tarifs actuels propres à chacun. Une diminution des tarifs a été prise en compte pour Le Locle, ceci dans le but de les harmoniser à terme», explique le Conseil communal chaux-de-fonnier. L'ordonnance fédérale sur le marché de l'électricité précise que les prix de distribution ne peuvent pas être augmentés pendant six ans, délai au terme duquel ils seront adaptés en comparaisons nationales et internationales.

L'accès au réseau sera rémunéré sous la forme d'un timbre par niveau de tension, soit très haute, haute, moyenne et basse tension. La très haute et la haute tension, tout le monde la payera. Pour les deux autres, le consommateur pourra choisir son fournisseur en cas d'ouverture du marché en 2008.

Pour le consommateur, la facture se composera du prix de l'énergie (choix du fournisseur à l'ouverture),

du cumul des différents timbres et des redevances pour l'utilisation du domaine public.

Pour SI Mo Ne, le prix des timbres cumulés devrait atteindre 14,99 centimes le kilowatt-heure. Si la voie individuelle était préférée, il serait de 20,31 centimes pour Le Locle et de 13,84 pour La Chaux-de-Fonds. «On constate que le fait de se réunir a une incidence positive pour les consommateurs du Locle (soit -5,32 centimes le kWh ou 30,8% pour un petit consommateur) et une incidence négative, au niveau du timbre, pour ceux de La Chaux-de-Fonds (soit +1,15 centime le kWh ou +10,6%) dès l'ouverture du marché en 2008», souligne l'exécutif chaux-de-fonnier.

Au timbre, il convient encore d'ajouter le prix de l'énergie électrique. «Celui-ci se situera probablement aux alentours de 8 à 10 centimes pour un petit consommateur.» Une baisse du prix d'achat obtenue par le distributeur jusqu'à l'ouverture devra être répercutée sur les tarifs des clients captifs. /dad

**PUBLICITÉ**

**BONNET**  
BIJOUTIER - DEPUIS 1895

Place des Halles, 8 - 2000 Neuchâtel  
Avenue Léopold-Robert, 38 - 2300 LA Chaux-de-Fonds  
http://www.bonnet.ch

132-115501/DUO

## EDF a cédé le terrain à la commune

Charquemont ■ *La sécurisation des Echelles de la mort fait l'objet d'une large réflexion*



À la suite de la signature de l'acte de cession de terrain, un arrêté municipal sera pris pour interdire aux visiteurs l'accès au site des Echelles de la mort. Cette mesure se traduira par le changement du panneau d'interdiction posé initialement par Electricité de France (EDF). Depuis qu'elles ont pris la forme d'escaliers métalliques, installés en 1899 pour la partie supérieure et en 1936 pour l'étage inférieur, les échelles n'ont causé aucun décès, malgré leur sinistre réputation. Alors, pourquoi interdire l'accès? Toutes ces précautions sont liées à l'affaire du Drac (Isère), à la suite de laquelle ordre avait été donné à EDF de ne plus conserver les sites touristiques en sa possession.

«Au départ, les dirigeants de la société souhaitaient supprimer purement et simplement les échelles mais, après l'émission télévisée de «La Carte au trésor», animée par Sylvain Augier, où l'on faisait indirectement la promotion de cet endroit, ils ont plutôt décidé de vendre le terrain. Les Sentiers du Doubs ont été contactés en premier lieu, mais

l'association n'avait pas les moyens d'entretenir un tel site, qui a logiquement été cédé à la commune de Charquemont», indique François Boinay, de l'association des Sentiers du Doubs.

Légalement, le site n'est toujours pas ouvert, même s'il semble bien compliqué d'en interdire l'accès. Actuellement, sur le terrain, le panneau d'interdiction EDF est toujours visible. Il est d'ailleurs étrangement placé



Le panneau d'interdiction EDF est placé à l'opposé du sentier d'accès aux échelles. PHOTO CARTAUD

à l'extrémité du parking située à l'opposé du sentier menant aux échelles.

A la commune de Charquemont, une commission a été mise en place pour réfléchir aux diverses possibilités de réaménager le site ou du moins son accès pédestre, jugé parfois glissant. «Plusieurs intervenants travaillent aux côtés des élus: chasseurs, associations de protection de la nature, les Sentiers du Doubs, etc. Jusqu'à présent, rien n'a encore été déterminé. Il s'agit d'un projet de longue haleine et nous espérons que les premiers travaux pourront être sérieusement engagés pour l'an prochain», confie Brigitte Courtet, adjointe, responsable de la commission tourisme. Principal interlocuteur, les Sentiers du Doubs militent pour un aménagement très doux, de façon à ne pas dénaturer les lieux et à en préserver toute l'authenticité.

«On voudrait qu'à travers ce qui va être entrepris on réussisse à retrouver l'esprit des contrebandiers et braconniers qui hantent encore le site. Nous sommes tout à fait d'accord pour mieux sécuriser l'accès, mais en privilégiant plutôt la prévention que l'aménagement, c'est-à-dire en informant le public qu'il doit prendre ses précautions et être prudent quand il s'engage sur ce sentier», poursuit François Boinay. /FCA

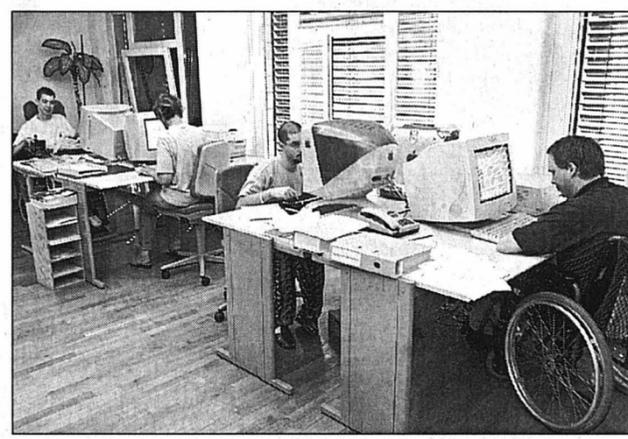
## Deux certifications d'un coup!

Foyer Handicap ■ *L'institution répond aux exigences de qualité ISO 9001 et de l'Ofas*

Ce fut un travail de deux ans, mais c'est gagné! Foyer Handicap, qui accueille des handicapés à divers degrés d'autonomie, rue des Moulins 22, à La Chaux-de-Fonds, a passé le cap des exigences de qualité ISO 9001. Parallèlement, l'institution a également obtenu la certification de l'Ofas (Office fédéral des assurances sociales), obligation faite à toutes les institutions d'adultes, jusqu'à fin 2002, pour bénéficier des subventions idoines.

«Dans cette démarche de qualité, nous nous sommes rendu compte, avec notre consultant, que nous pouvions faire un effort supplémentaire et passer à ISO 9001. Cela nous permet de disposer d'un outil de management intéressant», précise le directeur Robert Rossi.

Viser la certification ISO, c'est répondre à une dynamique supplémentaire, jouer de tout ce qui peut améliorer les prestations, même si ces dernières ne sont pas prises en compte dans ISO. La paperasserie – défaut souvent imputé au système ISO – est réduite au minimum. Et, comme le système a l'inconvénient de venir de l'industrie, «il a fallu chercher des objectifs précis et pertinents. Nous sommes d'abord une institution sociale», précise le directeur.



Lieu de vie et de travail, Foyer Handicap dispose désormais d'un outil de management performant. PHOTO LEUENBERGER

Six mois de préparation et une année et demie de travail de groupes ont été nécessaires. Après dix ans d'existence de Foyer Handicap, toute la documentation, dispersée dans la maison, a dû être revue. Un travail d'équipe énorme a été mené entre les différents secteurs de la maison. «Tout le monde a bien croché, c'est une chance», se réjouit le directeur. On espère ainsi améliorer les relations entre les gens, gagner du temps, limiter les actes inutiles répétitifs.

### Avec les résidents

«Nous souhaitons que les résidents agissent aussi comme intervenants, en signalant les dysfonctionnements», précise le direc-

teur. Comme pour le personnel, une «fiche d'événement» est à leur disposition, permettant de relever les petits faits qui peuvent empoisonner la vie quotidienne. «Regrouper ces informations et constater des faits répétitifs permet d'améliorer la situation», relève Robert Rossi.

Foyer Handicap fait actuellement le plein de ses 29 studios et dispose de dix places d'atelier selon les normes Ofas. Créée dans les années 90 pour des handicapés traditionnels, qui y venaient par choix, l'institution doit s'attendre à une population un peu différente dans les prochaines années. Le canton a attribué 1,8 poste supplémentaire, qui permettra de renforcer l'accompagnement social. /IBR

# Actions du 18.6 au 24.6

Mini-Sandwiches  
10 pièces/300 g

**2.-**  
au lieu de 2.50



Filets de fera  
palée, frais, du pays  
le kg

**21.-**  
au lieu de 26.-



Steak de cheval  
frais, 1<sup>er</sup> choix, du Canada  
le kg

**27.-**  
au lieu de 35.-



Bouquet  
de fleurs d'été  
le bouquet

**9.80**

Bananes  
d'Amérique centrale  
le kg

**2.50**



JUSQU'À ÉPUISEMENT  
DU STOCK!

Œufs frais suisses  
d'élevage au sol  
53 g+, 9 pièces

**3.20**



Ananas  
du Costa Rica  
la pièce

**4.80**



Salade de poulet  
Anna's Best  
300 g\*

**4.20**

au lieu de 6.20  
\* en vente dans les plus  
grands magasins Migros

MGB www.migros.ch



Société coopérative Migros Neuchâtel/Fribourg

# MIGROS

*Le Pays-Fraîcheur*

# Un jumelage qui roule

Lac des Taillères ■ Bréviniers et Leynois ont planté symboliquement une soixantaine d'arbres, sous le signe d'une amitié qui ne connaît pas de frontière

Par  
Pierre-Alain Favre

Le jumelage entre La Brévine et Leynes, petit village du Beaujolais, a connu une nouvelle étape marquante de son existence, il y a quelque temps déjà, au lac des Taillères. Une centaine de personnes des deux communes ont planté symboliquement une soixantaine d'arbres – érables, sapins et aubépines – dans une forêt dévastée par l'ouragan Lothar en 1999. Les habitants de la Sibérie helvétique ont ainsi rendu la pareille à leurs amis leynois, qui les avaient invités, il y a trois ans, à planter une vigne sur leur territoire.

Pour procéder à cette plantation, il fallait les précieux conseils d'un spécialiste. Une tâche que le garde forestier Roland Mercier a accomplie avec les compétences re-

quises. Rebaptisé «La forêt du jumelage», l'endroit est situé à l'est du grand parking du lac. A terme, il est prévu d'installer des tables de pique-nique et une cabane en bois. Soulignons toutefois que cette éventualité est en est encore à l'état de projet et qu'il est impératif d'attendre que les arbres aient atteint une certaine hauteur pour procéder à sa réalisation.

## Le vin brévinier est tiré

Le vin (blanc) de la première vendange de la vigne de La Brévine est tiré. Une soixantaine de bouteilles ont été déposées dans la cave du bureau communal. Elles seront uniquement servies à l'occasion de réceptions officielles. Au vu de la très faible quantité, il n'est, pour l'instant, pas envisagé de créer des étiquettes. L'année 2003 sera celle du dixième anniversaire

du jumelage. Pour marquer l'événement, une grande fête sera organisée le dernier week-end du mois d'août. Elle se déroulera en deux points forts.

Le jeudi déjà, une équipe se déplacera en vélo jusqu'à Leynes, avec arrivée le samedi, en même temps que les gens qui viendront en car. Sur place, il est prévu une cérémonie officielle et diverses animations, dont la teneur n'est pas encore définie précisément. «Si nous avons opté pour un déplacement en vélo, c'est pour attirer les jeunes et grossir notre effectif de membres», confie Pascal Schneider, président du comité de jumelage. Qui ajoute que tous les intéressés sont les bienvenus, ce d'autant que l'association fonctionne sans statuts ni carte de membre.

Le président est aussi heureux de constater qu'en de-



Les arbres du jumelage entre La Brévine et Leynes, petit village du Beaujolais: une plantation symbolique pour rassembler deux communes dans l'amitié. PHOTO SP

hors des célébrations officielles, beaucoup d'échanges entre Bréviniers et Leynois se font spontanément. En effet,

de nombreux liens se sont tissés depuis 1993, notamment grâce aux manifestations, les hôtes étant logés

chez l'habitant. Aujourd'hui, donc, les protagonistes n'hésitent pas à se rendre visite mutuellement. /PAF

## Le Far West à nos portes

Le Col-des-Roches ■ Festival country et bluegrass, top départ

Jour J moins un pour le Festival international de bluegrass et country au Col-des-Roches. Demain dès 20h, bluegrass, avec notamment les célèbres Krüger Brothers, et samedi dès 19h, country music, avec entre autres les deux stars venues en exclusivité du Texas: Freddy Powers (photo) et Kimmie Rhodes. Points de vente: restaurant du Jet-d'Eau au Col-des-Roches, Tabacs-Journaux Simone Favre au Locle, et agences de voyage Kuoni à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel.



PHOTO SP

## Cent enfants de tout le canton se sont rencontrés sur le Communal Basketball ■ Le deuxième tournoi pour écoliers et minis a eu lieu dans une ambiance chaleureuse

Deuxième du genre, le tournoi de minibasket pour écoliers et minis de l'Association cantonale neuchâteloise de basketball amateur (ACNBA) s'est déroulé dimanche à la halle polyvalente du Communal, au Locle. Une centaine d'enfants âgés de sept à douze ans de tout le canton, affiliés à un club ou non, ont pris part à cette journée basée avant tout sur le plaisir et l'amusement. «Organisé une première fois l'an dernier lors du 50e anniversaire de notre association, ce tournoi a été l'occasion de fructueux contacts entre entraîneurs, responsables de club, participants et parents, dans un esprit dénué de toute compétition», note Francis Solis, responsable des relations avec la presse. Ainsi, le soleil, l'amitié et le fair-play ont été au rendez-vous de tous les matches, lesquels ont été disputés dans une ambiance détendue.

En parallèle, les animations ont rencontré un vif succès, surtout celle consacrée à la grimpe. Cette manifestation n'aurait pas pu avoir lieu sans le précieux soutien de plusieurs sponsors et une vente de vin effectuée par les membres du comité cantonal.

Cela a notamment permis d'offrir des prix souvenir et des cadeaux aux jeunes sportifs. Nul doute qu'il y aura une troisième édition, mais dans un autre endroit, l'idée étant de se déplacer chaque année. /paf



Bel enthousiasme pour le basketball. Voilà qui nous change du football... PHOTO SP

## ÉCOLE SECONDAIRE Savons du cœur

Lancée l'an dernier au sein de l'école secondaire du Locle, l'action «Savons du cœur» avait permis de garnir une trousse de toilette géante contenant 821 savonnets, 582 brosse à dents et 301 tubes de dentifrice. Son contenu avait été envoyé à l'orphelinat de Sintana, en Roumanie. Cette opération est reconduite cette année, avec échéance au 20 juin. Elle s'adresse en priorité aux élèves de l'établissement et à leurs parents. Mais il n'est surtout pas interdit au public de s'y associer en apportant l'un ou l'autre des produits mentionnés ci-dessus au secrétariat de l'école, durant les heures d'ouverture. /jcp

## MÉMENTO DU HAUT-DOUBS

**DE GARDE ■ Médecins.** Val de Morteau: Dr Supplisson, tél. 03 81 68 37 80. Maïche: Dr Solmon, tél. 03 81 64 06 09. ■ **Pharmacies.** Morteau: Bapteste et Pierre, tél. 03 81 67 08 74. Charquemont: Chapitoux, tél. 03 81 44 00 01. ■ **Dentiste.** Dr Valade, Maïche, tél. 03 81 64 01 58.

**CINÉMA.** Dimanche, lundi et mardi: Fête du cinéma. ■ **L'Atlantique, Morteau.** «Swing», vendredi, samedi, lundi et mardi 20h30, dimanche 18h. ■ **Le Paris, Morteau.** «Spiderman», vendredi et samedi 14h30, vendredi et mardi 21h, vendredi et dimanche 23h30. «E.T. l'extraterrestre», dimanche 14h30, mardi 16h30. «And now, ladies and gentlemen», vendredi 18h30, samedi 21h. «Stars wars 2: l'attaque des clones», samedi 18h30 et 23h30, lundi 23h. «Le boulet», lundi 16h30. «Monsieur Batignole», dimanche 16h45, mardi 18h45. «Parle avec elle», dimanche 18h45, lundi 18h30. «Un homme d'exception», dimanche 21h, mardi 23h30. «Monstres et Cie», lundi 14h30. «Le roi scorpion», lundi 21h. «Astérix et Obélix:

mission Cléopâtre», mardi 14h30. ■ **Saint-Michel, Maïche.** «Samsara», jeudi 20h, vendredi 20h45, dimanche 20h30. «Une affaire privée», lundi 20h.

**ANIMATIONS ■ Les Gras.** Samedi, souper dansant, paella, flamenco. Dimanche, de 8h à 17h, vide-grenier. ■ **Morteau.** Mardi 14h et jeudi 20h, MJC, Scrabble. Vendredi, Fête de la musique. ■ **Villers-le-Lac.** Vendredi, Fête de la musique.

**CONCERTS ■ Les Gras.** Vendredi 20h30, soirée techno. ■ **Morteau.** Jeudi 14h et 20h30, théâtre, comédie musicale «De Mouthe à New York». Samedi 20h30, église, concert avec Séléna lyrique, prières et opéras.

**EXPOSITIONS ■ Morteau.** Samedi et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 21h, en semaine de 14h à 21h, château Pertuisier, «Juste un peu de terre», par Daniel Allemandet.

**VIE ASSOCIATIVE ■ Morteau.** Samedi 20h, salle des fêtes, souper dansant du club de handball.

## ENBREF

**LA COMBE-GIRARD ■ Voie libre.** Après une fermeture de plusieurs semaines pour la remise en état de la chaussée par les services de l'Etat, la route de La Combe-Girard sera rouverte au trafic aujourd'hui dans la journée. Et ce, pour la plus grande satisfaction des utilisateurs des garages situés au départ de cette route et de ceux qui apprécient cet itinéraire pour rejoindre La Sagne. /réd

**FC TICINO ■ Tournoi des juniors.** Demain et samedi, sur le terrain des Marais, aura lieu le 4e tournoi des juniors organisé par le FC Ticino. Demain, dès 18h, 12 équipes de catégorie D seront en lice. Samedi, dès 9h, 14 formations de catégorie E et six de F tenteront de décrocher les coupes du classement et du fair-play. La fête sera belle avec une paella géante demain soir, des animations et une fête de la bière. /comm

**SIS** Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâteloises

## Deux interventions

Depuis mardi à 17h30 jusqu'à hier à la même heure, l'équipe de piquet au poste permanent du SIS est intervenue sur le territoire du Locle à deux reprises, pour un malaise (avec le Smur) et un transport de malade. /réd

## LARÉGION PRATIQUE

### URGENCES

- **Police:** 117.
- **Urgence-santé et ambulance:** 144.
- **Feu:** 118.
- **Pharmacie de service:** Espace-Santé pharmacie Coop, Pont 6, jusqu'à 20h (en dehors de ces heures, 032 931 10 17).
- **Permanence médicale:** 032 931 10 17 et médico-chirurgicale: 032 931 10 17 ou hôpital 032 933 61 11, du lundi au vendredi de 8h à 18h.
- **Dentiste de garde:** 032 931 10 17.
- **Vétérinaire de garde:** le tél. de votre vétérinaire renseigne.

### BIBLIOTHÈQUES

- **Bibliothèque de la ville:** lu-ve 14h30-18h30, sa 10-12h.
- **Bibliothèque des jeunes:** lu-ve 13h30-18h, sa 10-12h.
- **Ludothèque:** lu/ma/je/ve 15h30-17h30, sa 9-11h.

### AGENDA

#### DEMAIN

- **Terrain des Marais** Dès 18h, 4e tournoi des juniors du FC Ticino, catégorie D.
- **Le Col-des-Roches** Dès 20h, festival Bluegrass: Matching Ties, One4Five, Krüger Brothers.

Tout simplement proches:  
Swisscom Fixnet  
continue de se charger  
du service universel.

Pour que vous puissiez téléphoner, faxer et surfer  
à tout moment, aux quatre coins de Suisse.

E.P.O.02  
Partenaire officiel

swisscom fixnet  
Tout simplement proches.

DIVERS

**Soldes du 14 au 30 juin 2002!!!**

VOITURES DE SERVICE	Km	Prix neuf Fr.	Prix soldé Fr.
CHRYSLER Voyager 2.4 SE, autom.	19 000 km	43 120.-	25 900.-
CHRYSLER Grand Voyager 3.3 LE, 6 pl. cuir	23 000 km	60 500.-	35 900.-
CHRYSLER PT Cruiser Touring	18 000 km	34 900.-	24 900.-
KIA CARENS Série spéciale	500 km	32 800.-	27 500.-
ROVER 25 - 1.6 - Cuir - Climat.	17 000 km	27 000.-	18 500.-
ROVER 200 Vi - Climat.	4 500 km	32 500.-	18 900.-
ROVER 75 2.5 Celeste - GPS - CD - Cuir	24 000 km	63 840.-	38 900.-
SUBARU Outback 3.0 - H6	33 000 km	51 000.-	35 900.-

CRÉDIT - LEASING - ÉCHANGE - GARANTIE



**Auto-Centre Emil Frey SA**

Rue Fritz-Courvoisier 66 - 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 032 967 97 77

OFFRES D'EMPLOI

**RAIFFEISEN**

**Banque Raiffeisen du Val-de-Ruz  
Coffrane**

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

**UN(E) RESPONSABLE  
D'AGENCE**

Lieu de travail : Cernier

S'agissant d'un poste à plein temps, les qualités suivantes  
sont requises

- CFC d'employé(e) de commerce ou titre jugé équivalent
- Quelques années d'expérience bancaire
- Expérience de guichet indispensable
- Personnalité dynamique et de bon contact
- Aptitude à travailler seul(e) et de manière indépendante
- Bonnes connaissances et pratique des outils informatiques

Nous offrons :

- Un poste indépendant
- Des responsabilités élevées

Monsieur Denis Jeanneret, directeur, tél 032 857.30.45, est à  
votre disposition pour tout complément d'information.

Nous attendons votre offre manuscrite, avec curriculum vitae,  
copies de diplômes et certificats, références, prétentions de  
salaire, photographie, jusqu'au 28 juin 2002, à l'adresse sui-  
vante :

**Banque Raiffeisen du Val-de-Ruz, M. Jean-Bernard Wälti,  
Président du Conseil d'administration, 2207 Coffrane.**

**Industrie & Technique**

Nous cherchons des:

**Ouvrières**

Habiles, maîtrisant l'utilisation de  
brucelles, visitage, emboîtage et  
pose de cadrans-aiguilles.

Ou expérience de travaux minu-  
tieux similaires.

Veillez faire parvenir votre  
candidature à Gérard Forino ou  
Patrick Parel.

E-mail:  
gerardo.forino@kellyservices.ch  
patrick.parel@kellyservices.ch  
Tél. 032 910 55 10

**KELLY SERVICES** BIEN PLUS QU'UN JOB!

Av. Léopold-Robert 65  
2300 La Chaux-de-Fonds  
028-355689



**7<sup>e</sup> CONVENTION**

Fête chrétienne  
francophone

**LA CHAUX-DE-FONDS  
MAISON DU PEUPLE**

Vendredi 21 juin, à 19 h 30

Samedi 22 juin, à 9 h 30 / 14 h 30 / 20 h

Dimanche 23 juin, de 9 h 30 à 14 h 30

Entrée Fr. 30.- pour la convention / Fr. 10.- pour une session

**Participation exceptionnelle samedi soir**

de **Bob Edwards, Canada**

évangéliste qui témoigne d'une guérison radicale  
de la schizophrénie.

Renseignements: <http://www.leflambeau.ch> ou 032 913 02 30.

Mouvement d'entraide chrétien / Eglise chrétienne  
Le Flambeau, La Chaux-de-Fonds

**Electrolux  
SWISSLINE**

**Appareils encastrables,**  
normes **SMS** et **Euro**.

Cuisinières et plans  
de cuisson vitrocéram.

Echange et pose  
par **vos spécialistes**  
dans tous plans de travail  
à des prix imbattables

**Modèles dès Fr. 1690.-**

*Demandez-nous une offre  
sans engagement*

**J'y gagne alors j'y vais!**

**RF J.-M. Fornachon**

**DISCOUNT DU MARCHÉ**

La Chaux-de-Fonds  
Rue du Marché 4 - Tél. 032 968 40 33  
Bevaix - Tél. 032 846 18 77

**Voegtli SA**

**Installations sanitaires - Chauffage**

Succès 1 - 2300 La Chaux-de-Fonds

cherche pour entrée tout de suite ou à  
convenir

**1 monteur en chauffage  
qualifié**

Pour se présenter, prendre rendez-vous  
par téléphone au 032 926 20 60.

ENSEIGNEMENT

**DEVENEZ ESTHÉTICIENNE**



**ÉCOLE INTERNATIONALE  
ESTHÉTIQUE  
MASSAGE**

**ADAGE-YLANG**

Rue de Neuchâtel 39  
2034 Peseux

079 / 633 35 45  
Fax 032 / 730 10 69

Veillez m'envoyer votre documentation (jour, 1/2 jour, soir)

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

DIVERS

**Choisissez**

Votre vitrier 24/24

**Vitrierie  
du Manège**

Crétets 82

Tél 032 913 60 71

Natel 076 523 48 09

Fax 032 913 60 74

E-mail:

pat.wermuth@bluwin.ch



Les régulateurs du temps

Depuis plus de 150 ans nos collaborateurs ont développé et transmis, de généra-  
tion en génération, un savoir-faire microtechnique unique dans l'art de l'esthétique,  
de la miniaturisation et de la précision.

Pour assurer l'avenir de la montre mécanique, nous recherchons, pour notre atelier  
de réglage au Locle, des

**REGLEUSES**

**Votre mission :**

- Collaborer avec notre équipe en place  
au Locle

Si vous vous reconnaissez dans ce profil  
et désirez rejoindre une équipe orientée  
vers l'avenir, envoyez-nous votre dossier  
complet à :

**Votre profil :**

- Formation horlogère
  - Expérience dans le réglage et l'ouver-  
ture de courbes à la main
- Notre offre :**
- Un emploi stable
  - Des conditions intéressantes au sein  
d'une équipe dynamique
  - Des prestations sociales dignes du  
plus grand groupe horloger
  - Des possibilités d'évoluer dans un  
domaine majeur de l'horlogerie méca-  
nique

**NIVAROX-FAR SA**  
dépt Ressources Humaines  
Av. du Collège 10  
2400 Le Locle

Notre entreprise  
est membre du  
le plus grand groupe mondial producteur et distributeur  
de montres (approximativement 157 entreprises en  
Suisse), chronométrier officiel et opérateur de traitement  
des données pour les jeux olympiques d'Athènes, de  
Turin, Pékin et autres villes.

**SWATCH GROUP**

006 363082 4 x 4



L'EXPRESS

L'Impartial

**4 QUOTIDIENS LEADERS DANS LEUR MARCHÉ!**

Le Quotidien Jurassien

LE JOURNAL



RÉGION PRATIQUE

AGENDA

- **VALLÉES**
- AUJOURD'HUI**
- **Valengin** Au cellier du château, à 18h, vernissage de l'exposition temporaire «Un château, un bourg, une histoire».
  - **La Fontenelle** A 20h à l'aula, spectacle des ACO danse.
- DEMAIN**
- **Travers** Dès 19h30 au village, fête de la jeunesse.
  - **Fontaines** Dès 18h au collège (et au temple à 21h), Fête de la musique.
  - **Cernier** Dès 18h au collège primaire, fête de fin d'année du jardin d'enfants Les Pitchounets.
- **NEUCHÂTEL**
- AUJOURD'HUI**
- **Seniors** A 14h30, au temple du Bas: «Rêve ou réalité», pièce par le groupe théâtral québécois La Moisson d'or. Organisation: Mouvement des aînés.
  - **Théâtre** A 20h30, à la Maison du concert: «La bouche pleine de terre», de B. Scepanovic, par les théâtres Pour le Moment, Surparoles et Hors Jeu.
  - **Expo.02** Voir en page 2.
- DEMAIN**
- **Vernissage** Dès 18 heures, à la galerie DuPeyrou: vernissage, en présence de l'artiste, de l'exposition de Kohlene Hendrickson, de Californie.
  - **Inauguration** A 18h15, au Musée d'ethnographie: vernissage de l'exposition «M'Hatouvoirs».
  - **Jazz** Dès 18 heures, dans le cadre de la Fête de la musique: jazz au Neubourg.
  - **Musique classique** Dans le cadre de la Fête de la musique, concerts de musique classique: à 18h30, chez Max et Meuron, au théâtre du Passage; dès 19 heures, à la salle circulaire du collège Numa-Droz.
  - **Rock** Dès 19 heures, dans le cadre de la Fête de la musique: rock à la place du Port.
  - **Chœur** De 20 à 21 heures, au kiosque à musique du Jardin anglais: chœur d'enfants Le Pyramide, dirigé par Nicole Clavel et accompagné par Denis Rey.
  - **Théâtre** A 20h30, à la Maison du concert: «La bouche pleine de terre», de B. Scepanovic, par les théâtres Pour le Moment, Surparoles et Hors Jeu.
  - **Théâtre** A 20h30, au théâtre du Pommier: «Pièces de guerre III», d'Edward Bond, par les élèves de 2e année de l'école de théâtre du Centre culturel neuchâtelois.
- **LITTORAL**
- DEMAIN**
- **Boudry** A 20 heures, à La Passade: «Autrement dit...», chansons et humour par Thierry Meury.

# Les nouveaux atours de la tour

**Chaumont** ■ *Inauguration, hier soir, du phare, d'une nouvelle lunette conçue par des étudiants de l'Ecole d'ingénieurs du Locle et d'un panorama*

Par  
**Pascal Hofer**

Foule inhabituelle, hier soir, à Chaumont: plus de 400 personnes. Les gens de la ville étaient-ils venus chercher un peu de fraîcheur auprès des gens des champs – comprenez: des Chaumonniers –, eux aussi présents en nombre? Peut-être. Mais la raison principale est ailleurs: à l'initiative des Services industriels de la Ville de Neuchâtel, des TN (Transports en commun du Littoral neuchâtelois) et de l'association Pro Funi, la tour de Chaumont était triplement à l'honneur avec l'inauguration du phare, d'une nouvelle «longue-vue» et d'un nouveau panorama.

Au programme de tout un chacun: montée (et descente) gratuite en funiculaire, allocations, vin d'honneur, découverte des installations, repas tout aussi gratuit, le tout à l'extérieur, mais aussi sous une tente dressée pour l'occasion.

Installée sur un mât posé sur la base de la coupole de la tour, cette lampe a été enclenchée il y a un mois. Elle clignote à partir de la tombée de la nuit (interrupteur crépusculaire) et

jusqu'à minuit. Fonctionnant selon le même système que les feux de tempête au bord du lac, elle est observable loin à la ronde.

**Qu'avons-nous sous les yeux?**

Erigée en 1912, rénovée en 1989, la plate-forme de la tour de Chaumont dispose désormais d'une lunette de vision (à ne pas confondre avec l'ancienne longue-vue, qui s'y trouve encore). On parle de lunette de vision et non de longue-vue, dans la mesure où «il n'y a pas d'optique, et qu'elle n'est donc pas grossissante», explique Willy Form, président sortant de l'association Pro Funi.

En fait, au fur et à mesure de son déplacement par rapport à l'horizon, cette lunette fait apparaître une photo et donne le nom et l'altitude de la montagne sur laquelle l'objectif s'arrête, carte de la Suisse à l'appui! «Au total, il y a 50 sommets», précise Willy Form, qui souligne l'un des atouts du système choisi: «Il n'est pas nécessaire de quitter la lunette des yeux.»

**Etudiants loclois imaginatifs**

Ce projet n'aurait pas abouti «sans le concours efficace



Conçue par des étudiants de l'Ecole d'ingénieurs du Locle, cette lunette fait apparaître une photo et donne le nom et l'altitude des montagnes figurant sur la nouvelle table panoramique.

PHOTO IORI

du département de construction mécanique de l'Ecole d'ingénieurs du Locle, sous la direction du professeur Ferrier, et dont les étudiants nous ont proposé une demi-douzaine de systèmes, tous prenant en considération les derniers développements en électronique et en informatique». De surcroît, l'école a pris à sa charge tous les frais relatifs à la conception et au

développement, jusqu'au prototype.

Datant de 1912, le panorama de la tour de Chaumont avait fait son temps. «Certaines parties étaient devenues illisibles, sans compter qu'il était trop chargé et qu'il comportait quelques erreurs», commente Willy Form. Pro Funi a dès lors mandaté l'artiste et graphiste Daniel de

Coulon qui, d'après des photos prises par Jean-Jacques Luder, a dessiné le panorama dévoilé hier.

Mesurant 2m50 de longueur, ce dessin digitalisé et protégé des intempéries «est d'une beauté exceptionnelle, digne du panorama unique qui se déploie devant l'observateur au sommet de la tour». /PHO

## De l'industrie au commerce

**Fontainemelon** ■ *Coop veut construire un nouveau magasin à la place du bâtiment d'Urs Meyer. Les élus en débattent*

Le bâtiment industriel et le magasin d'Urs Meyer SA, situés à l'entrée est de Fontainemelon, en face de l'usine du groupe Swatch, seront prochainement détruits au profit de la construction d'un nouveau centre commercial Coop. Le projet est actuellement sur la table du Conseil général, qui devra se prononcer le 1er juillet prochain sur un plan spécial affectant la parcelle retenue de manière appropriée. La commune y voit de nombreuses opportunités pour ses propres chantiers et son économie, et c'est pourquoi l'exécutif appuie le projet.

Le Conseil communal de Fontainemelon précise dans son rapport à l'appui des élus que le futur centre commercial pourrait créer une vingtaine d'emplois supplémentaires au village. Outre le fait de pouvoir disposer d'un centre commercial à proximité immédiate de leur domicile, les habitants de Fontainemelon ne seront pas gênés par le trafic et le bruit générés par la nouvelle activité. Pour l'exécutif, la construction de ce commerce, sur une parcelle de 8000 mètres carrés, est de plus une opportunité de répartir les coûts importants découlant de la future mise en

séparatif des conduites sous la route cantonale Cernier-Fontainemelon.

**Référendum possible**

Le bâtiment d'Urs Meyer sera détruit pour laisser place au centre commercial, doté d'une centaine de places de parc pour les clients et les livraisons. Le magasin prendra place dans un volume de 53 mètres de long, 44m de large et six mètres de haut, dûment ventilé et climatisé. Les fondations de l'ancienne entreprise seront maintenues.

La parcelle doit être mise en zone commerciale au préalable et le plan d'alignement

communal doit être abrogé dans le secteur concerné. Ces deux décisions sont du ressort du Conseil général, avec possibilité de référendum. L'exécutif et les responsables de Coop ont négocié de concert et en partenariat avec le Service cantonal de l'aménagement du territoire, et le canton pourrait donner son feu vert d'ici la fin du mois de juin.

Si les élus acceptent, le 1er juillet prochain, ce plan spécial et le nouveau plan d'alignement sectoriel, il faudra encore une mise à l'enquête publique pour que Coop réalise son projet. /PHC

FONTAINES

### Le classique s'invite aussi

La Fête de la musique réservera aussi à Fontaines une partie classique, les organisateurs ayant enregistré l'inscription tardive de cinq interprètes. Demain soir, la tente dressée à côté du collège accueillera dès 18h divers groupes et ensembles régionaux, et les auditeurs pourront aussi faire un petit tour au temple dès 21h pour applaudir Chantal Cantin (soprano), Mireille Meystre (flûte traversière), Olivier Guy (hautbois), ainsi que les organistes Josiane Christen et Marianne Lehmann, dans des œuvres de Mozart, Gluck, Rossini, Bach, Loeillet, Albinoni, Fauré, Bizet, Haydn. Samedi, la manifestation proposera en apothéose une grande soirée musicale. /comm

PUBLICITÉ

# MOBALPA

CUISINES, BAINS & RANGEMENTS

## Le spécialiste de l'équipement de la maison

<p><b>AIGLE</b> FN Cuisines SA Tél. 024/4679292</p>	<p><b>DÉLÉMONT</b> DS Cuisines Tél. 032/4227057</p>	<p><b>LA CROIX-SUR-LUTRY</b> Huber René et Fils Tél. 021/7921939</p>
<p><b>ATHENAZ</b> Meyer Claude André Tél. 022/7563361</p>	<p><b>GENÈVE</b> Stepher SA Tél. 022/7369912</p>	<p><b>MORGES</b> Pichon et Sandoz Tél. 021/8035693</p>
<p><b>CHATILLENS</b> Glaiser Agencements SA Tél. 021/9077030</p>	<p><b>GLAND</b> Duffour SA Electroménager Tél. 022/3643031</p>	<p><b>ORNY</b> Atelier Création Tél. 021/8661016</p>
<p><b>CORSEAUX / VEVEY</b> Habitat &amp; Confort SA Tél. 021/9224850</p>	<p><b>LA CHAUX-DE-FOND</b> C. Dubois Agencements Tél. 032/9684266</p>	<p><b>SAINT-BLAISE</b> L.-A. Coulet Tél. 032/7535751</p>

## CEP: structure renforcée

**Bévilard ■ La Chambre d'économie publique développe ses activités de manière intensive**

Par  
Olivier Odiet

Très active dans la mise en relation des acteurs économiques et politiques du Jura bernois, la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) a tenu sa 22<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire hier soir, à Bévilard, sous la présidence de Francis Koller. «Notre chambre souhaite encore se développer dans le domaine de la promotion économique. A cet effet, nous avons acquis le bâtiment Wahli, à Bévilard, ainsi qu'une importante surface d'atelier», a-t-il précisé,

avant d'indiquer que la CEP allait mettre l'accent sur trois axes: la mise en place d'un centre de compétences économiques; l'organisation d'une pépinière d'entreprise artisanale et de services; enfin, la création d'une vitrine de l'économie du Jura bernois (lire encadré).

La CEP disposera également d'une antenne à Tramelan, placée sous la responsabilité d'Aline Gay. Engagée sous forme de mandat, elle assumera une fonction dans le domaine du coaching et du controlling. Le secrétariat de la Société suisse des entrepre-

neurs, section Jura bernois, sera dirigé par le Tramelot Patrick Zürcher, nouveau coordinateur des activités de la CEP.

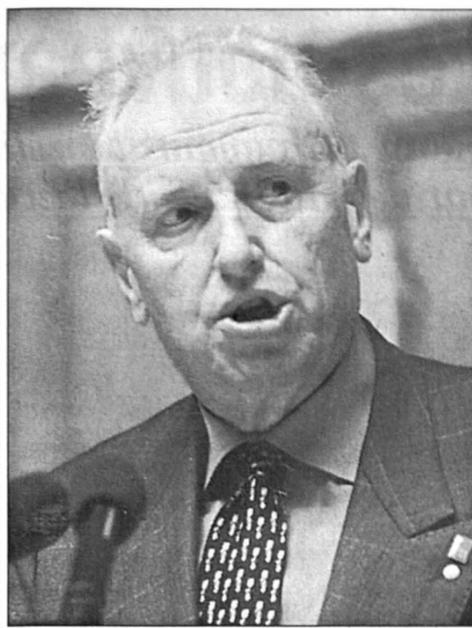
### Coup de maître

La première édition de Tecplast, salon de la plasturgie et de la sous-traitance, a connu un succès éclatant en 2001. Francis Koller ne pouvait passer cet événement sous silence dans le rapport annuel de la CEP: «A notre connaissance, il n'existe aucun autre salon de la plasturgie en Suisse. La place était à prendre, nous l'avons prise», a indiqué le Prévôtois, avec un sentiment de fierté légitime. «Les objectifs prévus lors du lancement de ce salon ont été atteints», a dit Francis Koller en conclusion.

Hier soir, l'assemblée a nommé trois nouveaux membres au sein du comité de la CEP. Il s'agit de Philippe Zimmermann (ingénieur ETS, à Malleray), François Vorpe (directeur d'une entreprise de menuiserie et de pompes funèbres, à Tavannes), Jürg Haefeli (directeur des Lamineries Matthey, à La Neuveville). Quant à Nicolas Von der Weid, il a démissionné pour raisons d'âge. Le maire de Reconvilier, Flavio Torti, accède pour sa part au poste de vice-président de la CEP. /OOD



Dans son bâtiment de Bévilard, la CEP développe ses activités à vitesse grand V. PHOTO ODIET



C'est au 30 juin prochain que l'AIJ vivra la passation de pouvoirs entre le Vaudois Jean-François Leuba (à gauche) et le Valaisan Serge Sierro. PHOTOS A

## Un Valaisan pour un Vaudois

**Assemblée interjurassienne ■ Le Conseil fédéral a annoncé hier l'élection du Sierrois Serge Sierro**

Un avocat valaisan de 52 ans présidera l'Assemblée interjurassienne (AIJ), dès le 1<sup>er</sup> juillet prochain: suite à la démission de Jean-François Leuba, le Conseil fédéral a nommé Serge Sierro, ancien conseiller d'Etat valaisan. Son mandat porte jusqu'à la fin de l'année prochaine. Mais l'opportunité de le renouveler sera discutée avec le rapport d'activité 2003 de l'AIJ, précise le courrier adressé par Ruth Metzler aux membres de l'assemblée.

Tandis que le secrétariat de l'AIJ recevait ladite lettre, la ministre jurassienne Anita Rion annonçait également la nouvelle au Parlement jurassien (lire également en page 15).

### Le troisième président

La décision a été prise durant la séance tenue le 14 juin par le Conseil fédéral et avait préalablement obtenu l'agrément des gouvernements bernois et jurassien, ajoute le Département fédéral de justice et police. C'est que le nom du Valaisan avait été avancé en janvier dernier déjà, durant la conférence tripartite tenue par Ruth Metzler, le conseiller d'Etat bernois Mario Annoni

et le ministre jurassien Jean-François Roth.

Serge Sierro sera le troisième président de l'Assemblée interjurassienne, créée en 1994. L'ancien conseiller fédéral René Felber avait été le premier à en tenir les rênes. Au début 1997, Jean-François Leuba lui avait succédé. Ce dernier a présenté sa démission pour raison d'âge et dirigera, aujourd'hui même, sa dernière assemblée plénière.

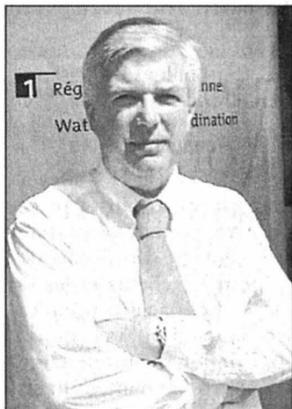
Le nouveau président a affirmé à l'ATS qu'il porte un

grand intérêt à la Question jurassienne et qu'il a été convaincu par le climat constructif régnant au sein de l'AIJ. Son entrée en politique active date de 1976, lorsqu'il a été élu conseiller municipal de Sierre, ville qu'il a présidée en 1988. En 1992, Serge Sierro est entré au gouvernement valaisan, où il dirigeait le département de l'éducation. Le bilinguisme y fut un de ses principaux chevaux de bataille. Il a renoncé à sa charge, au printemps 2001. /DOM-ats

## Vitrine de l'économie

Dans son bâtiment de Bévilard, la CEP bénéficie désormais d'un centre de compétences économiques régional qui regroupe, notamment, les secrétariats de la CEP, du Siams, de Tecplast, de l'Union cantonale de l'industrie, de Swissfirms et de la Société suisse des entrepreneurs. La CEP accueillera également l'Association régionale Jura-Bienne dans ses locaux. D'autre part, il est prévu de contacter des associations économiques et des sociétés de services (fiduciaires, bureaux d'avocats) pour compléter ce centre. Autre nouveauté: la

création d'une vitrine de l'économie du Jura bernois. Celle-ci est destinée à la présentation d'entreprises industrielles et artisanales dans une salle d'exposition permanente. «Ce lieu doit également être un forum de rencontres entre industries, écoles techniques ou autres, associations professionnelles et autorités politiques», signale Francis Koller. En résumé, la CEP est prête à œuvrer toujours plus intensivement au développement économique du Jura bernois. Une tâche exaltante, que la chambre se réjouit de conduire avec l'appui des communes, des entreprises régionales et de ses membres. /ood



Francis Koller: un président débordant de vitalité. PHOTO ODIET

**N**ul n'est prophète en son pays. Voilà qui se vérifie décidément dans le Jura historique, où l'on va chercher de plus en plus loin «la» personne qui pourrait bien faire avancer l'Assemblée interjurassienne...

### Des étoiles entre l'ours et la crosse

Un voisin neuchâtelois, puis un Vaudois, et enfin un Valaisan: pour l'AIJ, la valeur des présidents serait-elle donc devenue proportionnelle à la distance qui les sépare géographiquement du nœud du problème?

Sans vouloir le moins du monde mettre en doute les qualités politiques et humaines de Serge Sierro, comment ne pas se demander combien d'années il faudra encore, à cette AIJ, pour se diriger de l'intérieur? Plus généralement, combien de temps faudra-t-il encore aux gens de ce pays jurassien pour parler sans arbitre? On nous a tant et tant affirmé que les débats étaient aussi cordiaux qu'enrichissants, à l'AIJ, qu'on peine à comprendre ce besoin, en 2002 encore, d'un «boss» neutre et donc le plus extérieur possible.

Dominique Egger

COMMENTAIRE

## RÉGION PRATIQUE

### URGENCES

- Police: 117.
- Ambulance et urgences sanitaires: 144.
- Feu: 118.
- Médecins de garde: de La Ferrière à Villeret, tél. 079 240 55 45; de Courtelary à Péry, tél. 032 941 37 37; Tramelan, tél. 032 493 55 55.
- Pharmacies de service: Saint-Imier, le 111 renseigne; Tramelan, von der Weid, 032 487 40 30, jusqu'au 21.6. La Neuveville, de la Tour, 032 751 24 24, jusqu'au 23.6.

### PISCINES

- Tramelan Piscine du Château: 10-19h.
- Saint-Imier Piscine d'Erguël, 9-19h.

### AGENDA

- Spectacle musical «Un air de famille», par le chœur des écoles scoldaire de Courtelary et de Saint-Imier, salle de spectacles de Saint-Imier, 20h.

## Haute technologie dans le vallon

**Industrie automobile ■ L'entreprise Sonceboz SA conforte sa position en améliorant la propreté du moteur diesel**

L'entreprise Sonceboz SA, dans la localité du même nom, occupe une place de choix parmi les fournisseurs de produit de haute technologie pour l'industrie automobile. La qualité de sa production, ajoutée à ses grandes capacités de développement, vient de lui valoir un nouveau débouché, dans le domaine du moteur diesel.

Le moteur diesel est en pleine expansion. Il occupe la moitié du marché en France ou en Italie. Et si l'on n'en est encore qu'à 12% en Suisse, sa part y a quadruplé ces toutes dernières années. L'Europe visant à réduire d'un tiers les émissions polluantes, les constructeurs de moteurs diesel ont

lancé d'importants programmes de recherche. L'un des axes de réduction consiste à brûler une deuxième fois une partie des gaz d'échappement, dans les phases de pollution élevée, et nécessite un système pour régler la proportion de gaz réintroduite dans le circuit.

Sonceboz SA a été choisie pour développer la vanne motorisée ad hoc, d'abord sur le moteur diesel le plus puissant au monde, le prestigieux V8 de la Mercedes S400 CDI, avant tous les moteurs diesel à injection directe de la gamme 21 et plus.

Et, ces prochaines années, la vanne développée à Sonceboz équipera bien d'autres véhicules, de diverses marques. /comm-réd



Grâce à la vanne développée par Sonceboz SA, les moteurs diesel deviennent plus propres. PHOTO A

## ENBREF

**PRO SENECTUTE ■ En route!** Aujourd'hui, Pro Senectute propose une balade à la Vieille Vacherie. Rendez-vous à la gare de Courtelary, à 13h30, pour une marche de deux heures et trois quarts environ. /réd

**COURTELARY ■ Home d'enfants en fête.** Le Home d'enfants invite chaleureusement la population à sa fête de printemps, demain dès 17h30. Intitulé «Il était une fois un garçon et une fille», et conçu comme une comédie musicale, le spectacle 2002 débutera à 18h30. Exposition, boissons, restauration chaude et pâtisseries complètent le programme. /réd

**CANTON ■ L'égalité en brochure.** Le canton publie désormais deux fois par an une brochure sur l'égalité entre hommes et femmes. Elle s'intitule «alter égales» et on peut l'obtenir gratuitement auprès du Bureau de l'égalité, case postale, 3000 Berne 8. /réd

# «Jura pays ouvert» dans la confusion

**Parlement ■ Au terme de trois heures de délibérations souvent confuses et d'un affrontement gauche-droite, les députés avalisent un projet qui laisse beaucoup d'interrogations en suspens**

Par  
Victor Giordano

Il aura fallu faire trois tours d'horloge pour arriver au bout des 17 articles de la loi sur «Jura pays ouvert» (JPO). Encore peut-on dire que la se-

conde lecture s'annonce animée, car peu d'arguments convaincants ont été énoncés malgré la longueur de la discussion.

Chacun admet que, vu l'érosion et le vieillissement démographique, il faut retenir les

jeunes Jurassiens au pays et attirer de nouveaux habitants. Les mesures prévues par JPO ne sont pas contestées en vue d'atteindre un tel but, soit 80.000 habitants en 2020. Pourtant, les modalités de la baisse de la fiscalité donnent lieu à une fronde importante. Le Gouvernement a pourtant fini, avec les groupes démocrate-chrétien et radical, par admettre que la loi soit soumise obligatoirement au peuple, ce que le PCSI avait jusque-là demandé en vain. Mais cette concession n'est pas de nature à faire lâcher les opposants et le consensus s'arrête là.

Le Gouvernement précise que les modalités de la baisse d'impôt ne doivent pas figurer dans la loi JPO, mais dans la loi d'impôt. On peut se ranger à cet avis, mais encore faut-il savoir quelle sera la baisse.

Le débat est tombé ensuite dans la confusion pour savoir si cette baisse diminuerait les recettes des communes. On a fini par apprendre que tel ne serait pas le cas. Mais il aurait tout de même été plus simple de le dire clairement dans la loi, en spécifiant que la baisse porte sur l'impôt cantonal. C'est tellement simple à dire, alors pourquoi ne pas s'y résoudre?

## Recours à la cour

La gauche n'a rien voulu savoir d'une baisse linéaire de l'impôt, soit le même taux pour chacun, donc plus de francs pour les hauts revenus que pour les bas revenus. Sur ce

point, PDC et PLR se sont unis contre tous les autres députés.

On s'y attendait un peu et l'épisode ne manquera pas de piquant. Le Gouvernement ayant maintenu son projet de confier les tâches de JPO à une fondation, les socialistes ont annoncé qu'ils recourraient à la Cour constitutionnelle. On peut en effet admettre que l'Etat confie certaines tâches à une fondation extérieure au canton. Mais il s'agit, dans JPO, de tâches essentielles portant sur des domaines importants et de manière durable (20 ans). Et, surtout, le Parlement n'a pas une prise suffisante sur les décisions qui seront arrêtées. Il fixera certes le crédit-cadre tous les quatre ans, mais, ensuite, la fondation, échappera complètement à son contrôle.

Pour une grande minorité

de députés, c'est intolérable, antidémocratique, contraire à toute pratique parlementaire. Jean-François Roth et ses contradicteurs ont tenu sur ce sujet un dialogue de sourds encore compliqué par quelques digressions ne portant pas sur l'essentiel, mais suffisant à embrouiller les esprits.

On ne voit pas en quoi, notamment, il serait impossible de créer un service de l'Etat qui exécute JPO. Le ministre affirme qu'ainsi il sera difficile de faire appel à des capitaux privés. Mais a-t-on la certitude que ceux-ci seront trouvés par une fondation de droit privé? Cette question, posée hier au Parlement, est restée sans écho aucun. Peut-être que la réponse attendue viendra en seconde lecture, une fois les vacances estivales passées. /VIG

## Tornos en avant

L'heure des questions orales a été courte, au Parlement jurassien. Pierre-André Comte a évoqué Tornos. Le Gouvernement se ralliera à la proposition de la ville de Moutier de créer un groupe de concertation dans la recherche de solution pour les personnes licenciées. Le succès de l'abonnement Vagabond a amené à demander s'il pourrait être étendu à toutes les zones pour les adultes, mais cela serait trop coûteux. Quant au commandant de la police Henri-Joseph Theubet, il a été nommé en se fondant sur une analyse fouillée d'un bureau spécialisé.

Joël Vallat a, lui, demandé que la nouvelle Convention collective des hôpitaux soit aussi appliquée dans les Services de soins à domicile et dans les homes, ce qui sera étudié effectivement. Quant à Henri Loviat, PCSI, il s'est étonné des informations inexactes figurant sur le site internet de l'Etat, et du fait que ses remarques aux responsables n'aient pas abouti à un changement. Le ministre examinera. Ami Lièvre, PS, a protesté contre la suppression de la transmission des programmes des TV allemandes en région francophone. Le Gouvernement interviendra, mais sans grand espoir. Rémy Meury, CS-POP, s'est étonné que les régies fédérales maltraitent le français, et cite quelques exemples édifiants des CFF, de Swisscom, de La Poste. Le ministre Pierre Kohler écrira, mais ne se fait guère d'illusions quant aux effets.

Enfin, Jean Paupe, PDC, a évoqué la recherche d'une ferme pour une fondation étrangère, désireuse de s'établir dans le Jura. Il s'agit d'une société néerlandaise qui entend donner des cours de méditation transcendante, de yoga et autres disciplines plus ou moins ésotériques. Plusieurs cantons sont intéressés. Cela concernerait plusieurs centaines de personnes simultanément, et un investissement de 25 millions serait réalisé. Mais on n'en saura pas plus, dans l'attente que les pourparlers avancent quant à ce projet. /vig

Le projet «Jura pays ouvert» (JPO) est attachant à plus d'un titre, parce qu'il embrasse de nombreux domaines: culture, famille, sport, économie, ouverture sur les voisins, fiscalité, formation professionnelle, nouvelles techniques de communication, et qu'ainsi il s'ouvre sur les domaines qui feront la vie des Jurassiens de demain.

## C'est mal parti

Seuls des esprits ouverts, un brin visionnaires et ne rechignant pas à la réflexion sur après-demain peuvent se trouver à sa base. Sur ces prémices très favorables, l'observateur impartial ne parvient pas à comprendre qu'il soit impossible de faire évoluer ce projet sur des modalités, importantes certes, mais qui ne remettent pas la finalité en cause.

C'est pourtant ce qui se produit depuis des semaines et qui s'est répété hier au Parlement. JPO, c'est le projet initial ou rien. Même le risque de perdre six mois par un recours constitutionnel ne fait pas plier les esprits. Même la menace que la moitié de la population (par ses députés) n'y adhère pas, ne fait pas bouger d'un iota. Le Jura s'apprête à accueillir 12.000 nouveaux habitants en dix-huit ans, sans se soucier d'une quelconque politique du logement. Qu'à cela ne tienne! Les salaires y sont bien plus repoussants que les impôts et on ne s'en soucie guère? On verra bien...

Bref, JPO est un très beau projet, mais il est très mal parti. C'est vraiment très très regrettable, mais ça n'est pas (encore) irrémédiable. L'espoir, même s'il a fortement minci hier, est (encore un petit peu) permis. Un chouïa.

Victor Giordano



Les députés peinent à comprendre la philosophie de «Jura pays ouvert» expliquée par Jean-François Roth. PHOTO A-GALLEY

## L'environnement aussi



Un groupe de militants d'organisations écologistes a tenu une petite manifestation hier, à l'entrée de la salle du Parlement. Entourés de quelques petites pancartes, ils ont remis, avec le sourire, diverses fleurs et plantes aux mains des députés et des ministres, afin de leur signaler que la protection de l'environnement et l'encouragement du développement durable devraient aussi figurer dans le projet «Jura pays ouvert», dont les députés ont ensuite discuté durant trois heures.

PHOTO BIST

## Il faut étudier la création d'un canton à six districts

Publié chaque année à l'approche du 23 juin, le rapport du Gouvernement sur l'unité du Jura a abandonné cette année la langue de bois. L'exécutif cantonal ne mâche pas ses mots. Le statut particulier du Jura bernois n'a rien de particulier. Il est contraire à l'accord du 25 mars 1994 et à la résolution 44 de l'Assemblée interjurassienne (AIJ). Le Conseil du Jura bernois n'aura pas de pouvoir de décision, sauf dans des domaines très restreints, et il ne disposera pas de moyens financiers et politiques. Le statut concédé par Berne est inconsistant et la mauvaise volonté de Berne dans la mise sur pied d'institutions communes, malgré quelques succès, est évidente

et consiste souvent en des attermolements. Cela ne peut être satisfaisant.

Ces propos ont trouvé des oreilles réceptives. Plusieurs députés en ont convenu, particulièrement le radical Jean-Michel Conti: «Il faut aller de l'avant et charger l'AIJ d'étudier la création d'un canton de six districts». Sur cette base, le Jura bernois pourra comparer entre le statut inconsistant que Berne lui concède et le statut que ledit canton lui réserverait. S'exprimant au nom de Moutier, Christian Vaquin a rappelé que, vu la pauvreté du statut, Moutier pourrait jouer un rôle charnière, allusion claire à un nouveau scrutin d'autodétermination, même si les risques d'un échec doivent être mesurés.

Dans la foulée, on a appris que le Valaisan Serge Sierro remplacera Jean-François Leuba à la présidence de l'AIJ. Mais le Gouvernement est prié de clamer son mécontentement, lors de la prochaine réunion tripartite.

A la vérité, Jean-François Roth, tout en ne disconvenant pas de la justesse de telles injonctions, invite à la patience, plutôt qu'à l'impatience. Il craint les effets négatifs d'une politique trop active. Il en appelle à une approche nuancée, afin de ne brusquer personne. On ne peut rien faire sans l'adhésion volontaire du Jura bernois, et il faut laisser à cette région le temps de réfléchir puis d'agir... lentement. Alors, pédale douce! /vig

## RÉGION PRATIQUE

### URGENCES

- Ambulances de Saignelégier: 144 ou 032 952 12 12.
- Médecins: en cas d'absence du médecin habituel, téléphoner à l'hôpital Saint-Joseph à Saignelégier, 032 952 12 12.
- Pharmacie des Franches-Montagnes: service de garde, 032 951 12 03 et 032 951 12 01 pour tout renseignement.
- Dépannages: Centrale, 032 955 14 12.
- Taxis: piquet de nuit 032 951 21 18.

### BIBLIOTHÈQUE

■ Le Noirmont: lu 17-19h, ma 14-17h, ve 8h30-11h30.

### LUOTHÈQUES

■ Saignelégier (Hôtel de ville): ma 15-16h30, je 16-17h30. Les Bois (salle de gymnastique): le 1er lundi du mois 14h30-17h30. Les Genevez (salle de gymnastique): le 2e

mercredi du mois 13h30-14h30. Le Noirmont (nouveau collège): ma 15-17h. Les Breuleux (école primaire): le 4e mercredi du mois 13h30-16h30.

### AGENDA

#### DEMAIN

- Récital Dans le cadre de la Saint-Jean à Montfaucon, soirée musicale avec P'tit Jean dès 21h30.
- Théâtre Dans le cadre de la quatrième édition de «Regard de Rauracie», théâtre patois à 20h15 et théâtre «expl-eau-sif» à 21h30, à Develier.
- Vernissage Vernissage à 18h, de l'exposition «Le degré 02 de l'objet», au musée jurassien d'art et d'histoire de Delémont.
- Musique Fête de la musique dès 17h, sur la place de la gare à Delémont.

**PRÉPOSÉ AUX POUR-SUITES ■ Daniel Farine élu.** Le Parlement jurassien a choisi entre deux candidats pour le poste de préposé à l'Office des poursuites du district de Porrentruy. Il a élu Daniel Farine, 40 ans, avocat, de Courgenay, qui a obtenu 29 voix. Son concurrent Marcel Ryser, pourtant proposé par le groupe radical, n'en a recueilli que 22. /vig

**SÉVICES SEXUELS ■ Prison ferme pour un sexagé-**

**naire.** Le Tribunal de première instance du Jura a prononcé, hier, une condamnation de deux ans et demi de prison ferme envers un sexagénaire reconnu coupable de contrainte, d'actes et de sévices d'ordre sexuel commis envers un jeune garçon de 13 ans, avec lequel, après des attouchements, il a entretenu des relations sexuelles durant près de deux ans, chaque semaine. Le coupable a été arrêté après le prononcé du jugement. Il de-

vra en outre supporter les frais de justice et verser une indemnité de 10.000 francs à sa victime, aujourd'hui âgée de 20 ans. /vig

**LA CHAUX-DES-BREULEUX ■ Une assemblée positive.** L'assemblée communale de La Chaux-des-Breuleux, forte de six personnes seulement, a accepté toutes les propositions qui lui ont été soumises. Les comptes 2001 présentent un excédent de recettes de 8672 francs. Trois

crédits ont été approuvés, soit 20.000 francs pour le goudronnage de la route du Haut, 25.000 francs pour la station d'épuration du bâtiment administratif, et 5000 francs pour un plan général des eaux usées. L'assemblée a approuvé une convention relative au Centre collecteur de déchets carnés et donné compétence au Syndicat des communes et une contribution annuelle de 544 francs. Enfin, le règlement des inhumations a été admis. /vig

## ENBREF

**L'EXPRESS** **LIVE MUSIC PRODUCTION** **coop**

présentent:

**Patrick Bruel**

**en concert**

**Patrick Bruel**

Lundi 15 juillet 2002  
Arteplage de Neuchâtel

VENTE DES DERNIERS BILLETS EN EXCLUSIVITÉ  
CHEZ **coop** PORTES-ROUGES, NEUCHÂTEL

le samedi 22 juin 2002 dès 7h30 et jusqu'à épuisement du stock

Pour satisfaire ses nombreux clients qui n'ont pu trouver de billets,  
COOP a le plaisir de remettre en vente 200 billets pour le concert de Patrick Bruel.

**Z** **UBS** **1004**

## DIVERS

**SOUND VISION FUST**

**Service à domicile Fust pour Home Cinéma.**  
Raccordement, câblage et réglage optimal du son.

**L'offre Fust pour la finale de la Coupe du Monde!**

**1099.- 799.-**  
Vous économisez 300.-

**1299.- 999.-**  
Vous économisez 300.-

**Des images contrastées et nettes grâce au tube image Black PEARL**

**Le home cinéma à la fois beau et avantageux.**  
**aiwa XR-DV701**

**THOMSON 28 DP 45 EG**  
Téléviseur No art. 1210357

**Home Cinema No art. 951115**

**LES RÈGLES FUST:** • Garantie de prix bas • Un choix immense des tous derniers articles de marque, en stock • Occasions et modèle d'exposition • Prolongation de garantie jusqu'à 10 ans • Louer au lieu d'acheter • NOUS RÉPARONS MÊME LES APPAREILS QUI N'ONT PAS ÉTÉ ACHETÉS CHEZ NOUS!

Commande directe par [www.fust.ch](http://www.fust.ch) avec droit d'échange et boutique des occasions

Bienne, chez Coop-Centre (ex Jelmoli), 032/328 70 60 • Bienne, EUROFust, Route Soleure 122\*, \*jeudi ouverture nocturne jusqu'à 21h, 032/344 16 02 • Delémont, Avenue de la Gare 40, 032/421 48 12 • La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, Boulevard des Eplatures 44, 032/924 54 14 • Marin, Marin-Centre, Fleur-de-Lys 26, 032/756 92 42 • Neuchâtel, chez Globus (Armourins), 032/727 71 35 • Porrentruy, Inno les galeries, (ex Innovation), 032/465 96 30 • Réparation et remplacement immédiat d'appareils 0848 559 111 • Possibilité de commande par fax 071/955 54 44 • Emplacement de notre 130 succursales: 0848 559 111 ou [www.fust.ch](http://www.fust.ch)

Et ça fonctionne.

**! Récupérer votre argent, notre affaire !**  
D'une manière conséquente et professionnelle, nous nous occupons de récupérer votre argent à partir de Fr. 10 000.-, même ancien.

**Galvaro AG**  
Tél. 071 226 40 73, fax 071 226 40 71

**Machines professionnelles à mettre sous vide**

dès Fr. 1000.-

**Tél. 021 948 8566.**

**Vacances à la mer !**

Italie Adriatique - Cervia (RA)

**Hôtel BUENOS AIRES\*\*\***

Face à la mer, près de la pinède, parking. Chambres avec WC privés, V - Sat, coffre-fort, téléphone et balcon

Menus à choix (viande/poisson), petit déjeuner-buffet

**Spécial JUILLET, 1 semaine en pension complète Chfr. 450.-****GRATUIT** : entrée parc aquatique, famille de 4 = 3 payants**SUPER RÉDUCTION aux plus de 50 ans : - 10 %**Réception Hôtel :  
tél. 0039 0544 973174, fax 0039 0544 970822  
Bureau d'informations et réservations :  
tél. 0039 0865 96179; fax 0039 0865 96376  
Internet : [www.costadelsolohotels.com](http://www.costadelsolohotels.com)

## AUTOS-MOTOS-VELOS

**Opel Corsa C**3 portes, 5 vitesses, rouge City, 2000, 13.000 km.  
Garantie 1 année - crédit.**Tél. 032 753 11 53**  
ou **078 714 73 76.****Opel Corsa B 1.4 Swing**Violet, 1996, 88.000 km.  
Fr. 8.400.-  
Crédit possible.**Tél. 079 230 57 22****Assistant(e)**

Cherchons pour notre bureau français, allemand, anglais. Parfaite maîtrise de l'orthographe française et de l'ensemble des outils MSOffice.

Capable d'assurer avec beaucoup d'indépendance et de polyvalence le secrétariat ainsi que le suivi d'une petite équipe interne, des clients et des ressources externes.

Vous êtes responsable, faites preuve de curiosité intellectuelle et avec le sens des contacts?

Merci d'envoyer votre dossier avec lettre manuscrite à:

**FXM TRADUCTION S.à r.l.**  
Case postale, 206 Corcelles  
[www.fxm.ch](http://www.fxm.ch)**PLAZA CINÉMA S.A.**  
à La Chaux-de-Fonds

recherche

**Employé(e) de commerce à 60% environ****Tâches principales:**  
- Gestion des plannings de travail.  
- Administration générale.  
- Réception des téléphones.  
- Petite comptabilité.**Profil des compétences:**  
- CFC d'employé(e) de commerce.  
- Expérience de 2 - 3 ans dans un poste similaire.  
- Autonome et organisé(e).**Date d'entrée en fonction:** tout de suite ou à convenir.Les offres manuscrites accompagnées des documents usuels doivent être adressées à: **PLAZA CINÉMA SA**, case postale 315, 2300 La Chaux-de-Fonds.  
**Renseignements:** tél. 032 710 10 44.**Restaurant - Pizzeria**recherche  
**Cuisinier - pizzaiolo****Sommelière**Avec ou sans patente.  
Occupation 50% à 100%.  
Téléphoner au **079 280 63 15**  
(9 heures - 12 heures)**Cabinet dentaire généraliste du Jura bernois**cherche  
**Assistants dentaires diplômées**A 100% et temps partiel.  
Pour date à convenir.  
Faire offre sous chiffres  
**160-740618** à Publicitas S.A.,  
case postale, 2740 Moutier.

## insérer online.

Passer des annonces  
24 heures sur 24:  
rapide, simple et efficace.  
[www.publicitas.ch](http://www.publicitas.ch)La Fondation **LES PERCE-NEIGE**  
Secteur Enfance et Adolescence  
cherche pour son centre pédagogique,  
unité de Neuchâtel**UN(E) ÉDUCATEUR(TRICE) ENSEIGNANT(E)**

poste à 100%

**Fonctions:**

- Avoir la responsabilité d'une classe intégrée dans une école secondaire.
- Accompagner des élèves adolescents avec handicap mental.
- Travail en équipe pluridisciplinaire.

**Exigences:**

- Diplôme de l'IPC section scolaire ou d'instituteur(trice) primaire avec si possible la formation d'enseignant spécialisé.
- Etre capable d'enseigner les programmes de 2<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> primaire.

**Date d'entrée en fonctions:** 19 août 2002.

Les offres manuscrites, accompagnées de votre dossier de candidature sont à adresser jusqu'au 30 juin 2002 à la Direction de la Fondation Les Perce-Neige, Réf: NE, 2208 Les Hauts-Genèveys.

## OFFRES D'EMPLOI

Nous cherchons pour notre succursale de **La Chaux-de-Fonds**, afin de renforcer notre équipe**UN/E GÉRANT/E SUPPLÉANT/E UN/E CHEF/FE DE RAYON**

Ces postes d'avenir s'adressent à un/e candidat/e qui aimerait réussir une carrière professionnelle et qui répond au profil suivant:

- 30 - 45 ans
- Suisse ou permis C
- Au bénéfice d'un CFC de vente ou d'une formation équivalente dans le commerce de détail
- Expérimenté/e dans la mode, idéalement dans le prêt-à-porter
- Ayant du flair pour présenter et agencer les différents rayons
- Bon/ne organisateur/trice, capable d'encadrer et de diriger du personnel

Nous cherchons également

**UNE VENDEUSE AUXILIAIRE (à environ 50%)**

de première force, âgée de 25 à 45 ans, dynamique et flexible, ayant de l'expérience dans le domaine du textile et de la mode et un contact aisé avec la clientèle.

Êtes-vous intéressé/e par ce travail varié? N'hésitez pas! Notre gérante, Madame Grimaldi, attend avec plaisir votre candidature par courrier ou par téléphone.

**Vögele Mode S.A.**  
Av. Leopold Robert 49  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél: 032 / 913 52 00Autres postes de travail: [www.voegel-mode.com](http://www.voegel-mode.com)**Vögele**

Nous sommes présents en Suisse, Autriche, Allemagne, Belgique et aux Pays-Bas

CLAUDE DURUSSEL

**SILENCE COUPABLE**

**ROMAN**

**HOX VILLAGE**

Elle y gardait en permanence, tout au fond sous une couche composée de vieux journaux, de l'argent, en cas de besoin. Elle n'avait jamais fait confiance à personne, surtout pas à une banque, encore moins à une quelconque cachette dans son appartement. A l'évidence, le lieu le plus sûr était encore cette poussette qu'elle trimbalaient partout. Si d'aventure un cambrioleur l'avait surprise à la maison, jamais il n'aurait pensé à rechercher de l'argent dans cet endroit. A l'extérieur, cette charrette plus que désuète ne pouvait en aucun cas exciter une vague convoitise. Adeline n'avait cependant pas pensé à l'imprévisible, à l'accident...

La seule pensée qu'elle puisse avoir perdu son argent paralysait son cerveau inondé par un raz-de-marée. Aucune connexion normale n'étant assurée,

elle se débattait comme une noyée, suffoquant et lâchant du lest. Elle aurait pu demander de l'aide à sa fille, à la police; son bien le plus précieux était certainement resté sur le trottoir. Qui d'ailleurs se serait emparé de cet objet d'un autre âge, sans attrait particulier? Adeline se liquéfia, corps et âme, son sang se vidait en marre transparente à ses pieds. L'argent lui avait cruellement fait défaut toute sa vie; elle avait malgré tout économisé quelques pièces, sou par sou, alors même qu'elle en aurait eu bien besoin pour faire bouillir la marmite. «L'époque est difficile» se disait-elle, «mais que me réservent mes vieux jours?»; de sacrifice en sacrifice mensuel, elle était donc parvenue à remplir sa cagnotte.

Adeline savait sa fille auprès d'elle, mais elle ne pouvait pas se confier; comment lui expliquer l'inexplicable,

les privations, l'épargne forcée, cette sottise énorme qui l'avait conduite à engranger sa retraite dans la poussette.

## CHAPITRE VI

Estelle quitta sa mère vers quinze heures. Après le passage de l'infirmière de garde qui la rassura totalement, elle se sentit moins coupable de l'abandonner à son sort. Toute à ses préoccupations, elle prit place au volant de sa voiture sans remarquer l'enveloppe glissée sous l'essuie-glace. A la sortie du parc à temps limité, elle aperçut le message et elle profita de l'intersection avec la route principale pour immobiliser son véhicule et se saisir du cadeau du contractuel de service.

LES CINÉMAS À LA CHAUX-DE-FONDS

**CORSO** 916 13 77  
**LE CINEMA CORSO EST FERMÉ JUSQU'AU 6 AOÛT 2002**

**EDEN** 913 13 79  
**NOUS ÉTIONS SOLDATS**  
V.F. 15 h, 20 h 30.  
16 ans. Première suisse.  
De Randall Wallace. Avec Mel Gibson, Greg Kinnear, Madeleine Stowe.  
14 novembre 1965, au Viêt-Nam, il est parachuté avec ses 400 hommes au milieu de 2000 Viêt-Cong... Terrible et vrai!!!

**EDEN** 913 13 79  
**AND NOW... LADIES AND GENTLEMEN**  
V.F. 17 h 45. 12 ans.  
2e semaine. De Claude Lelouch. Avec Claudia Cardinale, Jeremy Irons, Patricia Kaas. Ses seules armes pour cambrioler les bijoutiers: le bluff et l'humour... Son destin va croiser celui d'une chanteuse...  
**DERNIERS JOURS**

**PLAZA** 916 13 55  
**SPIDERMAN**  
V.F. 15 h, 17 h 45, 20 h 30.  
Vendredi et samedi 23 h 15.  
12 ans. 3e semaine.  
De Sam Raimi. Avec Willem Dafoe, Kirsten Dunst, Tobey Maguire.  
Mordu par une araignée mutante, il développe d'étranges pouvoirs qu'il devra utiliser pour sauver la ville! Super génial!

**SCALA 1** 916 13 66  
**BLADE II**  
V.F. 15 h, 18 h, 20 h 30.  
Vendredi et samedi 23 h.  
16 ans. Première suisse.  
De Guillermo Del Toro. Avec Wesley Snipes, Kris Kristofferson, Ron Perlman. Son seul but, tuer les vampires. Leur seul but, tuer Blade. Mais lorsqu'un plus méchant qu'eux apparaît...

**SCALA 2** 916 13 66  
**STAR WARS - L'ATTAQUE DES CLONES**  
V.F. 15 h, 20 h 15.  
10 ans. 6e semaine.  
De G. Lucas. Avec H. Christensen, E. McGregor, N. Portman.  
Episode 2: Au fond de l'espace, la menace se précise! Obi-Wan Kenobi va découvrir une mystérieuse armée de clones...  
**DERNIERS JOURS**

**Une pièce d'identité sera demandée à toute personne dont l'âge pourrait prêter à confusion.  
Merci de votre compréhension!**

L'IMPRESSUM DE L'IMPARTIAL

**SOCIÉTÉ ÉDITRICE:** SNP Société Neuchâteloise de Presse SA  
**ÉDITEUR:** Fabien Wolfrath.  
**DIRECTEUR DES RÉDACTIONS:** Mario Sessa  
**RÉDACTEUR EN CHEF (RESP.):** Mario Sessa (a. i.).  
**SECRETÉNAIRE GÉNÉRAL:** Jacques Girard. redaction@l'impartial.ch  
**CANTON DE NEUCHÂTEL:** Stéphane Devaux (resp.), Rémy Gogniat, Sandra Spagnol, Brigitte Rebetez, Nicolas Huber, François Othenin-Girard. ne.canton@lexpress.ch  
**VILLE DE NEUCHÂTEL:** Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard, Alexandre Caldara.  
**LITTORAL ET VALLÉES:** Philippe Chopard (resp.), Florence Veya, Mariano De Cristofano, Christiane Meroni, Caroline Plachta, Santi Terol.  
**MONTAGNES:** Daniel Droz (resp.), Irène Brossard, Léo Bysaeth, Robert Nussbaum, Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz. montagnes@l'impartial.ch  
**JURA BERNOIS:** Dominique Eggler, Olivier Odiet. jura.bernois@l'impartial.ch  
**CANTON DU JURA:** Michel Gogniat, Victor Giordano. jura.canton@l'impartial.ch  
**SPORTS:** Jean-François Berdat (resp.), Julian Cervino, Emile Perrin, Gérard Stegmüller, Thomas Truong, Patrick Turuvani. sport@l'impartial.ch  
**MAGAZINE:** Dominique Bosshard (resp.), Sophie Bourquin. magazine@l'impartial.ch  
**ÉDITION SUISSE / MONDE / ÉCONOMIE / SOCIÉTÉ:** Guy C. Menusier (resp.), Chantal Amez-Droz, Eugenio D'Alessio.  
**À BERNE:** François Nussbaum, Stéphane Sieber.  
**ÉDITION RÉGIONALE:** François Treuthardt (resp.), Michel Merz, Serge-André Maire, Manuel Montavon, Nicolas Bringolf.  
**PHOTOGRAPHES:** Christian Galley, Richard Leuenberger, David Marchon.  
**INFOGRAPHISTE:** François Allanou.  
**DESSINATEUR:** Jean-Marc Elzingre.  
**SERVICES DES ABONNEMENTS:** rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. 032/910 20 40 diffusion@l'impartial.ch  
**RÉGIE DES ANNONCES:** Publicitas SA, 2300 La Chaux-de-Fonds rue Neuve 14. Tél. 032/910 20 50 Fax 032/910 20 59  
**IMPRESSON:** Centre Presse, Neuchâtel

LES CINÉMAS DANS LA RÉGION

**NEUCHÂTEL**  
**■ APOLLO 1,2,3** (032 710 10 33)  
**BLADE II.** 15h-18h-20h30. 16 ans. Première suisse. De G. Del Toro.  
**STAR WARS - L'ATTAQUE DES CLONES.** 15h-20h15. 10 ans. 6me semaine. De G. Lucas.  
**HAPPY TOGETHER.** 18h (VO st. fr/all.). 16 ans. Cycle «Gay pride». De W. Kar-Wai.  
**L'ÂGE DE GLACE.** 16h. Pour tous. 12me semaine. De Ch. Wedge.  
**Wilder.**  
**AVALON.** 18h (VO st. fr/all.). 12 ans. Cycle «Bandes à part!». De B. Levinson.  
**Y TU MAMA TAMBIE.** 20h45 (VO st. fr/all.). 16 ans. Première suisse. D'A. Cuaron.

**■ ARCADES** (032 710 10 44).  
**SPIDERMAN.** 15h-17h45-20h30. 12 ans. 3me semaine. De S. Raimi.  
**■ BIO** (032 710 10 55).  
**PAVILION OF WOMEN.** 15h30-18h-20h30 (VO st. fr/all.). 12 ans. Première suisse. De H. Yim.

**■ PALACE** (032 710 10 66)  
**INFIDÈLE.** 15h-20h30. 16 ans. 3me semaine. D'A. Lyne.  
**FATMA.** 18h (VO st. fr/all.). 12 ans. 2me semaine. De K. Ghorbal.  
**■ REX** (032 710 10 77)  
**IN THE BEDROOM.** 15h-17h45-20h30 (VO st. fr/all.). 16 ans. Première suisse. De T. Field.

**■ STUDIO** (032 710 10 88)  
**CALCULS MEURTRIERS.** 15h30-20h15. 16 ans. 2me semaine. De B. Schrøder.  
**B COMME BEJART.** 18h. 12 ans. Première suisse. De M. Schüpbach.

**ABC** 967 90 42  
**L'ÎLE AUX FLEURS**  
V.O., s.-t. fr./all., sans entr. 18 h 30.  
12 ans.  
De Song Il-gong. Avec Seo Joo-hee, Im Yoo-jin.  
Dans un paysage hivernal, trois femmes frappées par le destin, s'efforcent de survivre *moralement* en ralliant «L'ÎLE AUX FLEURS».

**ABC** 967 90 42  
**MILLENNIUM MAMBO**  
V.O. chinoise, s.-t. fr./all., sans entr. 20 h 45. 16 ans.  
De Hou Hsiao-hsien. Avec Shu Qi, Jack Kao, Tuan Chun-hao, Chen E, Yi-hsuan, Jun Takeuchi, Ko Takeuchi.  
Le cinéaste filme un bel oiseau de nuit dans sa valse-hésitation entre un amant jaloux et un protecteur douteux. Fascinant!

**LE LOCLE**  
**MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES.** Individuels: tous les jours 10-17h30. Visites guidées prévues à 10h15, 11h45, 13h15, 14h45, 16h15. Groupes: toute l'année sur réserv. 032 931 89 89. Visites également le lundi et en dehors de l'horaire. Jusqu'au 31 octobre.

**LES PONTS-DE-MARTEL**  
**FROMAGERIE.** Démonstration tous les jours, 8-12h/17-19h; fabrication 8-10h.

**SAINT-IMIER**  
**RELAIS CULTUREL D'ERGUËL.** Zürcher, jusqu'au 30.6.

**TRAMELAN**  
**CIP.** Jean-Pierre Béguelin. Jusqu'au 23.6.

**BÉVILARD**  
**■ PALACE**  
**STAR WARS ÉPISODE 2: L'ATTAQUE DES CLONES.** Ve/sa/di 20h30 (di aussi 16h). 9 ans. De G. Lucas.

**LES BREULEUX**  
**■ LUX**  
**LUCIA Y EL SEXO.** Ve/sa 20h30, di 20h (VO), 16 ans. De J. Medem.

**MOUTIER**  
**■ LE CINOCHE**  
**FROM HELL.** Je 20h30, sa 17h30 (VO st. fr/all.). 14 ans. De A. et A. Hugues.  
**HABLE CON ELLA.** Ve/sa 20h30, di 16h-20h30 (VO). 10 ans. De P. Almodovar.

**LE NOIRMONT**  
**■ CINÉLUCARNE** (032 953 11 84)  
**LES PETITES COULEURS.** Je 20h30, ve/sa 21h, di 20h30. 12 ans. De P. Plattner.

**SAINT-IMIER**  
**■ ESPACE NOIR** (032 941 35 35)  
Relâche Imériale.

**TAVANNES**  
**■ CINÉMA ROYAL**  
**LA PROPHÉTIE DES OMBRES.** Ve 20h30, sa 17h-21h, di 17h. 16 ans. De M. Pellington.  
**PETITES MISÈRES.** Di 20h30. 12 ans. De Ph. Bonn et L. Brandenbourger.

**TRAMELAN**  
**■ CINÉMATOGAPHE** (032 487 45 61)  
**SPIDERMAN.** Ve 17h30-20h30, sa 21h, di 17h. 14 ans. De S. Raimi.  
**LE CHEVAL DE VENT.** Je 20h, sa 18h, di 20h (VO). 14 ans. De D. Aoulad-Syad.

**BOUDRY**  
**LA PASSADE.** Peintures rétrospectives et récentes d'Oreste Pellegrini. Ouvert le soir des représentations, les jeudis de 18 à 20h. Jusqu'au 30.6.

**COLOMBIER**  
**CHÂTEAU.** Musée militaire et des toiles peintes, mémorial de la Brigade frontière 2, ouvert du mercredi au vendredi, visite commentée à 15h, ainsi que le 1er dimanche du mois. Visites commentées à 14h et 15h30. Jusqu'au 31.10.

**CRESSIER**  
**SENTIER DIDACTIQUE VITICOLE VITI-TOUR.** 27 panneaux abordant les thèmes de la viticulture, de l'histoire et de l'environnement répartis sur des parcours de 3 - 5 ou 8 km. Départ et arrivée au caveau de dégustation ouvert: ve 17-19h30, sa 11-12h30/16h30-19h, di 11-12h30.

LES MUSÉES DANS LA RÉGION

**LA CHAUX-DE-FONDS**  
**MUSÉE DES BEAUX-ARTS.** Les collections permanentes: art neuchâtelois, suisse et international (19e et 20e siècles). Collection René et Madeleine Junod (Liotard, Constalbe, Delacroix, Van Gogh etc.). Ma-di 10-17h. Dimanche matin entrée libre.

**MUSÉE D'HISTOIRE.** «Un siècle de syndicalisme au Pays de Neuchâtel», jusqu'au 18.8. Et les collections permanentes. Ma-ve 14-17h, sa 14-18h, di 10-12h/14-18h. Dimanche matin, entrée libre.

**\*MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE\*.** «Le castor», jusqu'au 27.10. Et les collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Ma-sa 14-17h, di 10-12h/14-17h. Entrée libre.

**MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE.** «L'aventure de la montre à quartz», jusqu'au 20.10. Ma-di 10-17h.  
**MUSÉE PAYSAN ET ARTISANAL.** «Mange ta soupe! Hier, l'alimentation et «Sculpture de l'étrange», de René Charlet, jusqu'au 23.2.03. Ma-sa 14-17h, di 10-12h/14-17h.

**LE LOCLE**  
**MUSÉE DES BEAUX-ARTS.** «Murales voir grand et autres propos», de L.-P. Bougie, F.-X. Marange et F. Simonin, jusqu'au 18.8. Et les collections permanentes. Ma-di 14-17h.  
**MUSÉE D'HORLOGERIE. Château des Monts.** «Un autre Temps: Les calendriers Tika de Bali», jusqu'au 31.12; «Les temps du temps». Ma-di 10-17h.

**LA SAGNE**  
**MUSÉE RÉGIONAL.** Maison communale. Chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. Premier dimanche du mois 13h30-17h.

**DELEMONT**  
**MUSÉE JURASSIEN D'ART ET D'HISTOIRE.** Ma-di 14-17h. Pour groupes, autres heures sur demande au 032 422 80 77.

**LES GENEVEZ**  
**MUSÉE RURAL JURASSIEN.** Rens. 032 484 00 80, fax 032 484 00 81.

**MOUTIER**  
**MUSÉE DU TOUR AUTOMATIQUE ET D'HISTOIRE.** Lu-ve 14-17h, ainsi que sur dem. tel/fax 032 493 68 47.  
**MUSÉE JURASSIEN DES ARTS.** Me 16-20h, je-di 14-18h.

**MURIAUX**  
**MUSÉE DE L'AUTOMOBILE.** Lu-sa 10-12h/13h30-18h, di 10-18h. Jusqu'au 31.10.

**VILLERS-LE-LAC**  
**MUSÉE DE LA MONTRE.** Pour les groupes dès 10 personnes: ouvert toute l'année sous condition de réservation préalable au 0033 6 07 15 74 91 ou 0033 3 81 68 19 90.

**NEUCHÂTEL**  
**CENTRE DÜRRENMATT.** «Friedrich Dürrenmatt, écrivain et peintre». Jusqu'au 31.12. Me-di 11-17h, je 11-19h. Visites guidées sur réservation.  
**MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE.** «Helveticum'02», photographies de Michael von Graffenried, jusqu'au au 1.9. «Au gré de l'eau, le Pays des trois lacs», aspects de la collection des arts plastiques, et «Voyage sur l'eau», jusqu'au 20.10. Exposition permanente «Neuchâtel à travers les siècles». Ma-di 10h-20h. (Entrée gratuite jusqu'au 20.10).

**\*MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE\*.** «Le musée cannibale». Ma-di 10-18h. Jusqu'au 2.3.03. Entrée libre le mercredi.  
**MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE.** «Sable», ma-di 10-18h. Jusqu'au 5.01.03.

**BOUDRY**  
**MUSÉE DE L'AREUSE.** Ma-di 14-18h. Jusqu'au 30.11.

**BOVERESSE**  
**SÉCHOIR À ABSINTHE.** Me/sa/di 10-17h.

**CERNIER**  
**MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS.** Collection d'objets divers datant du 19me siècle à ce jour. Visites sur demande, 032 861 43 81.

**HAUTERIVE**  
**LATÉNIUM, PARC ET MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE.** «Hier... Entre Méditerranée et Mer du Nord». Ma-di 10-17h.

**LE LANDERON**  
**MUSÉE DE LA FONDATION DE L'HÔTEL-DE-VILLE.** «Charger pour Soleure», avec présentation de la brochure d'accompagnement. Sa/di 15h30-17h30. Jusqu'au 6.10.

**MOTIERS**  
**MUSÉE RÉGIONAL D'HISTOIRE ET D'ARTISANAT DU VAL-DE-TRAVERS.** Ma/je/sa/di 14-17h. Hors de ces heures, visites possibles pour groupes dès 10 personnes. Rens. 032 861 35 51 ou musee.regional@bluewin.ch. Jusqu'au 31.10.  
**MUSÉE J.-J. ROUSSEAU.** «1751 - La quarantaine... et la renommée», jusqu'au 30.4. De novembre à mars sur rdv 032 861 13 18.

**LA NEUVEVILLE**  
**MUSÉE D'HISTOIRE.** Pirogue néolithique, canons de Charles le Téméraire. S'adresser à la conservatrice, Mme M. Althaus, 032 751 11 48.

LES MOTS CROISÉS DU JOUR N° 178

**Horizontalement:** 1. Commerce avec le vieux. 2. Métisse. 3. L'astate - Sigle alémanique - A l'intérieur. 4. Soutient la quille - Grognés. 5. Occlusion intestinale - Trait de lumière. 6. Laborieuses encore une fois. 7. Retourné retourné - Très encombré. 8. Cube - Sultan ottoman. 9. Vient après (s'). 10. Ruse.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**Verticalement:** 1. Sentences du sermon sur la montagne. 2. Caractère de ce qui brille d'un vif éclat. 3. Conjonction - Arbre d'Afrique - Le strontium. 4. Ancien véhicule - Habitudes - Siffia. 5. Tribunal - Fin de nuit. 6. Négation - Mouvement mystique. 7. Hardiesse. 8. Dans - Grisée. 9. Porteuse de titres - Sur une croix. 10. Courroie - Mise en terre.

**Solution dans la prochaine édition.**

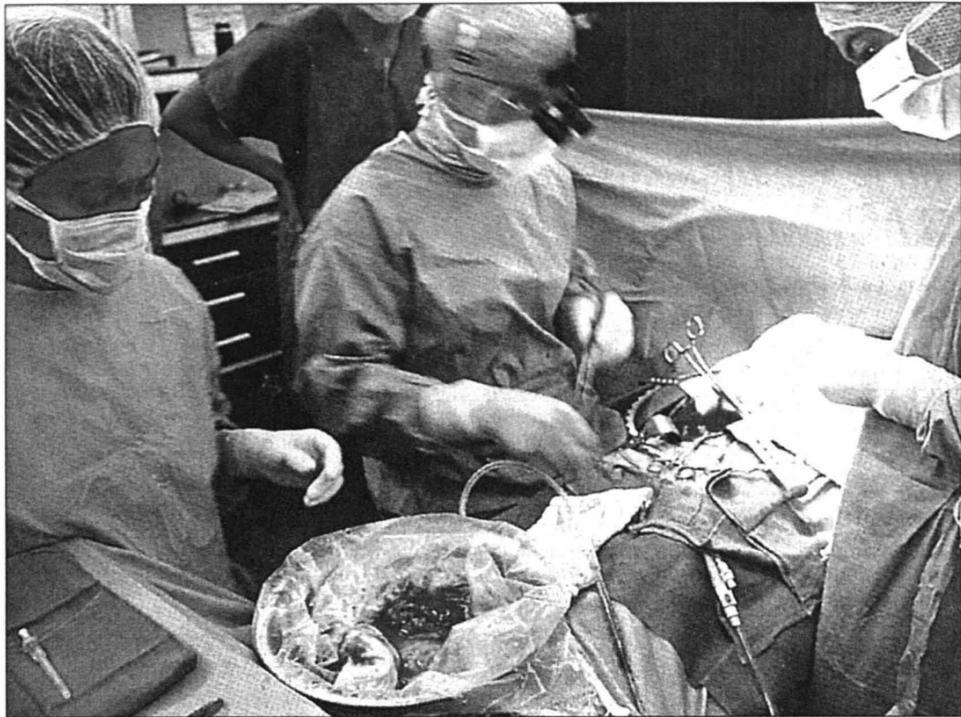
**Solution du no 177**

**Horizontalement:** 1. Grelottant. 2. Lénifiante. 3. Os - Efrat. 4. Bio - EE - Eu. 5. Adverse - Né. 6. Lui - Thon. 7. Ienisseï. 8. SL - Assai. 9. Elider - Sil. 10. Relégitifère.

**Verticalement:** 1. Globaliser. 2. Résiduelle. 3. En - Ovin - Il. 4. Lie - Iode. 5. Offerts - EG. 6. Tires - Sari. 7. Tai - Etes. 8. Ante - Hisse. 9. NT - Uno - Air. 10. Tek - Ensilé.

# Une journée pour la greffe

**Santé** ■ *A l'occasion de la journée de la transplantation, les Hôpitaux universitaires de Genève font le point sur la question*



La greffe du rein permet d'éviter les dialyses et de retrouver une vie normale.

PHOTO LAROUSSE

En marge de la première journée sur la transplantation, organisée le 22 juin prochain en Suisse, les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) font le point sur le présent et l'avenir d'une pratique qui constitue l'un de leurs quatre axes de développement prioritaires.

La transplantation d'organe, rêvée dans les civilisations les plus anciennes, est une réalité des XXe et XXIe siècles. Les transplantations permettent d'assurer la survie d'un être humain, grâce au remplacement de l'un de ses organes, détruit par la maladie, par un organe sain prélevé sur un autre individu. Actuellement, le cœur, les poumons, le foie, les reins, le pancréas et l'intestin grêle peuvent être transplantés avec succès. Les réussites médicales et l'ampleur prise par la médecine et la chirurgie de la transplantation ont conduit les HUG à créer dès 1997 une unité de transplantation.

Cette unité, structure unique en Suisse, constitue le cœur du centre de transplantation genevois.

### Adultes et enfants

Quatre coordinatrices de transplantation, infirmières plurilingues expérimentées, qui ont suivi une formation spécialisée dans ce domaine, sont les relais entre donneurs et receveurs. Leur rôle complexe et sensible englobe non seulement les examens de bilan du futur transplanté, l'organisation liée au don, la mise en place des équipes chirurgicales de prélèvement et de greffe d'organe, le suivi régulier des personnes transplantées en consultation, mais aussi l'accompagnement de la famille du donneur et de son entourage. En 2001, 92 organes ont été transplantés chez 85 patients, grâce à 16 donneurs et 340 personnes ont été hospitalisées à l'unité de transplantation des HUG.

Chez l'enfant, plusieurs organes peuvent être greffés: foie, cœur, poumon, intestin. Travaillant avec la clinique de chirurgie digestive (adulte), la clinique de chirurgie pédiatrique est le seul centre en Suisse à posséder un programme de transplantation de foie chez l'enfant. La première greffe a été réalisée en 1989, et depuis, une cinquantaine d'enfants ont eu une greffe. Face à la difficulté de trouver un foie adapté à la taille d'un enfant, l'équipe de

chirurgie pédiatrique transplante, depuis 1992, une partie seulement du foie d'un adulte sur un enfant.

### Manque de donneurs

La Suisse manque cruellement de donneurs. A Genève, en 2001, sept patients sont morts alors qu'ils étaient sur liste d'attente. Comme alternative face à cette pénurie d'organes, on peut désormais prélever des organes à partir de donneurs vivants comme un rein ou une partie du foie. Les transplantations pulmonaires, du pancréas et de l'intestin grêle à partir de donneurs vivants sont par contre beaucoup plus rares.

La transplantation cellulaire apporte également son lot d'espoir. Dans le laboratoire d'isolement et de transplantation cellulaire des HUG, on greffe à des patients souffrant de diabète maigre les cellules du pancréas qui sécrètent l'insuline, appelés îlots de Langerhans.

L'équipe de ce laboratoire progresse chaque jour pour combattre les rejets des îlots sans affaiblir le système immunitaire et permettre un jour de guérir du diabète grâce à la transplantation cellulaire à large échelle. Sans oublier les espoirs mis à long terme dans la xénotransplantation – greffe d'organes, de tissus ou de cellules d'animaux sur l'être humain. /comm-réd.

**Journée de la transplantation, samedi 22 juin.**

## Centres en Suisse

L'unité de transplantation de Genève est l'un des six centres existant en Suisse. Les autres se trouvent à Zurich, Bâle, Berne, Lausanne et Saint-Gall. Genève travaille en exclusivité sur des programmes de transplantation hépatique pédiatrique, mul-

tiviscérale, d'intestin grêle et de transplantation de foie partagé (un donneur, deux receveurs). Les greffes de pancréas et d'îlots de Langerhans sont réalisées à Genève et Zurich, les greffes pulmonaires à Genève, Lausanne et Zurich. /comm-réd.

# Vacances fixées, vacances légitimes

**Bon droit** ■ *Le licenciement immédiat était abusif*

Par  
**Florence Grueter Heger**  
Service juridique, SEC

Adrien désire se rendre au Venezuela pour ses vacances. Il demande à son employeur de pouvoir prendre tout le mois de janvier comme vacances.

L'employeur donne son accord. Adrien réserve son voyage.

Cinq mois avant le départ, l'employeur émet des reproches et laisse entendre qu'il pourrait révoquer et refuser les vacances.

A fin septembre, alors que le voyage est réservé et payé, l'employeur révoque l'autorisation de prendre les vacances.

Au début décembre, l'employeur résilie le contrat de travail et interdit à son employé de prendre ses vacances en janvier. Il menace même d'un licenciement immédiat si l'employé n'est pas à son poste le 2 janvier.

Adrien confirme qu'il sera présent le 2 janvier, mais qu'il prendra ses vacances du 4 janvier au 3 février comme prévu. Le 9 janvier l'employeur résilie le contrat avec effet immédiat.

### Commun accord

En règle générale, le fait qu'un employé prenne la liberté de partir en vacances sans l'autorisation de l'employeur constitue un motif suffisant de licenciement immédiat.

Pourtant dans certains cas, ce principe ne s'applique pas, notamment lorsque l'employeur, bien qu'averti largement à l'avance, refuse de donner suite à un projet de vacances légitimes, alors que l'absence ne risque en rien de compromettre la bonne marche de l'entreprise.

Selon l'article 329c du Code des obligations, la date des vacances est fixée par l'employeur en tenant compte des désirs du travailleur dans la mesure compatible avec les intérêts de l'entreprise. La date des vacances peut être déterminée d'un commun accord, ce qu'Adrien et son employeur avaient fait.

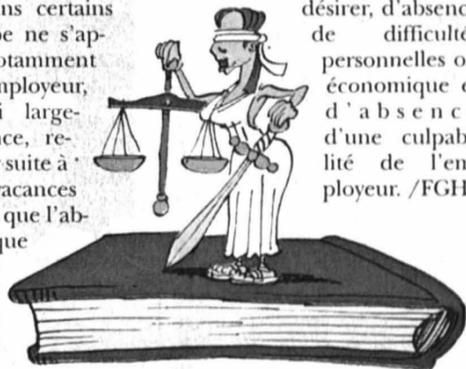
Or, une fois que les dates de vacances sont fixées, elles ne peuvent plus être modifiées par l'employeur de sa seule initiative, sauf circonstances exceptionnelles (nécessité urgente de l'entreprise: maladie imprévue d'un collègue important, incendie...). L'augmentation imprévisible du volume de travail n'est pas un motif suffisant.

### Droit au salaire

Dans le cas d'Adrien, l'employeur n'a pas pu justifier la révocation des vacances de manière pertinente et il a refusé d'assumer les frais encourus du fait de l'annulation.

Adrien était ainsi autorisé à prendre ses vacances comme prévu. Dès lors, le licenciement immédiat n'a pas de justification et Adrien peut prétendre à son salaire pour janvier et février (date de fin des rapports de travail, selon licenciement du début décembre) et sa part au treizième. Mais, il ne peut prétendre au versement d'une indemnité en raison d'avertissements, d'un comportement qui laissait à

désirer, d'absence de difficultés personnelles ou économique et d'absence d'une culpabilité de l'employeur. /FGH



## SPECTACLE

# Le cercle de Besson n'est pas élitare

**Théâtre** ■ *Le Passage accueille «Le cercle de craie caucasien» à Neuchâtel. Un événement!*

Après avoir triomphé, entre autres, à Paris, Lausanne et Berlin, «Le cercle de craie caucasien» s'en vient prolonger, dès dimanche, la saison du théâtre du Passage, à Neuchâtel. A ne pas manquer!

Entre l'œuvre de Bertold Brecht et Benno Besson, metteur en scène et traducteur, avec Geneviève Serreau, de ce spectacle qui, d'ores et déjà, fait figure d'événement, la rencontre n'est certes pas récente. Fondateur, en 1949, du Berliner Ensemble, Brecht propose à Besson de l'y rejoindre; en 1954, le Vaudois assiste à la création du «Cercle de craie caucasien», pièce qu'il montera lui-même en 78 pour la présenter au Festival d'Avignon.

«En 1954, Brecht suivait l'hypothèse de travail de Brecht, a commenté Besson. En 1978, je me suis tenu à ces mêmes hypothèses. Le monde d'aujourd'hui n'est plus du tout celui de 1978 et avec les derniers développements de la société capitaliste patriarcale, avec l'explosion de la technologie, avec la mondialisation, «l'ère scientifique» dont rêvait Brecht apparaît très concrètement. Aujourd'hui on considère les progrès de la science et de la technologie d'un autre œil qu'il y a cinquante ans. Brecht croyait à une société meilleure par la montée de la classe ouvrière, là aussi tout a changé. Aujourd'hui, la lutte des classes est devenue celle des sexes.»

### Jugement de Salomon

Au nom de cette évolution sociale, Besson a amputé la

pièce de son prologue, qui mettait aux prises un kolchoze et un village se disputant une vallée. Ainsi modernisée, l'histoire située en Géorgie se recentre sur une autre intrigue, qui voit la servante Groucha (Coline Serreau) recueillir, puis élever, le fils d'un gouverneur caucasien et de son épouse, après l'exécution de l'un et la fuite de l'autre. Quand, des années plus tard, la mère viendra réclamer son enfant, le juge Azdak (Gilles Privat), un coquin menteur et ivrogne, devra, tel Salomon, trancher entre la mère biologique et la mère adoptive.

Toujours très contemporaines, les thématiques de la justice, du crime gratuit, de l'instinct maternel, ne don-



Un jeu dans lequel les comédiens s'avancent masqués.

PHOTO DEL CURTO-SP

nent lieu ni à un lourd pensum, ni à une indigeste démonstration politique. «En regardant ma fille quand elle était bébé, j'ai compris la nécessité ab-

solue du jeu: c'est par le jeu qu'elle apprenait le monde, a déclaré Besson. Je n'ai jamais voulu cesser d'apprendre le monde de cette façon». Place, donc, au

jeu. Un jeu jubilatoire, vif, comique! /DBO

Neuchâtel, théâtre du Passage, du di 23 juin au je 4 juillet, 20h. Di à 17h, lu relâche.



- Nicole Petignat, vous tombez bien. Vous allez pouvoir nous glisser votre avis sur vos confrères masculins...

- Vous pensez tout de suite au match entre l'Italie et la Corée du Sud et j'estime que M. Moreno n'a pas été si mauvais que ça. Au sujet de l'expulsion de Totti, si on n'est pas sûr à 100%, mieux vaut ne pas siffler. Mais c'est facile depuis la maison, dans son fauteuil, avec des cacahuètes, des chips, un verre de jus d'orange...

- Sepp Blatter affirme que la fonction de l'arbitre-assistant doit être revue...

- Il a sûrement raison, mais j'aimerais bien savoir comment. Un juge de touche ne doit pas regarder le ballon. Il doit écouter, être attentif au moment du départ du shoot. Faudrait-il mettre une sorte de son dans le ballon? A Bâle, quand il y a 30.000 personnes, on n'entend rien.

- Ce hors-jeu, tout de même...

- Et si la meilleure chose était de l'abolir? Certaines équipes joueraient certes la carotte, mais si on essayait juste pour voir?

- Les Italiens crient au complot...

- Chaque arbitre pénètre sur un terrain dans le but d'être le meilleur possible. Mais, inévitablement, il commet des fautes. Et Vieri, il n'en fait pas, des fautes? Le footballeur est devenu quelqu'un de trop perfectionniste. On devrait accepter l'arbitre tel qu'il est, point final. Comme cela se passe en Angleterre. Là-bas, les joueurs sont vraiment cool.

- On vous devine un tantinet remontée...

- Une simulation dans les 16 mètres devrait être sanctionnée d'un carton rouge. Car le joueur vole à la fois l'arbitre et l'équipe adverse. On sait très bien que les footballeurs s'entraînent à tomber. Autre exemple: de nos jours, lequel effectue encore une tête sans jouer des coudes?

- A quand un arbitre féminin lors d'une Coupe du monde masculine?

- Ce n'est pas pour demain! Les dames sont moins respectées. J'avais commis une fois une boulette en championnat suisse. J'en avais eu pour toute la semaine dans le journal.

- Votre compagnon, notre compatriote Urs Meier, demeure en lice pour arbitrer une demi-finale, voire la «petite» finale, si ce n'est pas la finale tout court...

- Lui-même n'en sait trop rien. Vous savez, là-bas, le p'tit Suisse, on le regarde un petit peu de travers. Parce que notre football n'est pas très reconnu au niveau mondial. Et c'est comme dans tout. Il faut avoir de la chance au bon moment. Lorsque j'avais officié à l'occasion de la Coupe du monde féminine, en 1999 aux Etats-Unis, j'avais dirigé quatre matches, dont la finale. Il est fort possible qu'Urs Meier ait passé plus d'un mois en Asie pour arbitrer une seule rencontre... /GST

# Trop loin et trop cher

## Football ■ La Corée du Sud surfe sur la vague du succès sportif depuis le début de la Coupe du monde. Les hôteliers, eux, peinent à suivre le mouvement

De notre envoyé spécial

Stéphane Fournier/ROC

La Corée du Sud vit dans l'euphorie. La qualification pour les quarts de finale lui permet de rejoindre la voisine du Nord dans l'histoire de la Coupe du monde. La liesse est contagieuse. Sauf chez les hôteliers immunisés par une sinistrose inattendue. Les flots de visiteurs annoncés pour la compétition coréenne sont restés à quai en Europe ou ailleurs. Trop loin et trop cher est le refrain le plus repris pour expliquer un taux de fréquentation très éloigné des 400.000 visiteurs espérés.

«Notre taux d'occupation est inférieur de 30% à celui que

nous avons enregistré l'an dernier à la même période, se désole le manager du Pacific Hôtel situé à la périphérie du centre le plus animé de Séoul. La Coupe du monde ne sera pas une bonne affaire pour nous. Notre clientèle japonaise habituelle a renoncé au déplacement. Les Nippons préfèrent rester chez eux pour vivre la compétition ou craignent les désagréments qu'elle pourrait engendrer chez nous.» Près de la moitié des cinq millions de visiteurs recensés l'an dernier en Corée du Sud étaient venus de l'archipel voisin.

### Des prix discount

Comme de nombreux établissements coréens, le Pacific souffre des annulations faites

par la société britannique Byrom qui avait réservé des centaines de milliers de chambres dans le pays. «Nous enregistrons 10% de visiteurs en moins, confirme-t-on au Saejong Hôtel. La Coupe du monde ne sera ni positive, ni trop négative pour nous.» Une augmentation du prix des chambres de 20% sauvera partiellement le décompte final. Le montant de départ pour une simple est fixé à plus de 300 francs. «Mais nous faisons des opérations discount sur certains jours comme aujourd'hui (réd.: hier) parce que nous avons beaucoup de disponibilité.»

La manne de milliards de dollars promise à l'économie locale semble bien loin de la réalité. Une étude américaine

a montré que six villes hôtes lors de la World Cup 94 aux Etats-Unis avaient essuyé des pertes cumulées de quatre milliards de dollars. «Cinquante pour cent de visiteurs en moins» déplore-t-on au Royal Hôtel où le contingent japonais représente les neuf dixièmes de la clientèle. «Nous espérons accueillir de nombreux supporters chinois. Ils ne se sont pas déplacés. Cette période ne débouchera pas sur un bon business.» Tous ces hôtels n'ont pas accueilli de délégations officielles, ni de représentants des médias. La qualification des Irlandais et des Italiens pour le second tour a sauvé quelque peu les apparences. «Des supporters irlandais, turcs, brésiliens et américains ont dormi

chez nous» explique-t-on au Saejong. «Les Irlandais? Dix chambres pour une vingtaine de personnes durant deux nuits» contre-t-on au Pacific.

L'hôtel Spapia de Daejon a été l'heureux élu des trois premières semaines. L'équipe coréenne y a dormi la veille et la nuit de son huitième de finale contre l'Italie. Les caméras et les flashes n'ont rien manqué des divers mouvements des joueurs. «Tout le monde a vu notre hôtel à la télévision» proclamait-on fièrement hier matin. Personne dans l'établissement ne pensait plus à la baisse sensible de la fréquentation durant le mois de juin.

Le jour de gloire a tout effacé. /SFO



Les supporters étrangers (ici deux Italiens) ne sont pas légion en Corée du Sud.

PHOTO KEYSTONE

## Migraine programmée

La Corée du Sud réussira-t-elle son opération marketing? La volonté de séduire les touristes s'était nettement exprimée lors du choix de Seogwipo comme ville hôte. Située sur l'île de Cheju, la station la plus importante de la côte méridionale ne possédait pas de stade. Le Cheju World Cup Stadium est né. Une construction de bord de mer à plus de 150 millions de francs sans locataire attiré. L'île n'héberge aucun club de football. Quatre-vingt-cinq kilomètres de mer la séparent de la péninsule. L'effort a été réalisé afin de promouvoir une région qui aime se pré-

senter comme «l'Hawaï coréen». Quatre millions de visiteurs ont profité de ses douceurs l'an dernier. L'accès plus aisé aux voyages vers l'étranger pour les Coréens les détourne de ce paradis local. Les visites de la Chine et du Brésil lors du premier tour n'ont pas soulevé l'enthousiasme. Le huitième de finale entre l'Allemagne et le Paraguay s'est joué devant 25.000 personnes.

La plus faible affluence pour une rencontre de phase finale de Coupe du monde depuis 1990. A l'heure des comptes, Seogwipo craint la migraine. /SFO-ROC

## Noir, le marché!

Le prix des billets achetés au marché noir par les supporters est en train d'atteindre des sommets, certaines entrées très prisées se vendant à plus de 1000 dollars. Le quart de finale entre le Brésil et l'Angleterre de demain à Shizuoka est considéré comme une sorte de finale et certains supporters sont prêts à tout pour trouver un ticket. «Mon meilleur ami va venir en avion spécialement pour voir le match Angleterre - Brésil. Je n'ai pas trouvé de ticket pour lui par les canaux officiels et je vais devoir me tourner vers le marché noir. Il est d'accord de payer jusqu'à 1500 dollars» a indiqué un futur avocat en formation à Tokyo.



Le prix d'entrée a été fixé entre 125 et 300 dollars. Les billets sont officiellement tous vendus, mis à part quelques places conservées par les fédérations des deux pays. Les supporters n'ont pas d'autre choix que de se tourner vers

le marché noir où les tarifs grimpent à 700, voire 1200 dollars. «Nous faisons de notre mieux pour stopper le marché noir. Nous travaillons avec la police ici au Japon pour essayer d'arrêter cela, mais c'est très difficile» a expliqué David Wills, vice-président de la Fifa. La présence du nom sur le ticket est uniquement dissuasive si l'identité du détenteur est vérifiée à l'entrée du stade, mais ce n'est pas fait systématiquement. Un millier de tickets ont été proposés aux fédérations brésilienne et anglaise pour qu'elles les revendent à leurs supporters.

Pour la finale, le prix de certains billets sur le marché noir grimpe à des niveaux astronomiques d'un minimum de 4000 dollars. Jusqu'à présent, seuls 26 vendeurs au noir ont été arrêtés au Japon, mais on en trouve des dizaines avant chaque match aux gares et stations de métro. /si

## MISE AU NET

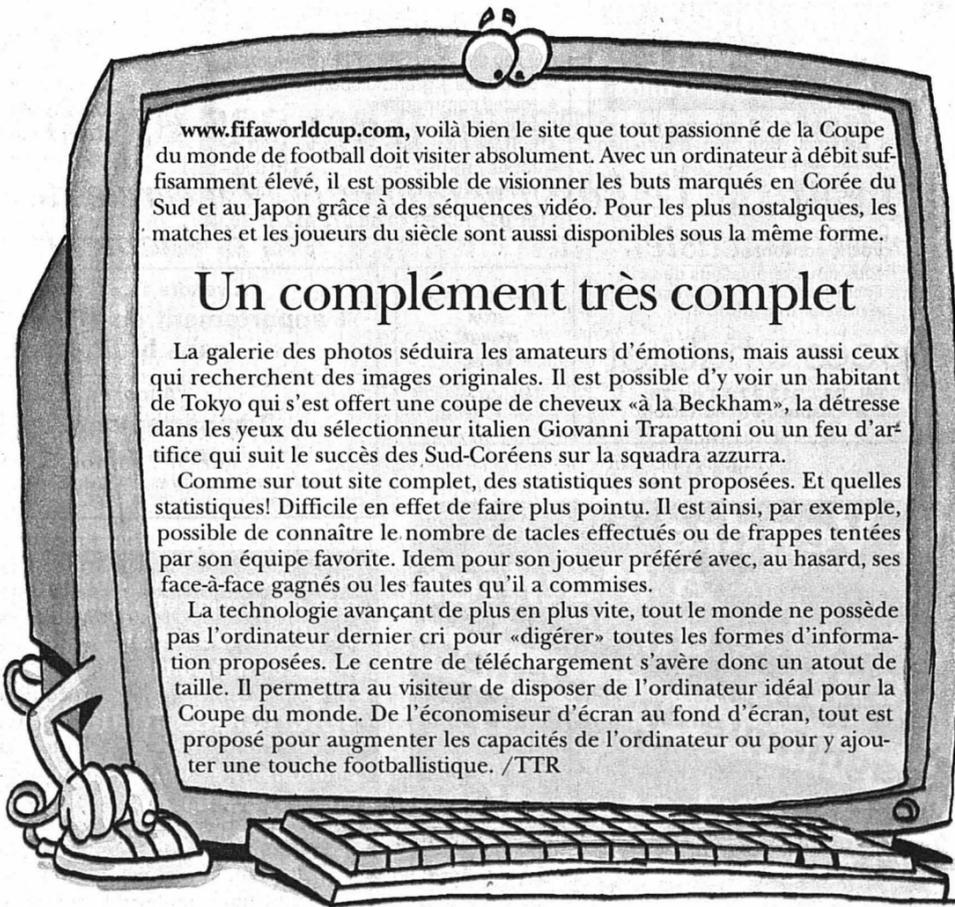
www.fifaworldcup.com, voilà bien le site que tout passionné de la Coupe du monde de football doit visiter absolument. Avec un ordinateur à débit suffisamment élevé, il est possible de visionner les buts marqués en Corée du Sud et au Japon grâce à des séquences vidéo. Pour les plus nostalgiques, les matches et les joueurs du siècle sont aussi disponibles sous la même forme.

## Un complément très complet

La galerie des photos séduira les amateurs d'émotions, mais aussi ceux qui recherchent des images originales. Il est possible d'y voir un habitant de Tokyo qui s'est offert une coupe de cheveux «à la Beckham», la détresse dans les yeux du sélectionneur italien Giovanni Trapattoni ou un feu d'artifice qui suit le succès des Sud-Coréens sur la squadra azzurra.

Comme sur tout site complet, des statistiques sont proposées. Et quelles statistiques! Difficile en effet de faire plus pointu. Il est ainsi, par exemple, possible de connaître le nombre de tacles effectués ou de frappes tentées par son équipe favorite. Idem pour son joueur préféré avec, au hasard, ses face-à-face gagnés ou les fautes qu'il a commises.

La technologie avançant de plus en plus vite, tout le monde ne possède pas l'ordinateur dernier cri pour «digérer» toutes les formes d'information proposées. Le centre de téléchargement s'avère donc un atout de taille. Il permettra au visiteur de disposer de l'ordinateur idéal pour la Coupe du monde. De l'économiseur d'écran au fond d'écran, tout est proposé pour augmenter les capacités de l'ordinateur ou pour y ajouter une touche footballistique. /TTR



# Rendez-vous de l'immobilier

paraît chaque mardi et jeudi

## A vendre

À VENDRE

### A La Chaux-de-Fonds

Dans le très beau quartier nord, entourée de verdure et proche des transports publics

### BELLE VILLA INDIVIDUELLE NEUVE (3 ans)

Cuisine agencée en chêne massif - WC/lavabo - Grande salle de bains avec douche et grande salle de bains avec baignoire - Salon/salle à manger avec cheminée - 4 chambres à coucher - Buanderie avec lave-linge et sèche-linge - Cave-abri - Garage et place de parc à l'extérieur.

Prix non spéculatif - Fonds propres pour traiter: Fr. 100 000.- Dossier sur demande et visite sur rendez-vous.

espace & habitat

Tél. 032 913 77 77 ou 76  
www.espace-et-habitat.ch

### À VENDRE à La Chaux-de-Fonds

### Centre ville Hôtel-restaurant

Description sommaire:

Immeuble de 5000 m<sup>3</sup>, partiellement rénové, comprenant un café-restaurant, 20 chambres, diverses dépendances, garage-dépôt

Fr. 700 000.-

Renseignements:

AZIMUT SA, Membre SVIT/USFI

Tél. 032 731 51 09

028-358156

### À VENDRE à La Chaux-de-Fonds

Rue du Collège 14

### Petit immeuble à rénover

Rez: ancien bar.  
1<sup>er</sup>: habitation 2½ pièces.  
2<sup>e</sup>: 2 chambres.

Fr. 230 000.-

Renseignements:

AZIMUT SA, Membre SVIT/USFI

Tél. 032 731 51 09

028-357950

### À VENDRE La Chaux-de-Fonds

### PETIT IMMEUBLE À RÉNOVER

Il se compose de 1 appartement de 2 pièces à usage d'atelier-dépôt et de 4 appartements de 3 pièces avec 2 garages et une cour-jardin clôturée.

Intéressant pour 2 familles, également pour investisseur ainsi que pour maître d'état.

Prix: Fr. 500 000.-

espace & habitat

Tél. 032 913 77 77 ou 76  
www.espace-et-habitat.ch

132-115928

### GERIMMO SA

SUCC. GÉRANCE NARDIN

### À VENDRE La Chaux-de-Fonds

### TERRAIN POUR VILLA

- Quartier tranquille, excellent ensoleillement.
- Parcelle de 1000 m<sup>2</sup> ou 2000 m<sup>2</sup>.

Pour plus de renseignements, contactez M. Laurent Carminat.

Av. L.-Robert 31 • La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 913 59 70  
E-mail: lcarminat@gerimmo.ch



### À VENDRE

### LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE NOUVELLE CONSTRUCTION DE 6 VILLAS INDIVIDUELLES

Au lieu dit: Beau-Site - Rue de l'Horizon

- 6½ pièces + grand disponible
- toutes commodités
- finition à choix
- surface intérieure 190 m<sup>2</sup>
- fonds propres 110.000.-
- mensualités, ch. compr. 1800.-

Tél. 032 732 99 40 ou 079 417 11 30

028-359380/DUO

Une prière aux grands efets:

Donnez de votre sang

### A vendre à La Chaux-de-Fonds 1 appartement de 187 m<sup>2</sup>, centre ville sans bruit, 2<sup>e</sup> étage

### A louer au Locle 2 appartements de 150 m<sup>2</sup> centre ville, 1<sup>er</sup> étage

Ecrire sous chiffres E 132-115987 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds

132-115987

## A louer

### A louer à Saint-Imier 2 APPARTEMENTS

- 3½ pièces au 2<sup>e</sup> étage, salle de bains rénovée, ensoleillé. Loyer: Fr. 400.- + Fr. 100.- avance chauffage et charges locatives.
- 3 pièces au 3<sup>e</sup> étage, avec cachet, salle de bains rénovée, ensoleillé. Loyer: Fr. 476.- + Fr. 80.- avance chauffage et charges locatives.

Si désiré, possibilité de conciergerie (environ 2 heures par semaine).

Visite: sur rendez-vous le vendredi 21 juin, entre 12 heures et 14 heures. Téléphone 031 388 05 91.

005-208331

## À LOUER

www.berset-gerance.ch

### La Chaux-de-Fonds

### 3 PIÈCES

Rue Jardinière: appartement libre au 1<sup>er</sup> octobre, composé de cuisine, salon, 2 chambres à coucher, salle de bains-WC, vestibule. Loyer de Fr. 705.- charges incluses.

Rue de la Serre: logement composé de cuisine, salon, 2 chambres, salle de douche-WC, vestibule. Libre de suite. Loyer de Fr. 995.- charges comprises.

### 4 PIÈCES

Rue de la Croix-Fédérale: joli logement libre au 1<sup>er</sup> juillet, composé de cuisine avec cuisinière et buffets, salon avec balcon, 3 chambres, salle de bains-WC, hall. Loyer de Fr. 1165.- charges comprises.

### Gérance Charles Berset SA

Jardinière 87  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 913 78 35 - Fax 032 913 77 42

132-116110

### LE LOCLE

Rue des Primevères 4

### Grand appartement de 4 pièces

- Fr. 747.- ch. incl.
- libre dès le 1.7.02
- Cuisine agencée
- Balcon
- 8<sup>e</sup>me étage
- Immeuble avec ascenseur
- Situation tranquille dans les hauts de la ville
- A proximité des écoles
- Place de jeux

### wincasa

Services Immobiliers  
Stéphane Quartier  
Téléphone 032 723 09 17  
stephane.quartier@wincasa.ch

www.wincasa.ch

041-576408

## À LOUER

www.gerancia-bolliger.ch

Gérancia & Bolliger S.A.

### AU LOCLE Plusieurs appartements de 3 pièces et de 6½ pièces

Cuisine agencée fermée avec lave-vaisselle et vitrocéram, hall, salle de bains, WC séparés. L'immeuble est pourvu de dépendances et d'une lessiverie. Libres tout de suite ou pour date à convenir.

Situation: Eroges 18.

Pour tous renseignements, s'adresser à: Gérancia & Bolliger S.A. Av. Léopold-Robert 12  
Tél. 032 911 90 90  
2300 La Chaux-de-Fonds  
info@gerancia-bolliger.ch

132-116074

### A louer aux Ponts-de-Martel Magnifique appartement 4½ pièces

Cuisine agencée, jardin d'agrément, situation calme. Fr. 1200.- y compris charges. Libre tout de suite ou à convenir. Tél. 079 447 27 22.

132-115992/DUO

## À LOUER

www.gerancia-bolliger.ch

Gérancia & Bolliger S.A.

### À LA CHAUX-DE-FONDS Un appartement de 3 pièces

Cuisine agencée fermée habitable avec lave-vaisselle et vitrocéram, hall, salle de bains-WC, balcon.

L'immeuble est pourvu de dépendances, d'un ascenseur et d'une lessiverie. Libre dès le 1<sup>er</sup> juillet 2002 ou pour date à convenir.

Situation: Succès 1.

Pour tous renseignements, s'adresser à: Gérancia & Bolliger S.A. Av. Léopold-Robert 12  
Tél. 032 911 90 90  
2300 La Chaux-de-Fonds  
info@gerancia-bolliger.ch

132-116075

À VENDRE

### Quartier nord La Chaux-de-Fonds

Proximité centre ville

### IMMEUBLE HISTORIQUE

Maison natale de

### BLAISE CENDRARS

avec un magnifique jardin arborisé et clôturé, à proximité d'un parc public au sud, une façade exceptionnelle ornée de balcons en corbeille offrant un merveilleux équilibre, c'est un VÉRITABLE RÊVE.

Composition:

- 1 appartement de 7½ pièces
- 2 appartements de 4½ pièces
- 2 appartements de 3½ pièces
- 3 garages individuels
- 1 garage double

Acquisition idéale pour une ou plusieurs familles.

espace & habitat

Tél. 032 913 77 77 ou 76  
www.espace-et-habitat.ch

132-115974/DUO

À VENDRE

### Vous disposez d'importants fonds propres, alors investissez judicieusement:

- Dans la pierre, une valeur sûre.
- Dans une situation privilégiée: rien de mieux que le cœur de notre ville.
- Avec un excellent rendement: à long terme, c'est plus judicieux.

### IMMEUBLE CENTRE VILLE A La Chaux-de-Fonds

Comprenant: 18 appartements et 8 garages. Bon état d'entretien (caisse de pension).

Prix: Fr. 1 800 000.-

Rendement: 8,18%.

Contactez-nous à votre plus proche convenance.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer pour vous présenter ce dossier très attractif.

espace & habitat

Tél. 032 913 77 77 ou 76  
www.espace-et-habitat.ch

132-115799/DUO

**A Vendre à Moutier proche du centre magnifique appartement grand standing prix exceptionnel**  
079 272 21 04

014-074879

Pour vous qui rêvez d'habiter dans la nature, près des sapins et pâturages, sur l'axe Neuchâtel - Saint-Imier, nous construisons

### splendides maisons familiales

Finitions intérieures à choix. Prix très avantageux. Financement favorable à disposition.

Pour une visite sans engagement  
Tél. 079 632 41 66

006-283065/DUO

## LE POD



132-098709



**Nuance**  
Styliste  
Angela  
Salon dames et messieurs sur rendez-vous

Notre protection solaire: Sun Care Goldwell, pour nos cheveux

Léopold-Robert 108 - Rez supérieur  
032 913 26 20 - La Chaux-de-Fonds



Rosy Coiffare

Vacances annuelles du 23.7 au 10.8.2002

Av. Léopold-Robert 65, 1<sup>er</sup> étage  
La Chaux-de-Fonds - Tél. 032 913 96 16

132-096906

**Qureshi Vidéo-Centre**  
VIDEO-TV-HI-FI-VIDEO-CLUB  
Pod 66

- Télévision par satellite numérique jusqu'à 2000 programmes
- Vente et réparations toutes marques
- Devis sans engagement
- Livraison à domicile

Tél. 032 913 08 69  
Fax 032 913 08 79

132-114313

Pendant les vacances la parfumerie et l'institut de beauté sont ouverts

Le matin de 9 à 12 heures  
L'après-midi de 14 à 18 h 30  
Samedi: fermeture 16 heures

Institut de beauté  
Boutique  
Léopold-Robert 53  
Tél. 032 913 73 37

Parfumerie Dumont de l'Avenue

132-111589

BIENVENUE DANS L'AVENUE

AU JOUR LE JOUR

QUARTS DE FINALE

Vendredi 21 juin  
8.30 Angleterre - Brésil  
13.30 Allemagne - Etats-Unis  
Samedi 22 juin  
8.30 Espagne - Corée du Sud  
13.30 Sénégal - Turquie

TOUS AZIMUTS

L'équipe «de rêve»

Un sondage réalisé sur internet par la Fifa auprès de plus d'un million et demi d'amateurs de football a permis d'établir une équipe «de rêve» dans laquelle l'ancien joueur argentin Diego Maradona a recueilli le plus de suffrages (111.035 voix). Voici l'équipe «de rêve» (3-4-3): Lev Yashin (URSS); Paolo Maldini (Italie), Franz Beckenbauer (RFA), Roberto Carlos (Brésil); Roberto Baggio (Italie), Zinedine Zidane (France), Michel Platini (France), Diego Maradona (Argentine); Romario (Brésil), Johan Cruyff (Hollande), Pele (Brésil). /si

Ahn indésirable

Perugia a coupé les liens qu'il entretenait avec le Sud-Coréen Ahn Jung-hwan (26 ans), auteur du but en or qui a éliminé l'Italie. «Ce gentleman ne jouera plus jamais au football chez nous» a tranché le président du club, Luciano Gaucci. Le milieu de terrain portait les couleurs du club italien depuis deux saisons, mais avait dû se contenter du rôle de remplaçant. «Il n'a été phénoménal que contre l'Italie. Je n'ai pas l'intention de payer un salaire à quelqu'un qui a ruiné le football italien» a expliqué Luciano Gaucci. /si

Urs Meier retenu

L'Argovien Urs Meier figure sur la liste des 32 arbitres et assistants retenus pour diriger éventuellement une demi-finale, la finale pour la troisième place ou la finale. Les arbitres désignés pour les quarts de finale: Angleterre - Brésil, M. Ramos Rizo (Mex); Allemagne - Etats-Unis, M. Dallas (Eco); Espagne - Corée du Sud, M. Ghandour (Egy); Sénégal - Turquie, M. Ruiz (Col). /si

Trapattoni reste

Le sélectionneur italien Giovanni Trapattoni a annoncé qu'il n'avait nullement l'intention de démissionner. «J'ai un contrat. Ce n'est pas fini pour moi. Je reste plein d'enthousiasme» a-t-il assuré. Son contrat n'expire que dans deux ans. /si

La France sacrée...

La France peut se consoler avec le titre de championne du monde des prisonniers, remporté en Thaïlande. En effet, la première Coupe du monde des prisonniers, réunissant huit équipes, a sacré les Français, vainqueurs en finale des Nigériens aux tirs au but (0-0 ap, 7-6 aux tab). Cette compétition s'est déroulée à la prison de Klongprem à Bangkok, qui compte 7283 détenus dont 1153 étrangers, la plupart condamnés pour trafic de drogue. /si

# La Fifa se frotte les mains

**Football ■ Le ballon rond n'est plus un domaine réservé exclusivement aux Européens et aux Sud-Américains. Sepp Blatter y a grandement contribué**

A l'entame de la dernière ligne droite, le pré-bilan comme les perspectives poussent au même constat: le jeu débordé de ses frontières traditionnelles, les valeurs se nivelent, les théories comme les passions s'universalisent. Une évolution qui ne peut que réjouir la Fifa, dont le président Sepp Blatter ne jure que par l'universalité. La Fifa y a contribué en attribuant pour la première fois à l'Asie l'organisation d'une épreuve qui, en 16 éditions depuis 1930, n'était jamais sortie d'Europe ou d'Amérique. Et le patron de la planète foot l'a promis: en 2010, ce sera au tour de l'Afrique d'accueillir l'événement sportif le plus médiatique.



A l'image de Papa Bouba Diop, les Sénégalais saluent bien tout le monde!

PHOTO KEYSTONE

Décevante Espagne

Sur les 32 sélections engagées en Corée du Sud et au Japon, elles ne sont plus que huit à n'avoir pas encore dit adieu à la cuvée 2002. Au nombre des disparus figurent la France et deux des valeurs les plus sûres: l'Argentine et l'Italie, qui pèsent à elles seules cinq Coupes, près du tiers des titres décernés.

Parmi les rescapés, un néophyte, le Sénégal, un presque débutant, la Turquie, deux habitués des seconds couteaux, la Corée du

Sud et les Etats-Unis, un spécialiste des rendez-vous manqués, l'Espagne, et seulement trois piliers historiques, l'Angleterre, l'Allemagne et le Brésil.

Le Sénégal, pour sa première participation, atteint les quarts de finale, un niveau qu'aucun représentant africain n'a encore jamais dépassé. La Corée du Sud, en cinq tentatives antérieures, n'avait encore jamais remporté la moindre victoire. La Turquie avait fait une intrusion en 1954 mais,

depuis, elle avait été absente de toutes les phases finales. Demi-finalistes en 1930, les Etats-Unis ont figuré ensuite à cinq reprises dans le tournoi final, mais en ne parvenant qu'une fois à passer le premier tour.

Presque toujours présente (dix participations), l'Espagne a toujours déçu, avec pour seul palmarès une quatrième place en 1950, indigne d'un pays qui, par ses joueurs, ses clubs et son public campe sur le toit du monde du football. /si

## Les petits? Disparus!

Derniers défenseurs de l'establishment, l'Angleterre, l'Allemagne et le Brésil, ne sont pas ceux que l'on attendait le plus. Allemands comme Brésiliens malgré leur passé glorieux (sept Coupes à eux deux) avaient souffert mille maux lors des éliminatoires, et les Anglais, champions en 1966, ne se considéraient eux-mêmes qu'en reconstruction.

Il reste à ces trois chevaliers de la tradition à prouver qu'ils sont capables de conserver les clés du temple que la génération 2002 rêve de leur chaparder. Une ambition qui n'a rien d'utopique au vu des dispositions tactiques, mentales et physiques. Les techniciens sont quasi unanimes à professer le même cliché: il n'y a plus de petites équipes. /si

## La presse italienne déchaînée

Au pays où le football est roi, la presse italienne ne pouvait rester en deçà de la déception du public. Hier, les quotidiens transalpins ont taillé en pièces Giovanni Trapattoni et l'arbitre du match contre la Corée du Sud. «Le parti pris de M. Moreno, avec ce visage de bovin déprimé, est doublement détestable» a écrit le très sérieux quotidien du groupe Fiat, «La Stampa». «Giovanni Trapattoni, le pire technicien arrivé quand il était mûr pour la retraite, s'est trompé sur toute la ligne, en commençant par les convocations puis en terminant par les remplacements» a ajouté le journal, tout en publiant un autre éditorial défendant faiblement le personnage.

«Il Messaggero», le quotidien de la capitale, livrait à la «une» toute sa rancœur: «Penalty inventé, Totti exclu, but annulé, ce ne sont pas des arbitres mais des voleurs de rêves. Scandale mondial.» «Un Mondial sale» a écrit pour sa part le principal tirage de

l'Italie, «Le Corriere della Sera». «Il faut des mercenaires spéciaux. Qui frappent à froid, au bon moment. De préférence avec le sourire collé sur les lèvres. Ils voulaient abattre l'Italie? L'Italie a été abattue par le grassouillet M. Byron Moreno» a poursuivi le journal. «Contre aucune équipe, dans toute l'histoire des Coupes du monde, autant d'injustices n'ont été commises comme contre l'Italie» a conclut le quotidien. Le quotidien spécialisé «Corriere dello

Sport» a imprimé en première page, avec les plus grandes lettres, «Voleurs», tandis que l'autre journal spécialisé, «La Gazzetta dello Sport», a écrit en caractères à peine plus petits «Honte!».

De son côté, la Fifa a implicitement rejeté les critiques italiennes visant l'arbitre. «Il y a eu un nombre minimum d'erreurs de jugement. Il y a un sentiment général de satisfaction» a déclaré hier son porte-parole. /si



Revue de presse italienne, hier...

PHOTO KEYSTONE



PUBLICITE

**SPORT-TOTO**  
développons le sport!

**GAGNEZ**  
LE BALLON OFFICIEL  
DE LA COUPE DU MONDE



**CONCOURS**

Pour participer, envoyez vos coordonnées sur carte postale jusqu'au 6 juillet 2002 à:

Société du Sport-Toto  
Concours Coupe du Monde  
CP 1329, 1001 Lausanne

Le Sport-Toto est une association d'utilité publique pour le développement du sport amateur suisse.

Les gagnants seront désignés par tirage au sort et avisés personnellement. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours. Toute voie de recours est exclue. Les prix ne peuvent être convertis en espèces.

# La raison du plus fort

**Football ■ Audax-Friül conclut de la plus belle des manières un magnifique deuxième tour. Toute la volonté des Imériens n'aura pas suffi**

Par  
**Emile Perrin**

Est-ce la chaleur étouffante ou le ballon pas assez gonflé qui a paralysé les 22 acteurs en début de rencontre? Bonne question qui n'aura pas trouvé de réponse. Toujours est-il qu'il aura fallu attendre pas loin de 30 minutes pour se mettre quelque chose sous la pupille. Certes, les hommes de Manai voulaient

démontrer qu'ils évoluaient dans une catégorie supérieure et monopolisaient le cuir. Malgré toutes les bonnes intentions, les actions dangereuses se faisaient rares, mis à part un cafouillage suite à un corner de Ongu (11e).

On approchait de la demie-heure de jeu et Armenti s'échappait sur son flan gauche pour servir admirablement Ongu, étrangement seul devant le pauvre Willemin. Le petit

homme, qui avait délaissé son couloir n'avait plus qu'à pousser le cuir au fond des buts, ce qu'il fit avec l'aide de la transversale.

Le soleil s'était couché et les «jaune» retrouvaient un peu d'allant. Oswald (30e), Bigler (34e) et Abi (37e) se montraient dangereux, sans pour autant rétablir la parité.

Même scénario en deuxième période, où l'on s'est regardé pendant 20 bonnes minutes. Audax-Friül se dirigeait tranquillement vers le succès quand Fontella se trouvait dans une sortie. Muller ajustait le poteau, mais Gerber qui se rappelait à ses bons souvenirs serriérois rétablissait la parité.

Audax-Friül fit alors preuve d'un esprit de corps remarquable. En effet, réduits à 10 suite à l'expulsion de Decastel, les «blanc» profitaient d'un cadeau d'Oswald. Le défenseur imérien laissait filer un centre de D'Amico alors que Fimmano était à l'affût au deuxième poteau. Malgré ce coup derrière la nuque les Imériens tentaient le tout pour le tout en s'exposant évidemment aux contres. C'est ainsi que Ongu et Armenti rataient le k.-o. à quelque cinq minutes de la fin de la rencontre. Et, avec l'énergie du désespoir, les hommes de Gigandet se procuraient deux immenses occasions par Bigler (90e) et Heider (91e). Mais Fontella se rachetait de sa bétise et assurait la victoire des siens. Et même la montée du gardien Willemin sur un ultime corner n'y changea rien. /EPE



Audax-Friül: vainqueur de la Coupe neuchâteloise. PHOTO MARCHON

**AUDAX-FRIÛL - SAINT-IMIÉRIER 2-1 (1-0)**

Terrain de Serrières: 250 spectateurs.

Arbitre: M. Moreira.

Buts: 29e Ongu 1-0. 68e Gerber 1-1. 76e D'Amico 2-1.

Audax-Friül: Fontella; Iuorio, Flammini, Simoes; Ongu, Decastel, Troisi (66e Kurtic), Raffaele (65e Di Grazia), Armenti; D'Amico, Fimmano (83e Bravo).

Saint-Imier: Willemin; Oswald, Rufenacht, Martello, Berisha, Abi (67e Muller), Heider, Bigler, Ben Ahmed (48e Martinez), Gerber, Mussini (81e Gigandet).

Notes: tir sur la transversale de D'Amico (51e). Avertissements à Decastel (40e, réclama-tions), Ben Ahmed (43e, jeu dur), Raffaele (54e jeu dur), Flammini (71e, antijeu), Decastel (72e, jeu dur) et Simoes (92e, antisportivité). Expulsion de Decastel (72e, deuxième avertissement). Coups de coin: 6-3 (5-1).

## Zülle n'est déjà plus leader

**Cyclisme ■ Le Français Lembo se profile sous la canicule et destitue le Saint-Gallois. Rira bien...**

Sous la canicule, le Français Eddy Lembo de la modeste équipe Oktos Loup Sport, a causé la sensation lors de la première étape du Tour de Suisse entre Lucerne et Schaffhouse. Auteur d'une échappée de 90 km, il s'est imposé et a pris le maillot jaune à Zülle.

Cette victoire prestigieuse va peut-être permettre à Lembo (21 ans) de rebondir. Il tentera d'abord de conserver son maillot jaune aujourd'hui sur la route des Grisons, car il se sait trop limité en montagne pour poursuivre le rêve à Samnaun, premier rendez-vous alpin. Ce jour-là, Alex Zülle reprendra peut-être son bien mais cette première étape n'a pas totalement rassuré le Saint-Gallois.

Dans la principale difficulté de la journée, la côte de l'Oberhallauerberg longue de 4,7 km avec un pourcentage

maximal de 8 %, le Suisse s'est retrouvé totalement isolé au plus fort de la bataille, quand l'Italien Davide Rebellin et le Valaisan Alexandre Moos ont accéléré. Zülle n'a pas ménagé ses efforts pour boucher les trous alors que ses coéquipiers se retrouvaient largués. Une débauche d'énergie qui pourrait coûter cher au Saint-Gallois dans les jours à venir.

**Classements**

**Tour de Suisse. Première étape, Lucerne - Schaffhouse (172 km):** 1. Lembo (Fr) 4 h 18'36" (39,884 km/h), bon. 16". 2. Teutenberg (All) à 1'08", bon. 6". 3. Rodriguez (EU), bon. 4". 4. Perdiguero (Esp). 5. Bennati (It). 6. Sacchi (It). 7. Flicklinger (Fr). 8. M. Zberg (S). 9. Zabel (All). 10. Casagrande (It). 11. Nazon (Fr). 12. Rebellin (It). 13. Hauptman (Sln). 14. Moos (S). 15. Gaynitdinov (Rus). **Puis les autres Suisses:** 19. Dufaux. 21. Elmiger. 26. Charrière. 40. Zülle. 41. Zampieri. 42.

B. Zberg. 50. Schneider. 53. Bader. 56. Calcagni. 58. Bourquenoud. 67. Huser. 69. Bergmann. 87. Bertogliati m.t. 113. Peter à 10'37". 115. Gianetti. 116. Nuttli. 129. Beuchat. 134. Aebersold m.t.

**Général:** 1. Lembo (Fr) 4 h 26'32". 2. Zülle (S) à 49". 3. Di Grande (It) à 55". 4. Dufaux (S) à 56". 5. Rebellin (It). 6. Steinhäuser (All) m.t. 7. Peschel (All) à 59". 8. Savoldelli (It) à 1'. 9. Julich (EU) à 1'01". 10. Casagrande (It) m.t. 11. Schneider (S) à 1'02". 12. S. Ivanov (Mold). 13. R. Ivanov (Mol). 14. Vinokourov. 15. Zampieri (S) m.t. **Puis les autres Suisses:** 16. Moos à 1'03". 21. Elmiger 1'05". 22. Bertogliati à 1'06". 28. Bergmann à 1'07". 31. B. Zberg à 1'09". 34. M. Zberg à 1'11". 41. Charrière à 1'13". 54. Huser à 1'20". 59. Bourquenoud à 1'21". 92. Calcagni à 1'40". 96. Bader à 1'45". 111. Aebersold à 10'40". 112. Nuttli à 10'41". 114. Gianetti à 10'46". 126. Peter à 11'09". 129. Beuchat à 11'13".

**Aujourd'hui:** deuxième étape, Schaffhouse - Domat/Ems (191,1 km). /si

**EN BREF**

**ATHLÉTISME ■ Anita Weyermann au repos.** La Bernoise Anita Weyermann (24 ans) doit mettre un terme à sa saison et ne pourra donc pas participer aux Championnats d'Europe de Munich. Elle souffre d'un virus dans l'appareil digestif. La durée de son indisponibilité ne peut pas être connue. /si

**CYCLISME ■ Heras prend la tête.** L'Espagnol Aitor Garmendia (Team Coast) a remporté la troisième étape du Tour de Catalogne, un contre-la-montre individuel de 10,8 km entre San Climent de Taull et Boi Taull. Son compatriote Roberto Heras (US Postal) a pris la tête au classement général. /si

**FOOTBALL ■ Aziawonou de retour à Thoue.** Le milieu de terrain togolais Yao Aziawonou (22 ans) a été prêté pour une saison par Bâle à Thoue, néo-promu en LNA. Il avait déjà joué quelques matches dans le club bernois en fin de saison dernière, lors de la phase de promotion-relégation. /si

**Lausanne veut le sursis concordataire.** Lausanne, relégué en LNB sur le tapis vert, a annoncé au cours d'une assemblée extraordinaire qu'il avait décidé

de demander un sursis concordataire. Lausanne, qui compte environ 4 millions de francs de dettes, a encore enregistré un déficit de 600.000 francs pour le mois de juin. Les charges sociales concernent plus de la moitié de la dette. /si

**HOCKEY SUR GLACE ■ Les ZSC Lions renoncent.** Les ZSC Lions, tenants du titre, ont renoncé à disputer la Coupe Continentale 2002-03. Aucune décision n'a encore été prise quant à la possibilité que le champion de Suisse Davos les remplace. /si

**Encore un espoir pour Coire.** Coire, qui n'a pas obtenu de licence pour la LNB de la part de la Ligue nationale (LN) en raison d'un surendettement, a vu son action en reconsideration acceptée par la Conférence des administrateurs de la LN. /si

**TENNIS ■ Federer et Allegro en quarts.** Roger Federer et Yves Allegro sont en quarts de finale à Bois-le-Duc. Le Bâlois menait 6-4 contre le Suisse Ivo Heuberger avant que ce dernier n'abandonne en raison de douleurs au dos. Quant au Valaisan, il a pris le meilleur sur le Français Anthony Dupuis 7-6 (8-6) 6-7 (1-7) 6-3. /si

EURO 2008

**670 pages pour rêver**

Capitaine de l'équipe de Suisse des M17 sacrée championne d'Europe au Danemark ce printemps, Philippe Senderos a remis à Nyon au siège de l'UEFA le dossier de candidature austro-suisse à l'Euro 2008. Les quatorze membres du Comité exécutif attribueront l'organisation de cet événement le 13 décembre prochain. Deux rivaux de taille se profilent: le dossier conjoint présenté par l'Ecosse et l'Eire et la candidature des quatre pays nordiques, à savoir le Danemark, la Finlande, la Suède et la Norvège.

Les promoteurs de la candidature, le Suisse Thomas Helbling et l'Autrichien Wolfgang Gramann, espèrent que leur dossier, qui comprend 670 pages rédigées exclusivement en anglais, trouvera un écho positif auprès des responsables de l'UEFA. Les hommes de Nyon ont deux mois devant eux pour épilucher ce dossier avant de procéder à une visite d'inspection du 19 au 23 août prochain.

«Je ne suis pas plus optimiste qu'il y a deux mois. Mais plutôt plus rassuré», explique Thomas Helbling. Notre dossier est bouclé et ce ne fut qu'après un dur labeur. D'autre part, la phase finale de l'Euro des M21 a servi notre cause pour une raison simple: jamais ce tournoi n'avait rencontré par le passé un tel succès populaire.»

Thomas Helbling et Wolfgang Gramann ont rappelé les grandes lignes de ce qui serait un Euro 2008 organisé en Autriche et en Suisse: huit stades, quatre en Autriche (Vienne, Klagenfurt, Innsbruck, Salzbourg) et quatre en Suisse (Genève, Berne, Bâle et Zurich), pour un total de 31 matches. Le budget a été devisé à 170 millions de francs. /si

**SPORT-TOTO**

**Concours No 25**

1. Saint-Gall - Tofür 1
2. Zurich - Brotjio Citluk 1
3. Lokeren - Georgia Tiflis 1
4. Santa Clara - Schirak Gjumri 1
5. Helsingborg - Koper 1,X
6. O. Belgrade - H. Valkeakoski X
7. Marek Dupniza - Caersws 1
8. Odd Grenland - Lilleström 1,X
9. Bodö/Glimt - S. Kristiansand 1
10. Sogndal - Molde 1,X,2
11. Stabaek - Moss 1
12. Viking Stavanger - Lyn Oslo X
13. Valerenga - Bryne 1,X

**JEUX**

**LOTÉRIE A NUMÉROS**

16 - 17 - 23 - 27 - 37 - 44  
No complémentaire: 15

**JOKER**

115.087

**EXTRAJOKER**

350.432

**GAINS**

**LOTÉRIE A NUMÉROS**

1 x 6 Fr. 2.783.876,90  
2 x 5 + cpl 138.043,10  
143 x 5 4558,50  
8074 x 4 50.-  
129.559 x 3 6.-  
Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 800.000.-

**JOKER**

2 x 6 Fr. 372.048,20  
6 x 5 10.000.-  
39 x 4 1000.-  
353 x 3 100.-  
3680 x 2 10.-  
Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 280.000.-

**EXTRAJOKER**

2 x 5 Fr. 10.000.-  
19 x 4 1000.-  
176 x 3 100.-  
1889 x 2 10.-  
Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 1.300.000.-

**GYMNASTIQUE LES SOCIÉTÉS NEUCHÂTELOISES À LA FÊTE FÉDÉRALE**



**Fiche signalétique**

**Nom de la société:** FSG Les Geneveys-sur-Coffrane.

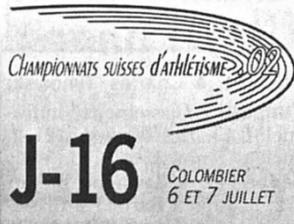
**Année de fondation:** 1906.

**Nombre de membres:** 80.

**Production à la Fête fédérale:** gymnastique aux agrès individuels.

**Participant à la Fête fédérale:** Sophie Gutnecht, Naïmi Kaiser, Véronique Jacot (en haut, de gauche à droite sur la photo), Laura Aubert, Océane Evard, Lucie Morgan (en bas, de gauche à droite).

**Les six gymnastes de la FSG Les Geneveys-sur-Coffrane ont participé aux concours aux agrès individuels le week-end dernier.** PHOTO MARCHON



Carine Nkoué



**Date de naissance:** 1er mai 1975.  
**Etat-civil:** célibataire.  
**Domicile:** Neuchâtel.  
**Club:** CEP Cortaillod.  
**Profession:** économiste.  
**Hobbies:** musique, piano.  
**Disciplines aux CS et records personnels:** 100 m (11"66, record neuchâtelois) et 200 m (24"28).

Blessée ce printemps sur le devant de la cuisse droite (claquage), Carine Nkoué a fait sa rentrée «en toute décontraction» le 1er juin lors des championnats cantonaux, une semaine après avoir rechassé les pointes. Sans réelle concurrence, elle a doublé le 100 m et le 200 m. «Mais c'est difficile de situer exactement mon degré de forme, glissait-elle. J'avais de très bonnes sensations avant ma blessure, survenue à la fin de mon camp d'entraînement. Chaque saison c'est pareil, il y a des petits bobos! J'espère simplement n'avoir pas trop perdu dans cette mésaventure!»

Sauf rechute, Carine Nkoué n'aura qu'un objectif en tête au moment d'entamer les championnats de Suisse: le podium! «J'ai déjà fait deuxième en salle, mais en plein air, je suis une habituée de la quatrième place, sourit la Neuchâteloise, qui s'entraîne durant la semaine à Lausanne en compagnie de Noémie Sauvage. Vous savez, c'est horrible de ne jamais faire sa meilleure performance durant les «Suisse»! Mais là, vraiment, je crois que j'ai assez donné! En plus, les compétitions se dérouleront dans «mon» stade, sur une piste toute neuve! Un atout de plus, donc: «Au départ, certainement! J'aurai l'impression de courir à la maison! Mais il y aura peut-être beaucoup de monde, des gens qui me connaissent et qui attendront un bon résultat de ma part. D'où une pression supplémentaire!» On ne peut pas tout avoir, que diable!

Même si elle a «beaucoup travaillé le 200 m cet hiver», c'est sur la rectiligne que Carine Nkoué aura le plus de chance de glaner enfin une médaille en plein air. «Normalement, tout devrait se jouer entre les filles du relais national» pronostique l'athlète du CEP. A savoir Nadia Riesen, Bettina Della Corte, Martina Feuzi, Regina Zwick, Noémie Sauvage (CA Courtelary) et bien sûr Carine Nkoué. Quant à savoir l'ordre des tiercés... «Ce sera très ouvert, vraiment! Tout dépendra de la forme du jour!»

Et du soutien du public... /PTU

# Un suspense haletant

**VTT ■ Emmanuel Bonnot s'est révélé trop fort hier dans le final. Fabrice Sahli a cédé du terrain mais a sauvé son maillot jaune. Pour six petites secondes**

Par Patrick Turuvani

Le Français Emmanuel Bonnot a remporté hier la quatrième étape de la Trans-Neuchâteloise à Fontaines, devant Ludovic Fahrni et Michael Fischer. Lâché dans le final, Fabrice Sahli, leader du classement général, a cédé quelques pouces de terrain à ses adversaires. Sans grosse défaillance, la victoire finale se jouera pour une poignée de secondes la semaine prochaine aux Ponts-de-Martel. «C'est resté groupé au début, car la première partie était très roulante, soufflait le vainqueur du jour. Un groupe s'est ensuite détaché. On s'est retrouvé à dix devant. On a accéléré avec Jan Dubois (réd.: qui perdra tout son bénéfice sur chute) et Michael Fischer dans les derniers faux plats. On voulait le maillot jaune!» C'est momentanément raté.

Deuxième, Ludovic Fahrni

avait le sourire, même s'il jugeait «peu probable» un retour victorieux au classement général. «Je reprends du temps sur les premiers! Thomas Knecht était devant, il était parti pour faire un truc, mais il s'est trompé de chemin... J'ai fait 48e dimanche en Coupe de Suisse, ce qui situe bien la différence de niveau! Je fais la Trans pour le plaisir et comme entraînement...» Pointé en huitième position, Fabrice Sahli ne cachait pas sa déception,

voire sa colère: «Il y a eu une cassure dans la descente et je me suis retrouvé tout seul à rouler. J'espère que la semaine prochaine, ce sera du vrai VTT. Aujourd'hui, c'était de la route! Et la première descente était vraiment dangereuse...»

Un avis partagé par la majorité du peloton, à entendre les nombreux commentaires dans l'aire d'arrivée. «Ce n'était pas un départ super, glissait Catherine Schulthess, sans rivale chez les dames. Je suis donc restée avec les filles jusqu'à Valangin, avant

de faire le trou.» Sandra Stadelmann a résisté, Annick Béguin aussi. «Je ne la sentais pourtant pas du tout, souriait la Neuchâteloise. On a eu un raid multisports il y a 10 jours et cela demande beaucoup de récupération. Mais bon, j'ai donné ce qu'il fallait dans les 200 derniers mètres pour garder ma troisième place!» Au détriment notamment de Coralie Jeanmaire et Joëlle Fahrni.

## Disqualification volontaire

L'affaire du tandem égaré de Fleurier a trouvé son épilogue hier avant l'étape. L'équipe a reconnu s'être trompée de parcours et a même précisé qu'un changement de coureur était intervenu lors de la première étape. Les concurrents incriminés ont refusé la solution à l'amiable proposée par les organisateurs – et acceptée par les autres tandems – et demandé à être disqualifiés en vertu du règlement. «C'est un bel exemple de sportivité» s'est-on félicité du côté de Sport Plus. /PTU



Emmanuel Bonnot: un succès à Fontaines. PHOTO MARCHON

## L'ANONYME DU JOUR

Pour sa deuxième Trans-Neuchâteloise, Céline Clerc (Bôle) a disputé hier sa deuxième étape de la saison. «C'est la seule course de VTT que je fais. Je viens d'abord pour l'ambiance, ensuite pour la compétition! C'est sympa de se mesurer aux autres et d'avoir un petit but sportif quand on s'entraîne!» C'est que la jeune femme adore le sport, inépuisable source de plaisir. «Je pratique également la course à pied et le basketball, dans une équipe de deuxième ligue bernoise.» Ah! bon? «Comme il n'y avait rien du côté de Neuchâtel, j'ai dû émigrer! Le Mail, en première ligue? J'ai suivi quelques entraînements, mais c'était trop exigeant. Mon truc à moi, c'est de faire du sport à gauche et à droite!»

Le VTT permet à Céline Clerc de s'exprimer. Ce qu'elle aime, c'est «la technique, la vitesse et l'endurance». Et elle ne recule devant rien pour soigner sa performance: «Je suis venu soutenir ma nièce Pauline, qui court chez les Kid's.

Ensuite, comme j'avais le temps, j'ai effectué une fois le parcours comme reconnaissance. Cela m'a permis d'être directement dans le bain!»

Deux étapes en une, pas mal pour une anonyme... /PTU



Céline Clerc: deux étapes en une. PHOTO MARCHON

## CLASSEMENTS

**DAMES**  
**Fontaines. Quatrième étape. Toutes catégories:** 1. Catherine Schulthess (La Sagne) 41'35"4. 2. Sandra Stadelmann (Delémont) à 34"7. 3. Annick Béguin (Cernier) à 1'18"7. 4. Coralie Jeanmaire (La Chaux-de-Fonds) à 1'20"9. 5. Caroline Barth (La Chaux-de-Fonds) à 1'22"2. 6. Joëlle Fahrni (La Sagne) à 1'27"6. 7. Patricia Rieder (Crémines) à 1'26"0. 8. Nicole Vorlet (Bienne) à 1'27"1. 9. Bénédicte Bacchi-Martin (Le Landeron) à 2'40"1. 10. Sarah Locatelli (St-Aubin) à 2'54"3.  
**Général:** 1. Catherine Schulthess 2 h 51'46"2. 2. Joëlle Fahrni à 4'10"3. 3. Nicole Vorlet à 5'02"9. 4. Sandra Stadelmann à 7'56"1. 5. Coralie Jeanmaire à 7'56"7. 6. Patricia Rieder à 12'29"4. 7. Bénédicte Bacchi-Martin à 17'30"9. 8. Sarah Locatelli à 18'07"0. 9. Frédérique Dubi (Le Locle) à 23'02"7. 10. Gabrielle Magnenat (Le Locle) à 24'05"1.  
**Elites (1987-1993).** Etape: 1. Sandra Stadelmann 42'10"1. 2. Annick Béguin à 44"0. 3. Coralie Jeanmaire à 46"2.  
**Général:** 1. Joëlle Fahrni 2 h 55'56"5. 2. Nicole Vorlet à 52"6. 3. Sandra Stadelmann à 3'45"8.  
**Dames II (1972-1963).** Etape: 1. Catherine Schulthess 41'35"4. 2. Sarah Locatelli à 2'54"3. 3. Carine Meillard (Bôle) à 5'09"9.  
**Général:** 1. Catherine Schulthess 2 h 51'46"2. 2. Sarah Locatelli à 18'07"0. 3. Carine Meillard à 27'22"9.  
**Dames III (1962 et avant).** Etape: 1. Bénédicte Bacchi-Martin 44'15"5. 2. Gisèle Vernetti (Le Locle) à 5'38"9. 3. Yolande Vallat (La Chaux-de-Fonds) à 9'23"4.  
**Général:** 1. Bénédicte Bacchi-Martin 3 h 09'17"1. 2. Yolande Vallat à 52'59"3.

**MESSIEURS**  
**Toutes catégories. Etape:** 1. Emmanuel Bonnot (F-Le Russey) 35'29"9. 2. Ludovic Fahrni (Les Ponts-de-Martel) à 01"0. 3. Michael Fischer (Aire-la-Ville) à 04"0. 4. Philippe Droz (Aarberg) à 07"9. 5. Stéphane Benoit (Le Landeron) à 09"0. 6. Fabio Bernasconi (Guin) à 11"1. 7. Cyril Calame (Les Ponts-de-Martel) à 11"6. 8. Fabrice Sahli (Arcues) à 16"0. 9. Thierry Salomon (Neuchâtel) à 30"0. 10. Jan Dubois (La Chaux-de-Fonds) à 49"9.  
**Général:** 1. Fabrice Sahli 2 h 24'36"8. 2. Michael Fischer à 06"4. 3. Ludovic Fahrni à 1'03"2. 4. Thomas Knecht (Nidau) à 1'19"0. 5. Jan Dubois à 1'51"2. 6. Thierry Salomon à 2'26"5. 7. Emmanuel Bonnot à 2'28"9. 8. Cyril Calame à 3'03"3. 9. Fabio Bernasconi à 3'49"6. 10. Beat Howald (Court) à 4'20"5.  
**Elites (1983-1973).** Etape: 1. Emmanuel Bonnot 35'29"9. 2. Ludovic Fahrni à 01"0. 3. Michael Fischer à 04"0.  
**Général:** 1. Fabrice Sahli 2 h 24'36"8. 2. Michael Fischer à 06"4. 3. Ludovic Fahrni à 1'03"2.  
**Master I (1972-1963).** Etape: 1. Thierry Salomon 35'59"9. 2. Thierry Scheffel (F-Les Fins) à 39"0. 3. Pascal Scheider (Chambrelin) à 43"9.  
**Général:** 1. Thierry Salomon 2 h 27'03"3. 2. Beat Howald à 1'54"0. 3. Pascal Schneider à 3'33"5.  
**Master II (1962-1953).** Etape: 1. Georges Lüthi (Marin) 36'53"3. 2. Roland Vuilleumier (37'21"3. 3. Jean-Pierre Flück (Travers) à 33"2.  
**Général:** 1. Georges Lüthi 2 h 31'50"4. 2. Michel Vallat (La Chaux-de-Fonds) à 5'07"1. 3. Patrick Schneider (Frérens-Montalchez) à 6'25"9.  
**Vétérans (1952 et avant).** Etape: 1. Bernard Maréchal (Marin) 39'15"4. 2. Eric Schertenleib (Chaumont) à 1'22"0. 3. Claude Martignier (La Chaux-de-Fonds) à 1'22"9.  
**Général:** 1. Bernard Maréchal 2 h 41'38"4. 2. Claude Martignier à 7'37"3. 3. Eric Schertenleib à 7'38"5.  
**Juinesses (1987-84).** Etape: 1. Fabio Bernasconi 35'41"0. 2. Cyril Calame à 00"5. 3. Jérôme Lüthi (Marin) à 1'02"3.  
**Général:** 1. Cyril Calame 2 h 27'40"1. 2. Fabio Bernasconi à 46"3. 3. Pascal Bernasconi (Neuchâtel) à 4'56"0.  
**Tandems. Etape:** 1. Gaetan Boulard (F-Les Fins) 36'40"4. 2. Jaber-Blanc (Cernier) à 2'01"0. 3. Franck Girard (F-Pontarlier) à 3'47"2.  
**Général:** 1. Gaetan Boulard (F-Les Fins) 2 h 45'15"5. 2. Franck Girard (F-Pontarlier) à 6'40"8. 3. Gymfit (Neuchâtel) à 14'44"9.  
**Par équipes. Etape:** 1. GS Bernasconi 11 h 46'50"8. 2. Top Cycles-J-P. Balmer Construction Elites 1 h 47'23"6. 3. Frénetic Volvo BPG 11 h 50'13"5.  
**Général:** 1. Top Cycles-J-P. Balmer Construction Elites 7 h 18'16"9. 2. GS Bernasconi 17 h 24'22"3. 3. Frénetic Volvo BPG 17 h 26'17"8.  
**Challenge Entreprises. Etape:** 1. Bernasconi et Cie 3 h 18'06"3. 2. Etel 3 h 35'46"2. 3. Autodesk 4 h 02'51"8.  
**Général:** 1. Bernasconi et Cie 14 h 25'40"2. 2. Etel 15 h 22'11"1. 3. Autodesk 17 h 17'47"3.  
**Dernière étape:** mercredi 26 juin aux Ponts-de-Martel (22 km, 450 m de dénivellation).  
**Des classements plus complets paraîtront dans notre prochaine édition. Ils sont également disponibles sur Internet aux adresses: www.datasport.ch et www.sportplus.ch./red.**

PMUR	Cheval	Mètres	Driver	Entraîneur	Cote	Perf.	NOTRE OPINION	LES RAPPORTS	
<b>Demain à Vincennes Prix Tolosa (trot attelé, Réunion II, course 1, 2700 m, 20 h 10)</b> Cliquez aussi sur <a href="http://www.longuesoreilles.ch">www.longuesoreilles.ch</a> Seule la liste officielle du PMU fait foi	1 Judith-Mesloise	2700	G. Fontenay	G. Fontenay	30/1	3aDa0a	16 - Une classe incontestable.	<b>Notre jeu</b> 16* 17* 15* 9 13 11 4 6 *Bases Coup de poker 6 Au 2/4 16 - 17 Au tiercé pour 16 fr 16 - X - 17 Le gros lot 16 17 14 8 4 6 15 9 <b>LES REMPLAÇANTS:</b> 14 - Mais c'est une caractéristique. 8 - Presque irréprochable.	<b>Hier à Strasbourg, Grand Prix du Journal «L'Alsace» - Coupe des Champions - Tiercé Magazine - Canal+ - Prix de la Musique (le 8 non-partant)</b> Tiercé: 3 - 15 - 2. Quarté+: 3 - 15 - 2 - 14. Quinté+: 3 - 15 - 2 - 14 - 6. <b>Rapports pour 1 franc</b> Tiercé dans l'ordre: 2271,90 fr. Dans un ordre différent: 279,20 fr. Transformé: 168,60 fr. Quarté+ dans l'ordre: 101.220,40 fr. Dans un ordre différent: 770.- Trio/Bonus (sans ordre): 51,30 fr. <b>Rapports pour 2 francs</b> Quinté+ dans l'ordre: 200.062,20 fr. Dans un ordre différent: 1046,40 fr. Bonus 4: 164,60 fr. Bonus 3: 34,60 fr. <b>Rapports pour 5 francs</b> 2sur4: 124,50 fr. Transformé: 17.-
	2 Java-Du-Bouquet	2700	M. Lenoir	M. Lenoir	20/1	5a6m6m	17 - Incontournable championne.		
	3 Junon-Del-Cordes	2700	J.-P. Lecourt	J.-P. Lecourt	65/1	6aDmDm	15 - Bazire bien sûr.		
	4 Jusée-De-Gresneau	2700	D. Brossard	D. Brossard	16/1	1m1a3a	9 - Une Raffin sans complexes.		
	5 Java-Nonantaise	2700	X. Cavey	X. Cavey	20/1	6aDa4a	13 - Une belle limite du recul.		
	6 Jolie-De-La-Marche	2700	G. Delacour	A. Lebrun	12/1	Da1a5a	11 - Le retour de Levesque.		
	7 Jamaïca-Somoli	2700	J.-P. Fichaux	J.-P. Fichaux	30/1	2a6a0a	4 - Le droit de rêver encore.		
	8 Jipsie-Du-Ravary	2700	D. Cordeau	D. Cordeau	16/1	3a5aDa	6 - Si elle reste sage bien sûr.		
	9 Jétina	2700	O. Raffin	J. Raffin	9/1	3a1a3a	<b>LES REMPLAÇANTS:</b>		
	10 Julia-Du-Châtelet	2700	C. Jouenne	G. Jouenne	20/1	9a4a7a	14 - Mais c'est une caractéristique.		
	11 Joconde	2700	P. Levesque	P. Levesque	40/1	2a7aDa	8 - Presque irréprochable.		
	12 Joyeuse-Lara	2700	B. Piton	J.-M. Chainoux	35/1	8a4a9a			
	13 Johanna-De-Court	2700	Y. Dreux	Y. Dreux	12/1	4aDaDa			
	14 Jeddah-Way	2725	E. Raffin	J. Provost	7/1	DmDa1a			
	15 Jézabelle-Du-Pont	2725	J.-M. Bazire	A. Rayon	6/1	3mDm3m			
	16 Junon-De-La-Frette	2725	F. Leblanc	F. Leblanc	6/1	2aDa1a			
	17 Jinou-Barbès	2725	C. Bigeon	C. Bigeon	7/1	5a6aDa			
	18 Joie-Baroque	2725	F. Boudet	J. Lepennetier	30/1	0a0a1a			

**HELIOMAZOUT S.A.**  
Votre source de chaleur

15, rue de la Fiaz  
2300 La Chaux-de-Fonds  
e-mail: info@heliomazout.ch  
Fax 032 927 32 30

**032 927 32 32**  
Profitez, le prix du mazout est actuellement avantageux!  
Téléphonez-nous de suite!

SE CHAUFFER AU MAZOUT.  
LA BONNE DÉCISION.

**MAZOUT DIESEL ESSENCE**

# Concrétisation neuchâteloise

**Automobilisme ■ Hotz et Calame bousculent les spécialistes français de la terre. Rollat accède au deuxième rang chez les slalomeurs helvétiques**

C'est certain, les protagonistes du championnat neuchâtelois ont fait fort en fin de semaine dernière. Le plus bel exploit est à mettre au crédit de Grégoire Hotz et Étienne Calame. Leur troisième participation au trophée Citroën dans le cadre des rallyes «Terre de France» est un succès. «Nous sommes très contents» lancent en chœur les deux compères. Sentiment justifié par un septième rang général et une troisième place de division: «Nous avons également remporté la coupe fair-play offerte par la ville de Valence pour l'équipage le plus sympathique et souriant.» Sportivement le pas est fait, l'avenir est plein de promesses.



Autre bonheur que celui de Daniel Rollat qui s'empara de la deuxième place de la Coupe suisse des slaloms. Quatrième du général et victorieux dans sa classe au slalom de Bure, le Loclois grimpe d'un rang dans la hiérarchie nationale provisoire. Là encore, la deuxième partie de saison s'annonce sous les meilleurs auspices.

### Quelques clins d'œil

Pour le reste, contentons-nous d'un florilège de clins d'œil. Restons à Bure avec une nouvelle deuxième place de Thierry Barraud, sorte de Poulidor des slalomeurs locaux. Les superbes victoires de Denis Thiévent et Pierre Bercher. La belle entrée en matière d'Oli-

vier Waeber pour sa première sortie avec une PRM.

En France voisine, notons la première défaite, en quatre courses, de Daniel Erard chez les slalomeurs, la victoire, deuxième de rang, d'Hervé Charrière et la médaille d'argent de Tony Marchese en karting. Faisons un petit saut plus au nord encore pour relever la belle tenue du duo Buchwalder-Spart dans un rallye du championnat de Belgique.

### Classements du week-end

**Rallye terre de Diois (F):** 7e général, 3e challenge Citroën: Grégoire Hotz-Étienne Calame (Fleurier), Citroën Saxo. **Abandon:** Laurent Reuche-Emmanuelle Larfi (Le Locle). **Slalom**

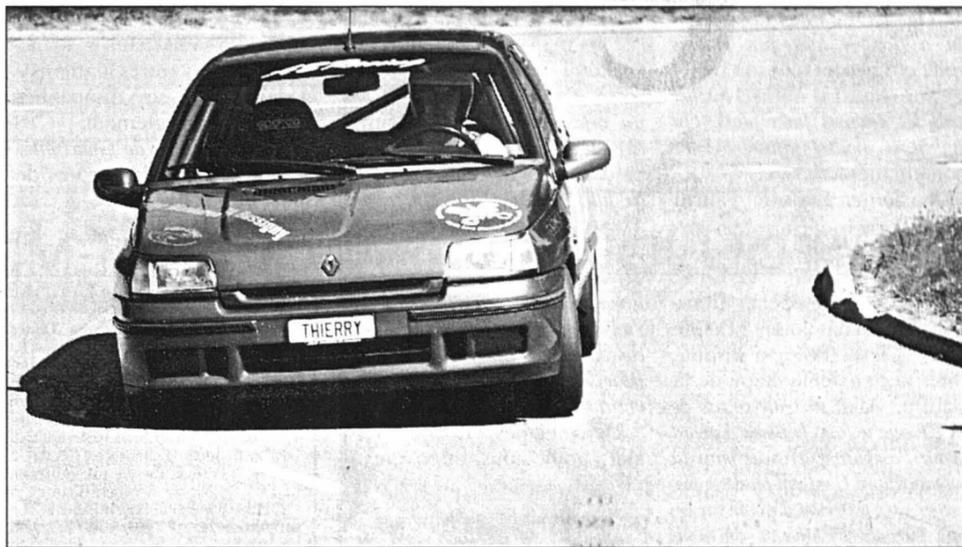
**des Ducs de Savoie (Coupe de France). Groupe A8:** 2. Daniel Erard (Saignelégier), Renault Clio. **Slalom de Bure Locaux, cat. 1, cl. jusqu'à 1400:** 2. Julien Guillaume (Neuchâtel), Citroën AX; 3. John Storni (Peseux), Citroën AX. **Cl. 1801-2500:** 10. Sylvain Droxler (Le Locle), Opel Vectra. **Cat. 2, cl. 1401-1800:** 2. Thierry Barraud (Rochefort), Renault Clio. **Cat. 3, cl. 1801-2500:** 5. Yann Müller (La Chaux-de-Fonds), BMW. **Plus 2500:** 2. Oswald Schumann (Neuchâtel), Porsche. **Coupe suisse. Groupe A, cl. jusqu'à 1600:** 1. Denis Thiévent (Montfaucon), Citroën Saxo. **Interswiss, jusqu'à 1400:** 1. Pierre Bercher (Cernier), VW Polo. **1601-2000:** 7. Thierry Ma-

thez (Prêles), Peugeot 205. **2001-2500:** 3. Michel Fischer (Fontaines), Opel Kadett. 4. Gérald Fischer (Fontaines), Opel Ascona. **Abandon:** Philippe Vuilleumier (Cernier). **Groupe E2:** 1. Daniel Rollat (Le Locle), Martini. 2. François Jeanneret (Les Brenets), Jedi. 3. Philippe Girardin (Les Brenets), PRM. 4. Olivier Waeber (Courtelary), PRM. **Rallye, 12 heures de Braine-le-Comte (B). Classe A6:** 3. Damien Buchwalder-Patrick Spart (Cernier-La Chaux-de-Fonds), Daewoo. **Kart, Levier (F), (championnat romand). Cat. Open:** 2. Tony Marchese (Cortailod). **Cat. élite:** 1. Hervé Charrière (Cernier). **Cat. mini:** 9. Kimberley Fatton (Buttes). /FRL

## CLASSEMENTS

**Pilotes:** 1. Daniel Rollat (Le Locle) 89 points-7 résultats. 2. Thierry Barraud (Rochefort) 79-5. 3. Julien Guillaume (Neuchâtel) 75-5. 4. François Jeanneret (Les Brenets) 73-6. 5. Oswald Schumann (Neuchâtel) 70-5. 6. Pierre Bercher (Cernier) 69-6. 7. Daniel Erard (Saignelégier) 55-4. 8. Philippe Girardin (Les Brenets) 51-5. 9. Grégoire Hotz (Fleurier) 42-6. 10. Pierre Hirschi (Cernier) 41-3. **Navigateurs:** 1. Étienne Calame (Fleurier) 42-6 résultats. 2. Jérôme Rérat (Les Hauts-Geneveys) 30-2. 3. Christian Oppliger (Renan) 18-2. 4. Jacqueline Kilchenmann (Sonceboz) et Marc

Beuret (Le Locle) 14-2. 6. Emmanuelle Larfi (Le Locle) 12-8. 7. Sven Rudin (Sauls) 10-2. 8. Thierry Monnard (Cornaux) et Jacques Farine (Montfaucon) 8-4. 10. Sandrine Thiévent (Montfaucon) et Denis Kilchenmann (Sonceboz) 6-2. **Karting:** 1. Hervé Charrière (Cernier) 84-7 résultats. 2. Tony Marchese (Cortailod) 34-2. 3. Alexandre Girault (Cortailod) 32-2. 4. Maurizio Mosca (Marin) 22-2. 5. Yann Zimmer (Cortailod) 17-1. 6. Anthony Crosilla (La Chaux-de-Fonds) 6-2. 7. Michaël Ducommun (Corcelles) et Quentin Fatton (Buttes) 4-2. 9. Kimberley Fatton (Buttes) 3-1. /FRL



Thierry Barraud: le «Poulidor» des courses est aussi deuxième du championnat neuchâtelois. PHOTO FRL

## HIPPISME

**Journées hippiques de Planeyse. Saut. Epreuve 3, Prom. S5/A:** 1. Rolf Schneider (Wiggiswil), «Qui-rielle II CH», 0/68\*94. 2. Eric Angeloz (Orsonnens), «Valparaiso de la Pièce», 0/69\*34. 3. Jacky Studer (Delémont), «Hamilton de Reselle CH», 0/69\*67. 4. Patrick Schneider (Engollon), «Larix CH», 0/70\*61. 5. Pascal Bettachen (Alchenflüh), «Paj CH», 0/71\*46. **Epreuve 4, Promo. S5/A:** 1. Denis Chappuis (Seiry), «Vermeille d'Aubin CH», 0/57\*21. 2. Michel Meister (Vicques), «Index CH», 0/65\*45. 3. Olivia Sauer (Rochefort), «Rinaldo X», 0/66\*67. 4. Gérard Lachat (Bienne), «Nepheriti CH», 0/66\*93. 5. Jacques Bruneau (Donatyre), «Ajsha H CH», 0/68\*99. **Epreuve 5, Promo. S6/A:** 1. Barbara Schnieper (Büren a.d. Aare), «Padarca von Bueren CH», 0/68\*79. 2. Corinne Tanner (Monsmier), «Wandel de l'Oeuf CH», 0/72\*02. 3. Thomas Balsiger (Corcelles), «Upsilon», 0/73\*81. 4. Thomas Balsiger (Corcelles), «Quisky de l'Oeuf», 0/76\*72. 5. Viviane Auberson (Saignelégier), «Kookai du Cornu CH», 0/76\*81. **Epreuve 6, Promo. S6/A:** 1. Corinne Tanner (Monsmier), «Wandel de l'Oeuf CH», 0/70\*06. 2. Viviane Auberson (Saignelégier), «Vénus de l'Aurore», 0/71\*19. 3. Jacques Bruneau (Donatyre), «Arienne», 0/71\*67. 4. Viviane Auberson (Saignelégier), «Kookai du Cornu CH», 0/73\*36. 5. Patrick Schneider (Engollon), «Prime Time CH», 0/73\*51. **Epreuve 7, RI/A:** 1. Christine Labourey (Savagnier), «Falèse III», 0/53\*38. 2. Annick Englach (Sugiez), «Arctic Clover», 0/53\*65. 3. Cédric Imer (La Neuveville), «Flak-Dancer», 0/55\*93. 4. Christophe Menoud (La Tour-de-Trême), «Philosophie du Tilleul», 0/55\*99. 5. Valérie Calame (Le Locle), «Délicieuse CH», 0/56\*44. **Epreuve 7b:** 1. Thierry Johnner (La Chaux-de-Fonds), «Robin du Moulin CH», 0/57\*46. 2. Charlotte Wernli (Saignelégier), «Hermine de

Semilly», 0/58\*76. 3. Anne-Laure Vincent (Monsmier), «Papagena III», 0/59\*86. 4. Sandra Sprunger (Coffrane), «Idéale des Noues», 0/60\*23. 5. Joëlle Baderschter (Montmollin), «Rancune des Prés-M», 0/60\*82. **Epreuve 8, RI/A avec barrage:** 1. Annick Englach (Sugiez), «Arctic Clover», 0/31\*86. 2. Carole Piguet (Fenin), «Bella Paloma», 0/34\*06. 3. Valérie Calame (Le Locle), «Délicieuse CH», 0/34\*33. 4. Christine Labourey (Savagnier), «Falèse III», 0/34\*58. 5. Gérard Béguin (Fenin), «Monarchie», 0/37\*6. **Epreuve 9, RI-II/C:** 1. Mélanie Boroli (Colombier), «Colorado XVIII», 56\*34. 2. Olivia Sauer (Rochefort), «Australienne CH», 59\*16. 3. Olivia Sauer (Rochefort), «Novia CH», 59\*17. 4. Claude Quillet (Missy), «Azur CH», 59\*92. 5. Cyril Thiébaud (Sauls), «Flambeau X CH», 60\*47. **Epreuve 10, RI-II/A avec barrage:** 1. Viviane Auberson (Saignelégier), «Dawn Sky», 0/39\*64. 2. Anne Pasquier (Yverdon), «Titeuf CH», 0/40\*39. 3. Bernard Müller (Bevaix), «France», 0/40\*48. 4. Sabrina Hegg (Anet), «Wandeura CH», 0/40\*92. 5. Caroline Breguet (Le Locle), «Quincy IV CH», 0/42\*23. **Epreuve 14, Superpromo. CS/C:** 1. Jacques Bruneau (Donatyre), «Hocha-t-elle de Peccau», 63\*95. 2. Cédric Oppliger (Courroux), «Quinci du Cornat CH», 64\*33. 3. Reto Ruffin (Monsmier), «Wango CH», 67\*41. 4. Corinne Tanner (Monsmier), «Andora de Baumes CH», 68\*58. 5. Andreas Hugener (Monsmier), «Calanda d'Evordes», 72\*32. **Epreuve 15, Superpromo. CS/A avec barrage:** 1. Jacques Bruneau (Donatyre), «Toucan du Martalet CH», 4/40\*13. 2. Viviane Auberson (Saignelégier), «Camina III», 4/40\*31. 3. Annick Rais (La Sagne), «Aquila des Baumes CH», 4/48\*34. 4. Corinne Tanner (Monsmier), «Andora des Baumes CH», 4/50\*39. 5. Bertrand Maître (Montfaucon), «Russel», 8/41\*15.

**Dressage. R/FB 04-90:** 1. Thierry Johnner (La Chaux-de-Fonds), «Robin du Moulin CH», 611. 2. Carol Maibach (Neuchâtel), «Viwa CH», 610. 3. Mylène Hader (Boudry), «Tonnerre DU», 606. 4. Nicole Theurillat-Vuille (Le Locle), «Peur-D CH», 601. 5. Patricia Balsiger (Corcelles), «Damina IV», 592. **R/FB 03-90:** 1. Delphine Blaser (Valangin), «L'Ami Ramon CH», 372. 2. Carol Maibach (Neuchâtel), «Viwa CH», 369. 3. Madeleine Aeschlimann (Saint-Blaise), «L'Ami Abel CH», 363. 4. Nicole Theurillat-Vuille (Le Locle), «Peur-D CH», 362. 5. Nicole Theurillat-Vuille (Le Locle), «Whisky», 360. **Attelage. Promo. 3 ans:** 1. Karl Messerli (Salvenach), «Corine FM», 2. Erika Schweizer (Hettiswil), «Lory FM», 3. Michel Tauxe (Ley-sin), «Caline FM», 4. Edgar Mornod (Lajoux), «Harvey FM», 5. Daniel Jacot (Les Breuleux), «Haladix». **Promo. 4 ans:** 1. Michael Barbey (Dompierre), «Hasar FM», 2. Eric Renaud (Rochefort), «Malice FM», 3. Magali Musy (Domdidier), «Caline FM», 4. Adrien Catin (Les Bois), «Nagano FM», 5. Julien Frossard (Les Breuleux), «Larissa FM». **Promo. 5 et 6 ans:** 1. Andreas Studer (Aegerten), «Viking FM», 2. Bernhard Wüthrich (Rubigen), «Mirella FM», 3. Julien Frossard, «Leica FM», 4. Bernhard Wüthrich, «Linda FM», 5. Willy Jufer (Cham-poz), «Flamme». **Libre utilitaire:** 1. Michael Barbey (Dompierre), «Gerdine», 2. Florianne Von Gunten (Enges), «Locky», 3. Christine Trvaini (Ley-sin), «Ramis», 4. Narcisse Gumy (Corcelles), «Siméon», 5. Eric Rufener (Les Convers), «Quinta». **Trec:** 1. Eric Renaud (Rochefort), «Malice», 2. Fred Cachelin (Les Hauts-Geneveys), «Crocus et Lazar», 3. Michael Haldenwang (Les Geneveys-sur-Coffrane), «Prisca», 4. Matthieu Landert (Les Hauts-Geneveys), «Lubie et Nelson», 5. Philippe Jeanneret (Rochefort), «Evita», /rd.

## TIR

**Association cantonale neuchâteloise des tireurs vétérans. Tir annuel. Résultats principaux. Cible «Challenge». 300 m:** Richard Raedler (Boudry), gagne le challenge avec 291 points. **50 m:** Louis Geinoz (1927) (La Chaux-de-Fonds) gagne le challenge avec 30 points (maximum). **300 m:** huit tireurs obtiennent la palme argent: Jean-Louis Scanio (Neuchâtel), Pascal Chappatte (Le Locle), Roger Rätz (Cornaux), Gerda Bellay (Saint-Croix), Gilbert Huguenin (Bôle), François Bonnet (Le Cerneux-Péquignot), Théo Brand (Les Hauts-Geneveys) et François Bezençon (Fleurier). **50 m:** un tireur obtient la palme d'argent: Lucien Scheider (Le Locle). **300 m:** Richard Raedler (Boudry) 475. Bernard Linder (Peseux) 470. Michel Glauser (Montmollin) 460. **50 m:** Roger Baillod (Le Locle) et Michel Jeanneret (Le Locle)

49. Louis Geinoz (La Chaux-de-Fonds) et Freddy Giroud (Hauterive) 48. **Cible «Concours individuel». 300 m. Arme libre et FS:** Richard Raedler (Boudry) 100 (maximum). Frédy Fröhlicher (La Chaux-de-Fonds). Michel Glauser (Montmollin) et Jean-Louis Scanio (Neuchâtel) 96. **Mousqueton-fusil:** Théo Brand (Les Hauts-Geneveys) 94. Francis Beck (Neuchâtel) et Louis Brodard (Saint-Blaise) 93. **Fass 57:** Philippe Aubert (Enges) 89. Noël Rollinet (Fontainemelon) 88. **Fass 90:** Charles Reichbach (Bevaix) 95. Marcel Fatton (Vilars) 94. Otto Léchet (Prêles). **50 m. Pistolet ordonnance:** Charles Reichenbach (Bevaix) 86. Bartholomé Heinz (Fontainemelon) 85. **Pistolet sport petit calibre:** Michel Jeanneret (Le Locle) 95. Claude Jeanneret (Neuchâtel) 94. Antoine Caretti (La Chaux-de-Fonds) 93. /FMA

## ATHLÉTISME

Pour la rencontre qui opposera l'équipe suisse des moins de 23 ans aux provinces allemandes de Hesse, Bade-Wurtemberg et Bayern les 22 et 23 juin à Weinheim (All), la FSA a sélectionné trois athlètes de l'Olympic. C'est là une belle récompense pour ces jeunes formés au sein du club chaux-de-fonnier. Habituee aux sélections, Laurence Locatelli disputera ses deux disciplines favorites à savoir le lancer du marteau et celui du disque. Déjà sélectionné en équipe juniors, Florian Lambercier aura l'occasion de s'aguerrir chez les

espoirs au lancer du marteau où il a déjà dépassé les 50 mètres. Quant à la cadette Stéphanie Vaucher, elle étonnera la première sélection de sa jeune et prometteuse carrière au triple saut. C'est là un bel encouragement, compte tenu qu'elle n'a pu s'exprimer à la hauteur de ses moyens, en raison d'une opération des mollets au mois de mars. Comme on peut s'en rendre compte, l'Olympic continue d'être un club pourvoyeur des équipes nationales de jeunes depuis plus de trente ans. /RJA

## EN BREF

**BOULES ■ Charles Tynowski s'impose.** Classement individuel: 1. Charles Tynowski 121. 2. Lucien Tynowski 114. 3. Willy Geiser 114. 4. Raymond Buhler 112. 5. Fabien Bart 112. Classement par équipes: 1. Le Locle 544. 2. La Vue-des-Alpes 518. 3. EPI 516. 4. Erguel 507. 5. La Chaux-de-Fonds 320. /PMA

**FOOT CORPO ■ Philip Morris écrasé.** Groupe A: Philip Morris - EM-Microelectronic 1-8. Commune - New Look 2-1. Groupe B: OFSport - Hôtel du Vignoble 1-1. Classements. Groupe A: 1. Fleur de Lys 16-44. 2. EM-Microelectronic 16-34. 3. Commune 16-33. 4. Raffinerie 16-25. 5. Philip Morris 15-19. 6. Migros 15-17. 7. Alcatel Cable 16-14. 8. New Look 16-13. 9. Vitrerie Schleppey 16-7. Groupe B: 1. Boulangers 16-33. 2. Police Cantonale 14-32. 3. Sportela 15-24. 4. La Poste-Swisscom 16-24. 5. Hôtel du Vignoble 15-23. 6. Chip Sport 15-22. 7. La Source 16-21. 8. Mikron 15-13. 9. OFSport 16-4. /ré

**GOLF ■ Viviane Bouille avec de la marge.** Trophée de la Banque Cantonale du Jura (Les Bois). Hommes Net, HCP jusqu'à 18.4: 1. Philippe Milardo 72 coups. 2. Gérard Bourquard 72. 3. Jacques Leuba 73. HCP 18.5 jusqu'à 26.4: 1. Walter Rothen, 41 points. 2. Pierre Cuenin 37. 3. Jean-Pierre Piazza 37. Dames Net, HCP jusqu'à 20.4: 1. Viviane Bouille 66 coups. 2. Katia Porchet 76. 3. Huguette Steinmann 77. /LBj

**Michèle Criblez devant.** Open Hassler (Neuchâtel). Catégorie mixte 0-14.4: 1. Michèle Criblez 39 points. 2. Thierry Schindelholz 37. 3. Alain Röthlisberger 36. Catégorie mixte 14.5-24.4: 1. Jürg Itten 43. 2. Michel Stegmann 39. 3. Séverine Gutmann 39. Résultats bruts: 1. Wolfgang Chevalier 79. 2. Michèle Criblez 81. 3. Thierry Schindelholz 80. /GCC

**GOLF SUR PISTE ■ Succès de Jean-Pierre Sorg.** Tournoi du Locle. Dames et SD1: 1. Catherine Karcher-Faval (Granges) 95 points. Puis: 3. Martine Grobety (Le Locle) 109. Seniors masculins I: 1. Gérald Pochon (Bulle) 95. 2. Jean-Pierre Sorg (Marin-Epagnier) 96. 3. Hans-Ruedi Gyger (La Chaux-de-Fonds) 101. Seniors masculins II: 1. Josef Auer (Granges) 102. Puis: 4. Léon Wenker (Marin-Epagnier) 133. Hommes: 1. Philippe L'Heritier (France) 91. Puis: 6. Frederic Jeanneret (Le Locle) 97. /SGA

**ROCK ACROBATIQUE ■ Soltermann - Mandorino deuxième.** Le championnat de Suisse s'est déroulé samedi dernier au Kursaal de Berne. Chez les A, la catégorie reine, Manuela Soltermann et Maurizio Mandorino (Cernier) ont décroché le titre de vice-champion national. Nathalie Borel et Bastien Aubert (Fréquence Rock) ont joué de malchance et ils ont terminé quatrièmes. /RAC

**ROLLER HOCKEY ■ SDF en tête.** Tournoi de Saint-Imier. Niveau A1: 1. SDF 8-15. 2. Montagne NE 8-13. 3. Les Smaks 8-10. 4. Les Retraités 8-10. 5. Express 8-8. 6. Locle/Ness 8-8. 7. Breakaway 8-6. 8. Irish Run 8-3. 9. HC Université 8-2. Niveau A2. Section Est: 1. Les pas de nom 7-14. 2. C.equestre 7-12. 3. The Eagles 7-10. 4. Les Vikings 7-4. Cowboys Ehell 7-2. Section ouest: 1. Les Cortes 7-12. 2. Psi-net 8-10. 3. Flamands Roses 7-4. 4. La Courtine 6-2. 5. Lynx de Morteau 7-0. /CHI

## BANCO JASS

♥ V, D, A      ♦ 9, R, A  
♣ 7, 10, V, R      ♠ V, D

# Avec nous au cœur de l'Expo!

OPINION

Ouvert  
ou fermé?

Pour certains, le travail peut se faire avec une conscience. A une différence près: le drogué au travail est socialement voué à l'échec, son abnégation plus grande que la société qui sacrifie tout à leur profit. Ils ont plus de chance de trouver un emploi et des yeux experts savent discerner très vite les symptômes de cette dé-

un peu plus à la dégradation physique et morale.

**Notoriété et crédibilité**

Pour s'en sortir, le malade doit d'abord prendre conscience de son mal, qui ne se présente pas forcément comme une évidence. Il doit apprendre à se distancer peu à peu de son travail, à reconnaître ses limites et à les redéfinir en permanence. Par exemple, se résigner à refuser un travail supplémentaire ou diviser ses tâches. Ceux qui ne parviennent pas à remettre leur travail en question peuvent maltraiter leur santé au point de leur nuire.

disième anniversaire du centre scolaire, le décide de donner place à la fête, qui ment à son attend

A l'origine de cette constatation, il y a le constat de certains élèves trouvant dans une attitude d'attente. Proposition de faire de se mesurer. Ce à quoi ils répondent avec enthousiasme. Un jour, ils ont un débat sur les valeurs. Il est très intéressant. Ils ont même la bonne idée de faire une petite affiche.

Chroniques des

Car les Dances... l'importance de la... l'importance de la... l'importance de la...

MONDE  
Tolle con  
Washington

L'esprit en éveil - L'esprit pratique

Nous soutenons Expo.02

Expo.02

Du lundi au samedi, votre quotidien vous fera vivre toute l'actualité des arteplages: les grands moments et les petits plaisirs, le côté public et le côté coulisses, les surprises, les rencontres... Actualisé chaque jour, un véritable « mode d'emploi » d'Expo.02

vous présentera le programme détaillé de l'arteplage de Neuchâtel, en journée et en nocturne, et l'essentiel sur les événements des autres sites... tout ce qu'il est bon de savoir pour profiter pleinement de vos visites!

# L'Impartial





# Embryons surnuméraires: oui, mais

Cellules souches ■ Vifs débats au sein de la commission nationale d'éthique. Dix conditions à cette autorisation

De Berne  
Pierre Pauchard

C'était une décision très attendue. Quelle allait être la prise de position de la CNE, la Commission nationale d'éthique, à propos de la recherche sur les cellules souches embryonnaires? Eh bien, elle est positive. La majorité de cette commission, après de vifs débats, recommande au législateur d'autoriser, sous certaines conditions, l'utilisation des embryons surnuméraires pour la recherche et les applications thérapeutiques. Le principal argument avancé est que le prélèvement de cellules souches ne change rien à la destruction inéluctable de l'embryon. En effet, la loi sur la procréation médicalement assistée prévoit que les embryons en surnombre après l'induction de la grossesse seront abandonnés à leur destin.

### Pas de brevets

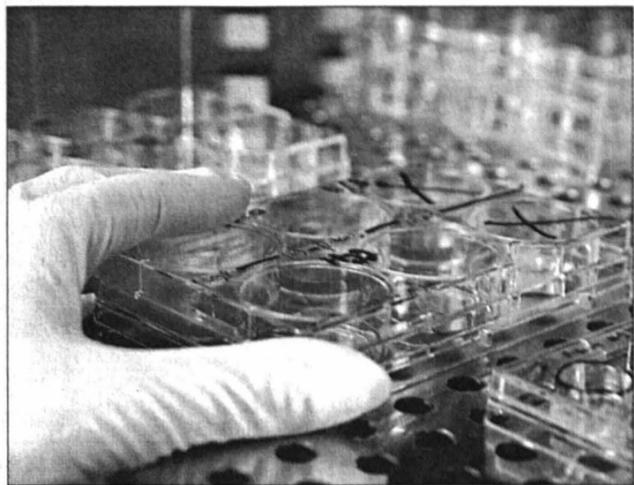
La commission met toutefois dix conditions limitatives à cette autorisation. Le couple doit avoir donné son accord libre et éclairé pour l'utilisation de leur embryon. Le projet de recherche doit porter sur des objectifs élevés et être irréprochable sur le plan scientifique. Le développement de l'embryon, lors de cette recherche, ne doit être

permis que jusqu'au stade du blastocyste, c'est-à-dire environ cinq jours après sa fécondation. En outre, les embryons, les organes, les cellules et les lignées cellulaires ne doivent pas faire l'objet de brevets et ni les embryons, ni les cellules immédiatement prélevées ne doivent donner lieu à des transactions commerciales. Enfin, une commission d'éthique aura préalablement examiné si le projet répond à toutes les conditions précitées et s'il ne présente aucun risque.

Depuis que James Thomson a publié, en automne 1998, ses premières percées expérimentales qui ont montré que les cellules souches embryonnaires pluripotentes peuvent générer les tissus humains les plus divers, le débat a pris une formidable ampleur. Comme le dit la commission, «il n'y a pratiquement aucun thème en recherche biomédicale qui, ces dernières années, a soulevé autant l'enthousiasme des chercheurs, attiré l'attention du monde politique et nourri la réflexion morale du public que la recherche sur les cellules souches embryonnaires.»

### Avancées de la biologie cellulaire

De nouveaux concepts sont apparus. Par exemple, les techniques utilisant des cellules souches peuvent être associées aux thérapies gé-



Les chercheurs pourront utiliser des embryons surnuméraires. PHOTO A-KEYSTONE

niques et à d'autres méthodes pour trouver de nouveaux traitements. Un grand nombre d'équipes de recherche travaillent, dans le monde comme en Suisse, sur ces données expérimentales pour mettre au point des applications thérapeutiques, faisant ainsi avancer la biologie cellulaire fondamentale.

Par contre, une minorité de la commission recommande l'interdiction de toute expérimentation qui utiliserait des embryons. Ces membres minoritaires considèrent que les embryons sont devenus artificiellement surnuméraires. Cela et le fait qu'ils n'ont de facto aucune perspective de

développement ne sauraient légitimer leur instrumentalisation par autrui.

Autre point important: il s'est trouvé aussi une majorité au sein de la commission pour autoriser l'importation de cellules souches embryonnaires ou de cultures correspondantes. Mais à une condition: il doit être prouvé qu'elles ont été récoltées dans des conditions conformes aux dispositions en vigueur en Suisse. La minorité recommande par contre de proscrire toute importation. Mais il y a eu unanimité pour demander l'interdiction de l'importation des embryons et des ovules. PPA-L'Agefi



«Le plus étonnant dans ce résultat, c'est qu'il démontre que la biodiversité a une signification fonctionnelle», selon Christian Koerner. PHOTO A-MARCHON

## Arbres sous influence

Recherche ■ Plus de CO<sub>2</sub>, pores des feuilles sensibles

L'accroissement de la teneur en gaz carbonique (CO<sub>2</sub>) dans l'atmosphère augmente le risque d'inondations en réduisant la taille des pores des feuilles. Les arbres évacuent moins d'eau, si bien que le sol est plus vite saturé en cas de pluie. C'est l'importante découverte de l'Institut botanique de l'Université de Bâle, présentée hier par le Fonds national suisse de la recherche scientifique. Le CO<sub>2</sub>, dont on connaît le rôle dans l'effet de serre, est aussi le premier élément dont se nourrissent les plantes, qu'elles absorbent par les pores de leurs feuilles.

### Sol saturé

Une équipe de l'Institut botanique de l'Université de Bâle, menée par le professeur Christian Koerner, a eu l'idée d'étudier en première mondiale les effets de l'accroissement de la concentration en CO<sub>2</sub> sur des arbres adultes.

Les résultats montrent qu'une teneur élevée en CO<sub>2</sub> diminue la taille des pores. Or ces orifices par lesquels les feuilles respirent évacuent environ 70% de l'eau qui atteint l'atmosphère en Europe. L'impact sur le bilan hydrique est donc considérable. Les arbres évacuent moins d'eau, si bien que le sol, gorgé, se sature plus rapidement en cas de pluie, d'où un risque accru d'inondations.

Le fait que les pores se referment un peu quand la concentration en CO<sub>2</sub> augmente était déjà connu des botanistes, mais n'avait jamais été étudié sur des arbres adultes. «Or un organisme adulte réagit toujours différemment d'un organisme jeune», souligne Christian Koerner, qui a jeté son dévolu sur la forêt de Hofstetten (SO), peuplée d'arbres âgées entre 100 et 120 ans.

L'influence sur l'écoulement des eaux dépend de la composition de la forêt. /ap

## ENBREF

**KOURSK ■ Explosion d'une torpille.** Le ministre russe des Sciences et de l'Industrie, Ilia Klebanov, a confirmé hier que la catastrophe du sous-marin nucléaire Koursk en août 2000 était due à l'explosion de l'une de ses torpilles. Les derniers fragments du Koursk ont été remontés du fond de la mer. Le Koursk avait coulé le 12 août 2000 en mer de Barents avec 118 hommes à bord. /ats-afp

**ASCOT ■ La reine renvoie deux caméramen se rhabiller.** On ne plaisante pas avec le code vestimentaire aux célèbres courses hippiques d'Ascot, près de Londres. Deux caméramen de la BBC, vêtus de vulgaires T-shirt et chemise, ont dû aller changer de tenue sur ordre de la reine. La souveraine, grande amatrice de chevaux, s'était comme chaque année rendue à Ascot rendez-vous, aussi célèbre pour ses courses que pour ses spectateurs et spectatrices, qui rivalisent d'élégance. Hier matin, l'un des caméramen de la BBC, filmait à Ascot vêtu d'un

habit à queue-de-pie, emprunté à la section costumes de la BBC. /ats-afp

**FOOTBALL ■ Faux maillots saisis à Zurich.** Les douaniers de l'aéroport de Zurich ont mis la main sur quelque 700 faux maillots et shorts de football. La valeur marchande des contrefaçons est estimée à 100.000 francs. L'habillement des équipes de France et d'Argentine, malgré leur défaite lors de l'actuelle coupe du monde reste prisé. La plus grande partie des vêtements confisqués était à leurs couleurs, avec celles du Brésil. /ats

**PALMA DE MAJORQUE ■ Décès d'un Suisse disparu.** Le septuagénaire suisse qui avait été annoncé disparu lundi a été retrouvé sans vie mardi sur l'île espagnole de Majorque. Dans un premier temps, les services de sauvetage avaient ramené un autre homme à sa femme inquiète. L'homme, 74 ans, semble avoir succombé à une chute de trois mètres, à moins d'un kilomètre de son hôtel. /ats-afp

## Ciel européen perturbé

Aviation ■ Vols annulés. La grève touche la Suisse

La grève des aiguilleurs du ciel européens a affecté la Suisse hier, provoquant d'importantes perturbations du trafic aérien avec la France. Plus de 150 liaisons entre la Suisse et l'Hexagone ont été supprimées, tandis que les aéroports ont accumulé les retards.

Les aéroports de Bâle-Mulhouse, Zurich-Kloten et Genève-Cointrin ont supprimé chacun une cinquantaine de mouvements. A l'EuroAirport bâlois en particulier, le volume des liaisons quotidiennes a plongé de 20%. Air France et Air Lib y ont annulé, à quelques rares exceptions près, la totalité de

leurs vols à destination ou en provenance de France.

Au départ de Cointrin, Air France, Swiss et Easyjet ont renoncé à quasi toutes leurs liaisons vers la France. De son côté, British Airways a supprimé des vols pour Londres. Swiss a annulé à elle seule 50 vols. Ces perturbations ont incommodé quelque 2300 clients de la nouvelle compagnie aérienne.

Les contrôleurs aériens s'insurgent contre le projet de la commission européenne de créer un espace aérien unique. Les syndicats craignent une privatisation du contrôle aérien et des suppressions d'emplois. /ap

## Les incendies font rage

Environnement ■ Après le Colorado, la Californie

Après le Colorado, la Californie est touchée à son tour par les incendies. Un avion bombardier d'eau qui combattait un feu près du parc de Yosemite s'est écrasé, tuant ses trois occupants. Des images vidéo ont montré les ailes de cet avion de transport C-130 s'enflammer, puis l'appareil tomber en tournoyant et s'écraser au sol en explosant. L'avion venait de survoler un incendie qui a déjà détruit plus de 4000 hectares de broussailles et de forêt, ainsi qu'une habitation, près du célèbre parc national de Yosemite, dans le nord de

la Californie. Un autre incendie faisait rage dans le sud de la Californie, près de San Bernardino, à l'est de Los Angeles. Deux camions anti-incendies ont été endommagés, trois pompiers ont été brûlés et l'autoroute Interstate 15, principal axe reliant le sud de la Californie à Las Vegas, a dû être fermée au trafic. Au total, on dénombre une vingtaine de gros incendies à travers 11 Etats du pays. Les deux principaux feux du Colorado et celui du nord de la Californie ont entraîné l'évacuation de plus de 6000 personnes depuis début juin. /ap



Une maison cernée par les flammes à l'est de Los Angeles. PHOTO KEYSTONE

### CYBERCAFÉ

## Adolescents incendiaires

Deux adolescents, âgés de 13 et 14 ans, ont arrosé d'essence et mis le feu au café internet Lanjisu, dans lequel 24 personnes sont mortes. La cause est un différend avec le patron de l'établissement, a annoncé hier la municipalité de Pékin. L'incendie s'est produit dans la nuit de dimanche à lundi alors que la porte du café, qui opérait sans licence comme neuf de ces établissements sur dix à Pékin, avait été fermée à clé par le patron. Les fenêtres étaient grillagées. /ats-afp

### TOUR DU MONDE

## Steve Fossett décolle

L'aventurier américain Steve Fossett a décollé hier de Northam, en Australie, pour sa sixième tentative de tour du monde en ballon solitaire. Plus de 1000 spectateurs ont assisté au départ. Le multi-millionnaire de 58 ans, avait repoussé son départ, initialement prévu samedi, en raison d'orages et de mauvais temps au-dessus de l'Amérique du sud. Avec des conditions météorologiques favorables, l'aérostier pourrait accomplir son tour du monde en 20 jours. /ats-afp

**NATEL® Skyline**  
exclusif moins de 22 ans.

Compris dans tous les abonnements NATEL®:

- 30 SMS gratuits par mois, et même 80 avec NATEL® budget
- Bon de voyage de 100 francs chez M-travel
- Envoi de SMS gratuits sur [www.natelskyline.ch](http://www.natelskyline.ch)
- Sonneries, logos et messages illustrés gratuits sur [www.natelskyline.ch](http://www.natelskyline.ch)

Un bon d'achat de 100 francs avec tout nouvel abonnement.

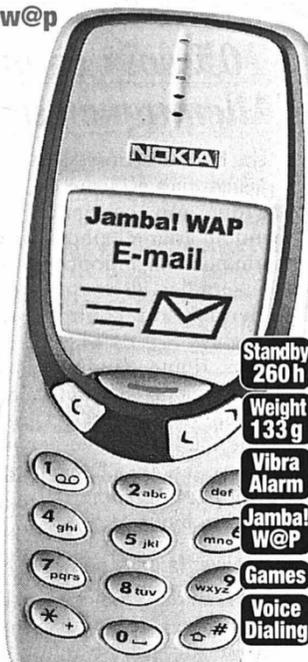
[www.natelskyline.ch](http://www.natelskyline.ch) swisscom mobile

Go far. Come close.

## Changez de NATEL® easy à NATEL® budget!

**Le plus vendu, le Nokia 3330**  
Jamba! pré-configuré w@p

- bibande 900/1800 MHz
- poids: 133 grammes
- rayonnement absorbé: SAR 0.96
- Standby: jusqu'à 260 heures
- temps de communication: jusqu'à 270 minutes
- accumulateur: Li-Ion 900 mAh
- Voice Dialing
- Vibra Alarm
- accès mobile à Internet (w@p 1.1)
- SMS/Smileys/ fonction Chat
- 4 jeux
- lire et écrire des e-mails avec Jamba!



Standby 260 h  
Weight 133 g  
Vibra Alarm  
Jamba! W@P  
Games  
Voice Dialing

**Nokia 3330 w@p 299.-**  
moins la remise - 299.-  
**vous payez\* 0.-**

\* à la conclusion d'un abonnement Swisscom Mobile NATEL® budget pour au moins 12 mois. Sans la carte SIM d'une valeur de Fr. 40.-.

**Solide et craquant Nokia 5210**  
Jamba! pré-configuré w@p

- bibande 900/1800 MHz
- poids: 92 grammes
- rayonnement absorbé: SAR 0.62
- Standby: jusqu'à 170 heures
- temps de communication: jusqu'à 230 minutes
- navigateur w@p 1.1
- Voice dialing
- Vibra Alarm
- calendrier/5jeux/chronomètre
- interface infrarouge/modem intégré
- thermomètre intégré
- résiste aux liquides, à la poussière et aux chocs
- lire et écrire des e-mails avec Jamba!



Standby 170 h  
Weight 92 g  
Vibra Alarm  
Jamba! W@P  
Games  
Voice Dialing

**Nokia 5210 w@p 399.-**  
moins la remise - 399.-  
**vous payez\* 0.-**

\* à la conclusion d'un abonnement Swisscom Mobile NATEL® swiss pour au moins 12 mois. Sans la carte SIM d'une valeur de Fr. 40.-.

**swisscom mobile**  
Go far. Come close.

abonnement	prix/mois
NATEL® budget	Fr. 15.-*
NATEL® swiss	Fr. 25.-
NATEL® international	Fr. 45.-
NATEL® business	Fr. 75.-

\* y compris 15 min. de conversation ou 50 SMS/mois



**mobilezone®**  
the best for communication

Neuchâtel Fun'Ambule, Station Université, Avenue du 1<sup>er</sup> Mars Vevey Rue du Simplon 35 Bienna Loeb, Nidaugasse 50; Nidaugasse 60; Centre Boujean, Zürichstr. 24 Crissier Centre Migros Delémont Avenue de la Gare 42 Fribourg Rue de Romont 6; Bd de Pérolles 11 Genève EPA, Centre Commercial, Meyrin; Rue Rousseau 2; Rue de la Croix d'Or 4; EPA, Rue de Carouge 12; Eaux-Vives 2000; Place du Molard 3; Centre Commercial Planète Charmille Lausanne Rue Mauborget 12; Rue de Bourg 17 La Chaux-de-Fonds Avenue Léopold-Robert 33; Jumbo, Bd des Éplatures 20 Martigny Centre Commercial Manoir Morges Grand-Rue 10 Neuchâtel Rue du Seyon 5 Sierre Avenue Général-Guisan 11; Centre Commercial Signy Centre Commercial Sion EPA, Rue de la Dent-Blanche 4; Rue du Scex 3 Vernier Jumbo, Route de Meyrin 171 Yverdon Centre Commercial Bel-Air, Rue d'Orbe 1. Autres succursales à: Aarau, Arbon, Baden, Bâle, Balerna, Bellinzona, Berne, Berthoud, Brigue, Brugg, Buchs SG, Bülach, Burgdorf, Coire, Davos Platz, Dietlikon, Egerkingen, Grancia, Heimberg, Hinwil, Kreuzlingen, Langenthal, Lucerne, Lugano, Oltrigen, Olten, Rapperswil, Regensdorf, Rorschach, Schaffhouse, Schönbühl, Soleure, Spreitenbach, St-Gall, St. Margrethen, Thoune, Visp, Volketswil, Weinfelden, Wil, Winterthur, Zoug, Zurich.

service line: 0900 56 74 56 (Fr. 2.13/Min.)

144-093298/ROC

# Rendez-vous de l'immobilier

paraît chaque mardi et jeudi

## A louer

### A LOUER

**LE LOCLE**  
Progrès 41  
**Appartement de 4 pièces**  
A proximité des transports publics  
Fr. 715.- charges et cablecom compris  
A louer dès le 1<sup>er</sup> juillet ou à convenir  
N° ISID 3268.02.005  
S'adresser à Mme Froidevaux

**SMH IMMEUBLES SA**  
Gérance immobilière • Grand-Rue 5  
2400 Le Locle • Tél. 032 / 931 62 40  
Composez le n° ISID sur  
[www.immostreet.ch/smh-lelocle](http://www.immostreet.ch/smh-lelocle)  
pour plus de détails.

**FIDIMMOBIL**  
À LOUER de suite ou pour date à convenir  
Rue des Envers 50  
Le Locle  
**Beau 3½ pièces rénové**  
Cuisine agencée.  
80 m²  
Fr. 800.- + charges.  
Contact: Mme Mazzieri  
032 729 09 57

Rue St-Maurice 4  
2000 NEUCHÂTEL  
[www.fidimmobilsa.ch](http://www.fidimmobilsa.ch)

**FIDIMMOBIL**  
À LOUER pour date à convenir  
Daniel-Jeanrichard 41  
**Appartement de 2 pièces de 53 m².**  
Cuisine semi-agencée.  
Salle de bains/WC.  
Fr. 460.- + charges.  
Contact: M. Pereira  
032 729 00 61

Rue St-Maurice 4  
2000 NEUCHÂTEL  
[www.fidimmobilsa.ch](http://www.fidimmobilsa.ch)

**FIDIMMOBIL**  
À LOUER pour date à convenir

Fritz-Courvoisier 24  
**Appartement de 2 pièces de 51 m²**  
Cuisine.  
Salle de bains/WC.  
Fr. 500.- + charges.  
Contact: M. Pereira  
032 729 00 61

Rue St-Maurice 4  
2000 NEUCHÂTEL  
[www.fidimmobilsa.ch](http://www.fidimmobilsa.ch)

**FIDIMMOBIL**  
À LOUER POUR DATE À CONVENIR

Rue des Musées 60  
La Chaux-de-Fonds  
**Surface commerciale de 200 m²**  
Idéale pour des bureaux ou cabinet médical.  
Proximité des transports publics et de la gare.  
Contact: M. Pereira  
032 729 00 61

Rue St-Maurice 4  
2000 NEUCHÂTEL  
[www.fidimmobilsa.ch](http://www.fidimmobilsa.ch)

La Chaux-de-Fonds, place du Marché  
A louer pour le 1<sup>er</sup> septembre

**Appartement de 6½ pièces**

Cuisine agencée, 2 salles d'eau, cheminée, poutres apparentes.  
Fr. 2000.- + charges.  
Tél. 032 968 47 73.

132-116102

**FIDIMMOBIL**  
À LOUER pour le 1<sup>er</sup> juillet

Daniel-Jeanrichard 39  
**Appartement de 4 pièces de 89 m²**  
Salle de bains/WC + WC séparés.  
Fr. 840.- + charges.  
Contact: M. Pereira  
032 729 00 61

Rue St-Maurice 4  
2000 NEUCHÂTEL  
[www.fidimmobilsa.ch](http://www.fidimmobilsa.ch)

**FIDIMMOBIL**  
À LOUER pour le 1<sup>er</sup> juillet

Av. Lp.-Robert 108  
**Appartement de 7 pièces**  
Cuisine. Salle de bains/WC + WC séparés.  
Proximité des transports publics.  
Fr. 1790.- + charges.  
Contact: M. Pereira  
032 729 00 61

Rue St-Maurice 4  
2000 NEUCHÂTEL  
[www.fidimmobilsa.ch](http://www.fidimmobilsa.ch)

**LA CHAUX-DE-FONDS**  
Dans une maison résidentielle avec piscine intérieure

**CABINET 4½ PIÈCES**

Convient à un physiothérapeute ou ostéopathe.  
Ecrire sous chiffres R 132-116123 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

### CASTEL REGIE

A louer à La Chaux-de-Fonds  
D.-Jeanrichard 10

Dans petit immeuble rénové de 2 appartements

**APPARTEMENT DE 7 PIÈCES**  
Environ 200 m², rénové

2 salles d'eau, galetas, loyer Fr. 2100.- + charges  
Disponible en plus: 1 garage et 1 place de parc  
Libre dès le 1.7.02  
TÉL. 032 731 22 11

Feu 118

Cliquez sur : **forum**

Votre avis sur des sujets d'actualité.  
Participez au débat en direct.

**L'Impartial**  
[www.limpartial.ch](http://www.limpartial.ch)

## DIVERS

**GECO**  
La Chaux-de-Fonds  
déménagement  
pour encore mieux vous servir



Dès le vendredi 21 juin 2002, nous serons à votre disposition à

**Léopold-Robert 40**  
nouveau tél. 032 911 15 15

Afin de nous permettre de déménager, nos bureaux seront fermés les mercredi 19 et jeudi 20 juin 2002

► En cas d'urgence 2 portables sont à votre disposition  
Service technique 079 774 43 17 Service de location 079 789 76 43

Pour plus d'informations: [www.geco.ch](http://www.geco.ch)

**GECO** La Chaux-de-Fonds UNPI  
Groupe GECO SA  
75, rue Jardinière - 2301 La Chaux-de-Fonds ► 032 913 26 55

MÉDECINS INDÉLICATS

L'Ofas savait

L'Office fédéral des assurances sociales (Ofas) était au courant depuis longtemps de l'existence de laboratoires fictifs et de prestations encaissées illégalement par les médecins, selon l'Association des laboratoires. Cette dernière aurait rencontré les autorités politiques il y a six ans déjà.

Le secrétaire général de l'Association suisse des chefs de laboratoires d'analyses médicales (FAMH), Jean-Robert L'Eplattenier, a expliqué hier à l'ats que l'association est intervenue à l'époque.

La Commission suisse pour l'assurance qualité dans les laboratoires médicaux (Qualab) a également écrit récemment une lettre en ce sens à l'Office fédéral des assurances sociales (Ofas), selon M. L'Eplattenier.

L'émission «Kassensturz» de la télévision alémanique DRS avait fait état de laboratoires fictifs mardi soir. Il s'agit de pseudo-laboratoires communs qui commandent leurs analyses à de grands laboratoires bon marché. Mais certains médecins facturent ensuite des prestations jusqu'à trois fois plus onéreuses.

Quelque 675 médecins sont liés aux pratiques révélées par le «Kassensturz», selon l'émission. Le montant des sommes empochées sur le dos des caisses maladie avoisinerait les 20 millions de francs. /ats

# L'accord aérien est enterré

Aviation ■ Par 105 voix contre 79, le National a refusé hier l'entrée en matière. Le traité avec l'Allemagne est donc rejeté. Les Etats se prononceront en automne

De Berne  
Edgar Bloch

C'est sans surprise que le Conseil national a refusé d'entrer en matière pour ratifier l'accord aérien entre la Suisse et l'Allemagne. Par 105 voix contre 79, il a dit non, hier, sans doute définitivement, au projet porté au nom du Conseil fédéral par Moritz Leuenberger. Après les refus des groupes UDC, radicaux PDC et libéraux, l'issue du vote ne faisait aucun doute. A côté des socialistes, des Verts et du parti évangéliste, il s'est trouvé quelques parlementaires radicaux et PDC romands pour soutenir la signature du traité.

En dépit de son vaillant plaidoyer, le chef du département des Transports savait qu'il lui serait difficile de retourner une majorité bourgeoise qui lui a constamment reproché d'avoir mal négocié avec son homologue allemand.

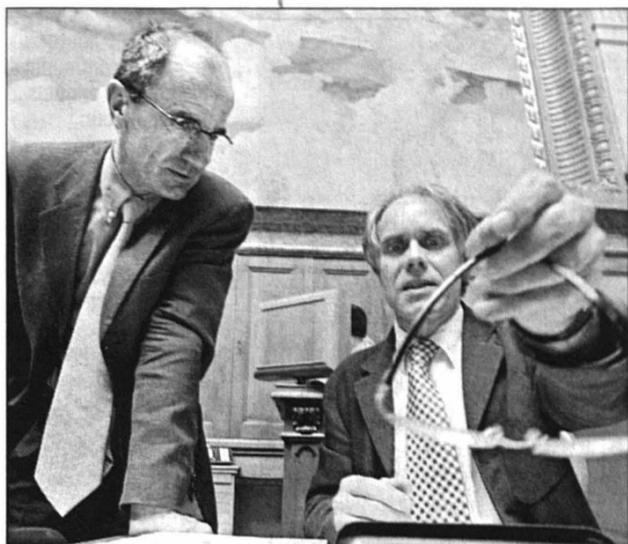
Rappelons que dans ces grandes lignes, l'accord prévoit notamment de réduire à 100.000 par année, le nombre de vols d'approche au-dessus du territoire allemand.

Un brin désabusé, le Zurichois confiait à l'issue du débat que son collègue allemand lui avait téléphoné hier matin pour lui annoncer qu'il allait étudier les mesures de suspension du contrôle aérien.

Sans doute faudra-t-il attendre encore le débat au Conseil des Etats cet automne, mais Leuenberger ne croit pas en un changement du rapport de force dans la Chambre haute.

Appuyer la prise de risque

Au nom de la majorité de la commission des transports, qui avait de justesse refusé la ratification, la libérale Barbara Polla (GE), a d'emblée mis en cause les moyens inacceptables utilisés, pour un objectif certes louable, par le Conseil fédéral, pour arracher cet accord. Il faut appuyer, sans le moindre doute, la prise de risque d'Unique aéroport Zurich, Swiss et du gouvernement zurichois. D'autant, ajoute la Genevoise, qu'il incombe d'offrir le maximum de chances à Swiss et «ne pas donner de la main droite l'argent puis de le lui retirer». Autre argument, développé par la rapporteuse de la commission: il ne s'agit pas de défendre Zu-



Dans un dernier plaidoyer Moritz Leuenberger a essayé de convaincre. PHOTO KEYSTONE

rich, mais toute la Suisse y compris Genève et Bâle.

Unique sur la voie du fiasco

Propos auxquels les socialistes, comme la Zurichoise Jacqueline Fehr rétorquent que le refus de l'accord entraînera Unique aéroport sur la voie d'un fiasco programmé. Dans ce camp, on trouve les Verts qui veulent éviter un litige au résultat très incertain devant les tribu-

naux. Un argument que réfute le groupe libéral qui se demande, si dans cette affaire, on a pris la peine de consulter les meilleurs juristes de l'administration, ceux de l'office fédéral de la justice.

Plus incisif, l'UDC Hans Fehr trouve que l'accord menace la bonne qualité des relations entre la Suisse et l'Allemagne. Ueli Maurer ne croit pas qu'un tribunal allemand puisse porter préjudice à la

position de l'aéroport de Zurich. Pilote de ligne, le radical Paul Kurrus (BL) signifie que les limites de survol de l'Allemagne conduisent à une surcharge inacceptable pour la Suisse.

Chances très incertaines

Vainement, au nom de la commission des relations extérieures, favorable elle à la ratification, Franco Cavalli (PS/TI) essaie d'infléchir le plénum, en rappelant que les chances d'emporter une bataille juridique devant le comité mixte Suisse-UE et un tribunal allemand sont très incertaines.

Plein de verve et d'humour, Claude Frey PRD/NE demande «d'attacher les ceintures, il y a des turbulences en l'air. La visibilité est nulle car il y a confusion dans l'appréciation des faits». Il s'inquiète, à juste titre pour l'avenir de Skyguide, l'entreprise suisse qui contrôle l'espace aérien du sud de l'Allemagne et qui risque de perdre 60 millions en cas de rejet de l'accord. En conséquence il plaide en désespoir de cause, mais sans être plus écouté le renvoi de tout l'objet au Conseil fédéral. /EDB-L'Agefi

## Saint-Gall est confirmé

TAF ■ Le Conseil des Etats maintient son choix. Dernière chance pour Fribourg aujourd'hui



Un débat suivi avec attention par les Saint-Galloises Karin Keller et Lucrezia Meier-Schatz, et par l'Appenzellois Hans Altherr. PHOTO KEYSTONE

De Berne  
François Nussbaum

Vote décisif hier au Conseil des Etats: en confirmant, par 27 voix contre 16, son choix de placer à Saint-Gall le futur Tribunal administratif fédéral (TAF), il laisse peu de chances à Fribourg, qui n'avait obtenu qu'une voix de majorité au National (93 à 92), grâce à la voix de la présidente Liliane Maury-Pasquier. Réponse cet après-midi.

Romands presque unanimes

En première lecture, en mars, le Conseil des Etats avait désigné Bellinzone pour le siège du Tribunal pénal fédéral (TPF) et Saint-Gall pour le TAF, en deux votes au résultat identique: 26 contre 15. La se-

maine dernière, le National s'est rallié sur Bellinzone, mais avait préféré, de justesse, Fribourg à Saint-Gall. Une divergence qui nécessitait une deuxième lecture.

Alors qu'on attendait un vote un peu plus serré qu'en première lecture, le Conseil des Etats a maintenu le même écart de voix. Le ralliement pour Fribourg des députés romands, à l'exception de la Genevoise Françoise Saudan et du (Haut-)Valaisan Rolf Escher, n'a donc pas suffi. Malgré les plaidoyers de Jean Studer (soc/NE) et de Jean-Claude Cornu (rad/FR).

L'atout du bilinguisme

Le député neuchâtelois fait la différence entre le TPF, à créer de toutes pièces, et le TAF qui réunira les 300

collaborateurs travaillant depuis plusieurs années dans les commissions fédérales de recours. Or, ceux-ci sont, en grande majorité, établis entre Berne et Lausanne: peu feront le déplacement à Saint-Gall, ce qui posera des problèmes de recrutement.

Sur le plan institutionnel, note Jean Studer, l'installation du TPF à Bellinzone ne devrait pas empêcher celle du TAF à Fribourg. Plutôt qu'une «autre ville latine», on peut en effet la reconnaître dans ses efforts en matière de bilinguisme. Argument repris par Jean-Claude Cornu: pour sa Faculté de droit, la licence bilingue est aujourd'hui une question de survie.

Fédéralisme culturel

Il cite le directeur de l'Institut du fédéralisme de Fribourg, Thomas Fleiner: «Le fédéralisme encourage les cantons mais, plus encore, l'équilibre entre les différentes cultures qui forment la Suisse». Un Alémanique, dit-il encore, peut s'installer à Lausanne, qui est du culture française: «Saint-Gall n'est pas de culture allemande, mais alémanique: belle différence».

Le dossier retourne donc au National, appelé à se rallier aux Etats en faveur de Saint-Gall. S'il maintient la divergence, une conférence de conciliation entre les deux conseils sera nécessaire. Elle fera alors une proposition (en principe Saint-Gall), à prendre ou à laisser. Si le désaccord subsiste, l'objet TAF retourne au Conseil fédéral: on reprend à zéro. /FNU

FORMATION

### Système sclérosé

Le Conseil des Etats a entamé hier l'examen de la loi sur la formation professionnelle. Contrairement au National, il ne veut pas obliger les apprentis à apprendre une deuxième langue. La question sensible de la part fédérale au financement sera abordée aujourd'hui.

«La loi de 1978 ne correspond plus à l'évolution actuelle de l'économie», a expliqué Peter Bieri (PDC/ZG), président de la commission de l'éducation, lors du débat d'entrée en matière. «Le système actuel est menacé de sclérose», a renchéri Pierre-Alain Gentil (PS/JU). «Il faut mettre la formation professionnelle en adéquation avec l'évolution rapide des technologies», selon Christiane Langenberger (PRD/VD). /ats

EN BREF

DROIT ■ Davantage de moyens.

Les neuf facultés de droit suisses réclament davantage de moyens pour pouvoir créer de nouvelles chaires. A leur avis, il ne devrait pas y avoir plus de 40 étudiants par professeur. Actuellement, il y a un professeur pour plus de 100 étudiants dans certaines facultés, selon le doyen de la faculté de droit de l'Université de Lucerne Paul Richli. /ats

ONU ■ Signature aujourd'hui.

Le président de la Confédération Kaspar Villiger signera aujourd'hui la demande d'adhésion de la Suisse aux Nations Unies. Celle-ci sera remise en juillet au secrétaire général Kofi Annan. Peuple et cantons suisses ont accepté le 3 mars dernier l'initiative populaire pour l'adhésion de la Suisse à l'Onu. L'Assem-

blée générale décidera, sur recommandation du Conseil de sécurité, de l'admission de la Suisse selon toute vraisemblance le 10 septembre prochain lors de l'ouverture de la 57ème session ordinaire. Le président Villiger ainsi que le chef de la diplomatie helvétique Joseph Deiss assisteront à la cérémonie au cours de laquelle le drapeau suisse sera hissé devant le siège des Nations Unies à New York. /ap

SUPRA ■ Directeur escroc au Tessin.

Le Ministère public tessinois a ouvert une enquête dans une affaire impliquant le directeur régional de la caisse maladie Supra au Tessin. L'homme, âgé de 52 ans, est soupçonné d'escroquerie et d'abus de confiance. Il aurait détourné plusieurs millions de francs. /ats

PUBLICITE

## Electricité service public garanti!

La loi sur le marché de l'électricité (LME) garantit le service public sur l'ensemble du territoire suisse. Elle assure à toute la population un approvisionnement sûr, performant, à des prix raisonnables.

### La loi sur le marché de l'électricité garantit le service public

le 22 septembre

OUI à la LME

# Assurance maladie: bras de fer

Politique de santé ■ Le nouveau programme du gouvernement a été accueilli fraîchement au National. Gauche et droite ont des remèdes incompatibles

De Berne  
Georges Plomb

Gauche mécontente! Centre impatient! Droite irritée! Le Conseil national a accueilli fraîchement, hier, le nouveau programme du gouvernement en matière de politique de santé. Ça tirait de tous les côtés. Au milieu, la conseillère fédérale Ruth Dreifuss ne s'est pas gênée de rendre les coups.

A gauche, le socialiste (et médecin) tessinois Franco Cavalli ouvre les feux. Ce qui l'exaspère, c'est que 4,3 milliards de francs pour la réduction des primes, depuis 1996, n'ont pas été utilisés. Pour son collègue valaisan Stéphane Rossini, il faut rompre avec le fédéralisme coûteux du système suisse de la santé. Comme Cavalli, il plaide pour un calcul des primes maladie selon le revenu et la fortune.



Face à l'avalanche de critiques, Ruth Dreifuss, ici en compagnie du radical vaudois Yves Guisan, ne s'est pas gênée de rendre les coups.

PHOTO KEYSTONE

## Pollution et caisse unique

L'air pollué étant à l'origine de diverses maladies, enchaîne l'écologiste zurichoise Ruth Genner, on pourrait financer les coûts de la santé grâce à la taxe sur les carburants. Son collègue chrétien-social Hugo Fasel relance son idée d'une caisse-maladie unique. Selon le Fribourgeois, la «concurrence» entre caisses ne contribue pas à réduire les coûts. De la caisse unique, Josef Zisvadis, communiste vaudois, en fait une initiative parlementaire. Au passage, il reproche à Ruth Dreifuss de faire la politique de l'autruche – en attendant (peut-être) l'explosion sociale.

Pour l'Argovien démocrate-chrétien Guido Zäch (autre médecin), la clé, c'est un

système «moniste» du financement des hôpitaux (où les caisses deviennent les interlocutrices exclusives des hôpitaux). Selon la Fribourgeoise Thérèse Meyer, il faut appliquer la «tolérance zéro» au gaspillage. Elle se méfie d'un blocage des nouveaux cabinets médicaux «taillé à la hache», mais soutient la réduction des primes pour enfants.

Plus on glisse vers la droite, plus le ton grince. Le radical zurichois Felix Gutzwiller (encore un médecin) est persuadé qu'on peut mettre plus de concurrence dans le système de santé. Et il soutient le projet d'un Conseil national de santé. Le Vaudois Yves Guisan (lui aussi médecin) met en doute l'efficacité d'un médecin-conseil pour les traitements coûteux. Il préfère miser sur le nouveau système Tarmed des tarifs médicaux.

Libérale genevoise (et médecin!), Barbara Polla juge antisociale la suppression de l'obligation de contracter, qui serait le prélude à la suppression de l'obligation de s'assurer. Quant au gel de l'ouverture de nouveaux cabinets, ce serait «un non-sens». Son modèle, c'est Singapour, où l'appel à la responsabilité individuelle permet de contenir les coûts.

Mais les plus carrés, à droite, sont les gens de l'Union démocratique du centre. Le Vaudois Jean Fattetbert en a assez de voir les gens de servir du système suisse de santé comme d'un super-marché. Et les personnes qui en font un usage modéré doivent cesser de payer pour les autres.

Ruth Dreifuss se comporte comme une magistrate qui, en décembre 2003, n'aura plus besoin des parlementaires fédéraux pour se faire réélire. Hier, pendant le débat sur la nouvelle stratégie en matière d'assurance maladie, elle n'a pris de gants avec personne. Pour faire comprendre à tel ou tel élu que ses propositions étaient faibles ou nulles, elle ne s'est jamais embarrassée d'excessives formules de convenance.

## Parlement paralysé

Les conseillers fédéraux qui préparent leur sortie parlent souvent comme ça. Il faut dire que la cheffe du Département de l'intérieur, et le gouvernement avec elle, a beau jeu. Il suffisait de lire les deux interpellations à l'origine du débat – l'une socialiste, l'autre radicale – pour sa-

voir que le législatif, face à l'exécutif, serait divisé et paralysé.

A ce propos, il sera intéressant de voir jusqu'où iront certaines idées nées au Parlement (comme la suppression de l'obligation de contracter). Ça, c'est le drame de la nouvelle loi sur l'assurance maladie. Elle fut toujours mal-aimée. Le 4 décembre 1994, elle ne passait le cap du référendum que par 51,8% de oui. Il faudra l'appui massif des cantons latins pour qu'elle l'emporte. Par contraste, une grande partie de la Suisse alémanique affichait un scepticisme appuyé. Huit ans après, il n'est pas sûr que la loi, même corrigée, ferait mieux. Avec un gouvernement qui avance à pas comptés, avec un Parlement totalement désuni, ça risque même de durer.

Georges Plomb

COMMENTAIRE

RÉFORME DE L'ARMÉE

## Projet accepté au National

L'armée devrait être plus petite et plus flexible. Le concept de base de la réforme défendue par Samuel Schmid a reçu le soutien du National. Contrairement au Conseil des Etats, celui-ci a refusé hier de maintenir un ancrage territorial trop marqué.

### Effectifs réduits

L'armée de demain devrait voir ses effectifs réduits de 360.000 militaires à 140.000 actifs plus 80.000 réservistes. Par 131 contre 24, le Conseil national n'a pas voulu supprimer la réserve comme le proposait l'aile dure de l'UDC au nom d'une mobilisation plus rapide et plus efficace des soldats. Le concept d'une armée capable de réagir aux menaces de manière flexible a reçu le soutien de la majorité des députés. Par 94 voix contre 73, ils ont opté pour une structure proche de celle présentée par le Conseil fédéral, qui prévoit la constitution de dix brigades en fonction des besoins sur la base des bataillons et des groupes disponibles. Une forte minorité composée d'UDC et de plusieurs autres bourgeois, notamment radicaux, a défendu en vain un ancrage territorial plus strict.

### Ecoles de recrues

Dans la même optique, le National n'avait pas tranché la semaine dernière sur la durée de l'école de recrues. Le Conseil des Etats s'était prononcé pour 18 semaines, alors que le Conseil fédéral proposait 21. Après avoir opté pour un «compromis» modulable selon les différents armes, les députés ont finalement décidé de laisser le gouvernement régler le problème. /ats

## ENBREF

**JOSEPH DEISS** ■ Visite danoise. Les bilatérales ont été au cœur des discussions, hier à Copenhague, entre le chef de la diplomatie helvétique Joseph Deiss et son homologue danois Per Stig Moller. Le Fribourgeois a aussi rencontré le chef des affaires européennes Bertel Haarder. Le Danemark reprend le 1er juillet et pour un semestre la présidence de l'UE. /ats

**VALAIS** ■ Présence de la reine du Bhoutan. En visite privée en Suisse, la reine du Bhoutan Ashi Tshering Pem Wangchuck a été reçue hier à Sierre par les autorités cantonales. Cette visite a pour cadre l'Année internationale de la montagne 2002 décrétée par l'ONU. /ats

**GRANGES** ■ Brésilienne découverte morte. Le corps d'une Brésilienne de 23 ans a été découvert hier vers 4h par un passant devant un bâtiment locatif de Granges (SO), où se trouve également un cabaret. Le médecin appelé sur les lieux n'a pu que constater son décès. La victime était une danseuse du cabaret, qui résidait au 3e étage du bâtiment. Un acte de violence n'est pas exclu, car la jeune femme a vraisemblablement chuté d'une fenêtre. /ap

# Aujourd'hui, ce sera le compromis ou rien

Chambres fédérales ■ Etats et National s'affrontent sans pitié sur les sous des députés et sur les droits politiques. Conciliation de la dernière chance

De Berne  
Stéphane Sieber

Blocage plutôt rare sous la Coupole fédérale: sur deux dossiers chauds – les moyens alloués aux parlementaires et l'animation des campagnes électorales – le Conseil des Etats et le Conseil national n'arrivent pas à accorder leurs violons. Le recours à une procédure de conciliation est donc inévitable. Dans les deux cas, ce sont les mêmes membres des commissions des institutions politiques (CIP) des deux Conseils qui ont la mission de trouver, ensemble, la solution miracle. Après quoi, de chaque côté, ça passe ou ça casse.

### Stricte égalité

La conférence de conciliation se réunit ce matin même. Pour respecter une stricte égalité, elle est composée des treize membres de la CIP des Etats et de treize des vingt-six membres de la CIP du National, choisis par leur groupe. Mais c'est le radical valaisan

Charles-Albert Antille, du National, qui préside.

Premier dossier: il s'agit d'aider les députés, nombreux à se plaindre d'une surcharge de travail. Celle-ci les placerait dans la dépendance funeste des lobbies et nuirait à leur efficacité. Dans ce contexte, le Conseil national tient depuis le début à son bébé et veut permettre aux députés d'engager un collaborateur à temps partiel à 40.000 francs par an. Par exemple, un jeune universitaire qui se chargerait du travail administratif et de la constitution de dossiers ciblés.

Au début, les services du Parlement devaient s'occuper de la gestion et du contrôle des engagements. Mais pour répondre aux craintes de voir l'administration gonfler, la dernière version prévoit que les élus recevront directement l'argent. Ils devront seulement en prouver l'affectation. Cette dernière mouture a été adoptée par 101 voix contre 59 mardi.

Mais malgré toutes les retouches consciencieusement

apportées par les conseillers nationaux à leur modèle au fil des refus essayés, les sénateurs n'ont pas plié. Hier, leur niet a claqué par 25 voix contre 17. Ils ne veulent pas de ce demi-collaborateur à temps partiel, car ils jugent que tous les députés n'ont pas les mêmes besoins. A tout prendre, ils vont au plus simple et réclament une augmentation de 24.000 francs par an.

### L'UDC aux aguets

Et bien sûr, il y a ceux qui ne veulent rien du tout. Essentiellement les membres de l'UDC qui n'ont cessé de proclamer que les députés gagnent bien assez comme ça. Et qu'ils n'ont qu'à s'organiser tout seuls avec motivation plutôt que de vouloir engager un assistant, c'est-à-dire une machine à produire des motions et des postulats.

Redoutables, ces opposants à tout! On n'a cessé de trembler en les entendant brandir l'arme du référendum, car on se rappelle comment ils ont pulvérisé des projets de la

même veine en votation populaire il y a dix ans. Mais il n'est même pas sûr que l'UDC devra se mobiliser pour récolter les signatures. Car il faudra d'abord que les deux Chambres votent sagement oui au projet que la conférence de conciliation leur soumettra. Sinon, tout tombe instantanément à l'eau. Alors, quel projet? Quelles chances? Suspense sur fond de foi ébranlée.

### Cause des femmes

Deuxième dossier, les campagnes électorales. Comme le Conseil fédéral, le Conseil national constate que les femmes ne représentent qu'un quart des parlementaires, notamment parce qu'elles ont souvent un cursus public interrompu et qu'elles n'ont pas autant de cercles de relations que les hommes. Cela plaide bien, à son avis, pour un coup de pouce.

Mardi, à sa troisième tentative soutenue par 92 voix contre 66, le Conseil national a usé de toute sa prudence pour formuler son ultime re-

vendication dans la loi sur les droits politiques: «La Confédération peut, avant l'élection du Conseil national, lancer des campagnes d'information et de sensibilisation des électeurs, notamment dans le but d'accroître leur participation au vote et d'encourager une représentation plus équilibrée des deux sexes au Parlement.»

Pas question de «jeter de l'argent par les fenêtres», a répondu hier le radical schaffhouseois Peter Briner, nullement attendri. Ni de fausser le jeu démocratique, notamment dans les petits cantons, a renchéri l'Appenzellois de l'extérieur Hans-Rudolf Merz, radical également. Alors, le Conseil des Etats est resté sourd. De justesse, avec 22 refus de se rallier contre 20. Mais c'est aussi de justesse qu'il avait déjà signifié son refus deux jours plus tôt.

Et qui sait, c'est peut-être de justesse encore qu'il prendra sa décision sur la proposition de conciliation. C'est dire à quel fil l'avenir des élections fédérales de 2003 est suspendu. /STS

# Encore un bain de sang à Jérusalem

**Proche-Orient ■ Un kamikaze provoque la mort d'au moins sept personnes à un arrêt de bus. Le président Bush renonce à divulguer son plan de paix**

Un nouvel attentat a frappé Jérusalem, hier soir, faisant au moins sept morts, outre le kamikaze. Cette attaque, la deuxième en 48 heures, est survenue peu après l'annonce de la volonté du gouvernement israélien de réoccuper sine die des territoires autonomes palestiniens.

## Une quarantaine de blessés

Selon le chef de la police israélienne, Shlomo Aharoni-shki, au moins sept personnes ont été tuées dans l'explosion au quartier juif de French Hill, dans la partie arabe de Jérusalem. Près de 40 personnes ont été blessées. «Le terroriste a actionné une charge parmi les personnes qui attendaient à un arrêt bus», a-t-il déclaré. Les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, un groupe armé lié au mouvement Fatah d'Arafat, ont revendiqué l'attentat. A Ramallah, le secrétaire général du cabinet palestinien Ahmed Abdelrahmane a rejeté sur Israël la responsabilité de cet acte. «Les attentats sont le résultat de l'occupation israélienne», a-t-il déclaré. Il a



Les secouristes accourent sur les lieux de l'attentat.

PHOTO KEYSTONE

toutefois dénoncé les «attaques contre des civils».

## Nouvelle stratégie

En représailles à l'attentat, des hélicoptères de combat israéliens ont attaqué hier soir des cibles dans la bande de Gaza, faisant six blessés dont un grièvement. Dans le nord

de la bande de Gaza, trois hélicoptères ont tiré deux missiles sur la ville de Gaza, l'un sur une cible non identifiée dans la zone du front de mer, qui n'a pas explosé, et l'autre sur un atelier de métallurgie qui a été détruit, selon des sources sécuritaires. Quant à la Maison-Blanche, elle a aus-

sitôt indiqué que le président Bush avait renoncé, pour le moment, à annoncer son plan de paix sur le Proche-Orient, après cet attentat qu'elle a condamné. Elle a dans le même temps affirmé que le président américain «restait déterminé» à œuvrer pour la paix.

Ce nouvel attentat est survenu alors que le gouvernement israélien venait d'annoncer une nouvelle stratégie pour lutter contre le terrorisme palestinien. «Israël répondra aux actes terroristes en s'emparant de territoires de l'Autorité palestinienne», avait déclaré le gouvernement. Cette nouvelle politique avait été décidée en représailles à l'attentat du Hamas qui avait fait 19 morts, mardi à Jérusalem.

Dans la nuit de mardi à hier, des chars israéliens ont par ailleurs pénétré à Djinine. L'armée a ensuite réoccupé Naplouse et Kalkilya. Quant au plan de M. Bush, qui pourrait faire mention d'un Etat palestinien «provisoire», la Jordanie et l'Égypte y sont opposées. Sur le terrain, enfin, des Palestiniens s'en sont pris pour la première fois depuis le début des travaux, dimanche, à la clôture de sécurité le long de la Cisjordanie. Ils ont fait exploser une bombe et tiré vers des policiers israéliens qui surveillaient le chantier dans le secteur de Kfar Salem, village arabe israélien. /ats-afp

AFGHANISTAN

## Nouveau gouvernement de 14 membres

Hamid Karzaï a tenté de régler l'épineuse question de la composition ethnique de son nouveau cabinet: le président afghan par intérim a en effet présenté hier une équipe gouvernementale de 14 membres dans laquelle il a reconduit à leurs postes les ministres panichirs de la Défense et des Affaires étrangères pour 18 mois. Il a en outre accordé le portefeuille de l'Intérieur à un gouverneur pachoune. Par ailleurs, Karzaï a confié le Ministère des finances à son plus proche conseiller, Ahsraf Ghani.

## Fin de la Loya Jirga

Ces désignations, présentées devant la Loya Jirga, le grand conseil traditionnel, réduisent la domination des Tadjiks originaires de la vallée du Panjir, qui occupaient dans l'équipe précédente les trois postes les plus importants du gouvernement, au grand dam des pachounes qui se jugeaient sous-représentés. La Loya Jirga, réunie depuis le 11 juin à Kaboul pour décider de l'avenir politique de l'Afghanistan, a aussitôt approuvé, à mains levées, le cabinet présenté par Hamid Karzaï, qui a remercié les quelque 1650 délégués. Peu après, l'assemblée historique a pris fin.

Dans un discours, le nouveau président élu pour 18 mois a annoncé un cabinet composé au total de 14 membres, soit une équipe sérieusement allégée par rapport à la précédente, qui en comptait trente. Il a aussi désigné trois vice-présidents et un responsable pour la plus haute cour de justice du pays. «Si l'Afghanistan ne dispose pas d'un gouvernement central fort, il ne se passera rien», a-t-il souligné.

## Problèmes d'autorité

L'administration intérimaire, en place depuis décembre, était en butte à des problèmes d'autorité en dehors de Kaboul. Au sein de la nouvelle équipe, Mohammed Fahim reste ministre de la Défense.

Ce Panjiri, par ailleurs nommé vice-président, contrôle une grande partie des forces de l'Alliance du Nord encore à Kaboul. Abdallah Abdallah, un autre Tadjik qui avait été le principal visage de l'Alliance du Nord durant les dernières semaines de la campagne contre les talibans, a également été reconduit au poste de chef de la diplomatie. En revanche, celui de l'Intérieur - troisième poste clé en raison des combats en cours contre Al-Kaïda - passe désormais entre les mains du Pachoune Taj Mohammed Wardak. Enfin, aucun des grands chefs de guerre du pays ne fait partie de l'équipe Karzaï II.

## Deuxième phase

Avec la nomination du nouveau gouvernement provisoire, qui doit entrer en fonctions samedi, le plan pour l'Afghanistan, prévu par les accords de Bonn, est entré dans sa deuxième phase. La troisième porte sur une convention constitutionnelle et des élections libres. /ap

DEUTSCHE POST

## Argent mal utilisé à rembourser

La Commission européenne contraint Deutsche Post à rembourser 572 millions d'euros (843 millions de francs) d'aides d'Etat pour mauvaise utilisation de l'argent public. La poste semi-publique allemande a déjà été épinglée à plusieurs reprises par les services de la concurrence. Ces 572 millions d'euros représentent l'un des plus forts remboursements jamais exigés par Bruxelles.

La Commission a conclu que Deutsche Post a utilisé cette somme reçue de l'Etat «pour financer sa mission de service public aux fins d'une politique de prix agressive destinée à évincer ses rivaux du secteur privé dans l'activité de l'envoi de colis entre 1994 et 1998», a-t-elle indiqué hier.

Certains clients professionnels ont bénéficié de tarifs très inférieurs au tarif uniforme censé être offert à tous les autres utilisateurs. Ces rabais ont provoqué un déficit de 572 millions d'euros dans l'activité de transport de colis, selon les calculs de Bruxelles. L'enquête avait été ouverte en 1999 à la suite de plaintes de concurrents. /ats-afp

## «Mercenaires» français interceptés en Tanzanie

**Madagascar ■ Ils auraient été recrutés par Ratsiraka**

L'équipée de douze «mercenaires» français, recrutés à Paris pour une mission à Madagascar selon l'état-major du président élu Marc Ravalomanana, a aggravé encore la tension, hier, entre les deux camps rivaux.

Les douze hommes ont quitté mardi l'aéroport parisien du Bourget à bord d'un Falcon 900. Ils sont tous «de nationalité française, mais originaires de divers pays», selon des sources concordantes. «Ce sont des mercenaires recrutés à Paris par Ratsiraka», a affirmé un général de l'état-major de Ravalomanana. «Ils sont dirigés par un certain Garibaldi, connu sur le continent africain dans les zones chaudes, en particulier en République démocratique du Congo, où il a combattu», a-t-il ajouté. Le Quai d'Orsay a implicitement confirmé le vol.

Le plan de vol prévoyait officiellement que l'appareil atterrisse à Toamasina, l'ex-Tamatave, le fief de Ratsiraka, sur la côte est de Madagascar.

Il devait emmener une délégation du président sortant à Addis Abeba, pour un sommet des chefs d'Etat de l'organe central de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui doit se pencher demain sur la crise malgache. Le plan de vol s'est avéré faux, selon des sources militaires. L'alerte a été donnée aux autorités de l'aviation civile d'Antananarivo, qui a interdit à l'appareil de survoler le territoire malgache. Le Falcon a été bloqué à Dar es-Salaam, en Tanzanie.

Entre-temps, les combats se sont poursuivis. Deux bateaux des deux camps rivaux de Madagascar échangent des tirs d'armes automatiques en mer depuis mardi soir, au nord-ouest de l'île. Sur le terrain diplomatique, la nomination, par M. Ravalomanana, d'un nouveau gouvernement dit de «réconciliation», qui n'a pas inclus de personnalités de premier plan du camp Ratsiraka, a douché les espérances de nombreux diplomates. /ats-afp-reuter



Cortège champêtre pour José Bové.

PHOTO KEYSTONE

## José Bové gagne la prison en tracteur

**France ■ Peine de trois mois pour l'antimondialiste**

L'antimondialiste français José Bové est entré hier à la prison de Villeneuve-lès-Maguelone, près de Montpellier. Il doit y purger une peine de trois mois pour le démontage musclé d'un restaurant McDonald's.

Parti le matin à l'aube en tracteur de sa ferme du Larzac, le cofondateur de la Confédération paysanne s'est présenté en tenue de bagnard aux portes de la prison. Il était

accompagné d'un millier de sympathisants. José Bové, symboliquement enchaîné avec neuf militants poursuivis avec lui pour les dégradations commises au McDonald's de Millau en 1999, a franchi seul le cordon de policiers déployé autour de l'entrée de la maison d'arrêt. Il avait déjà effectué 19 jours de détention provisoire dans la même prison de Villeneuve-lès-Maguelone en 1999. /ats-afp

## ENBREF

**PÉROU ■ Appel à la grève.** Un appel à une grève générale de 24 h anti-privatisation a été lancé dans trois départements du sud du Pérou, Cuzco, Puno et Moquegua. L'action a lieu en solidarité avec Arequipa, où l'état d'urgence est en vigueur. L'un des organisateurs, Washington Roman, président du Comité de défense de Cuzco, a indiqué que la première exigence était la levée de cette mesure, introduite dimanche. /ats-afp

**ITALIE ■ Clonage humain interdit.** La chambre des députés italienne a adopté un article de loi prévoyant 10 ans à 20 ans de prison pour les auteurs d'expériences sur le clonage humain. La production d'embryons humains à des fins de recherche et d'expérimentation ou à des fins autres que la fécondation est interdite, tout comme l'expérimentation sur l'embryon humain si ce n'est à des fins thérapeutiques. /ats-afp

**MAROC ■ Haut responsable d'Al-Kaïda arrêté.** Un haut responsable du réseau Al-Kaïda d'Oussama Ben Laden se trouve en détention au Maroc où il a été arrêté il y a moins de deux semaines. Abou Zoubair el-Haïli, saoudien de naissance, pourrait être le plus important membre d'Al-Kaïda arrêté, au cours de la campagne antiterroriste, depuis la capture en mars au Pakistan d'Abou Zoubaida, selon la chaîne américaine ABC. /ats-afp

**FRANCE ■ Jacques Barrot président du groupe UMP.** L'ancien ministre français Jacques Barrot a été élu hier président du groupe UMP de l'Assemblée nationale, formation qui soutient Jacques Chirac. Le groupe UMP (Union pour la majorité présidentielle), majoritaire, comprend des députés de droite provenant notamment de l'ancien Rassemblement pour la République, devrait compter quelque 360 députés. /ats-afp

**GÉORGIE ■ Banquier britannique enlevé.** Un banquier britannique travaillant en Géorgie a été kidnappé à Tbilissi. Le rapt a été réalisé malgré la présence de policiers sur les lieux. Des hommes armés en uniformes de policiers ont essayé de s'emparer du banquier alors qu'une voiture de police patrouillait dans les environs. Les policiers ont offert leur aide, croyant que l'individu refusait de se laisser arrêter. /ats-afp

L'hôtellerie suisse tire la langue

Bilan ■ Recul des nuitées entre novembre et avril. Clientèle étrangère plus rare. 11 septembre en cause

L'hôtellerie suisse a subi l'hiver dernier son premier recul depuis six ans. Le nombre de nuitées a diminué de 6%, à 14,18 millions, sur les six mois courant de novembre à avril. Il faut remonter à 1998/99 pour trouver un chiffre moins élevé. Si la croissance est interrompue, «le semestre d'hiver 2001/02 est tout de même supérieur de 1,4% à la moyenne des cinq derniers hivers et de 1,1% à celle des dix derniers», a souligné hier l'Office fédéral de la statistique (OFS).



En Valais, la diminution des nuitées n'a été que de 1,1%.

PHOTO KEYSTONE

Plusieurs facteurs

La baisse résulte de plusieurs facteurs, parmi lesquels figure l'impact des attentats qui ont frappé les Etats-Unis le 11 septembre. Mais la hausse du franc, la conjoncture internationale incertaine et l'insécurité dans beaucoup de pays face au coût de la vie sont également relevés par l'OFS.

La clientèle étrangère est la principale responsable de la baisse des nuitées: elle en a acheté 9,7% de moins qu'en hiver 2000/01, à 7,85 millions (soit 55,3% du total), pour un séjour moyen de trois nuits. La demande européenne a baissé de

8,5% à 6,4 millions, mais continue de représenter plus de quatre nuits sur cinq (81,5%). Le recul des touristes européens présente par ailleurs de fortes disparités. Les Allemands ont réduit leurs séjours de 12% (-366.000), les Français de

6,3% (-40.400), les Anglais de 5,6% (-51.800), mais les Italiens de 0,4% seulement (-1700).

La chute des hôtes européens s'est inscrite à 15%, les nuitées tombant à 1,45 millions. La demande américaine a plongé de 20% (-135.000) et celle du Japon de 30,8% (-53.000). Chinois et Russes ont en revanche afflué en Suisse avec des progressions respectives des nuitées de 22% (+8100) et 8,7% (+10.000). Les Suisses n'ont de leur côté diminué que de 1,1%, à 67.000, leurs nuits à l'hôtel. Les séjours moyens sont de 2,5 nuitées. A l'exception du Plateau (+0,6%), les onze autres régions touristiques ont régressé. Les plus fortes baisses émanent des Grisons (-11% de nuitées), de Zurich (-7,8%), de l'Oberland bernois (-7,3) et de la Suisse centrale (-8,3%). En Valais, la diminution n'a été que de 1,1%. /ats

Faiblesse du dollar

Exportations ■ Inquiétude de l'industrie horlogère

Le dollar a atteint, récemment, son plus bas niveau face au franc depuis deux ans et demi, s'affichant à un peu plus de 1,54 franc. Cet affaiblissement ne manque pas d'inquiéter l'industrie d'exportation, tourisme, horlogerie et machines en tête. La dévalorisation du billet vert cause ainsi du souci aux horlogers. «Evidemment, nous préférons travailler avec un dollar à 1,80 franc qu'à 1,54 franc», relève François Habersaat, président de la Fédération de l'industrie horlogère suisse.

La faiblesse du dollar met en péril la reprise escomptée après le ralentissement du 2e semestre 2001. Les Etats-Unis constituent pour l'heure le deuxième débouché de l'horlogerie helvétique, derrière Hong Kong. Et le renforcement du franc ampute le pouvoir d'achat des Américains, qui achètent des montres lors d'un séjour en Suisse.

L'industrie des machines,

des équipements électriques et des métaux fait part des mêmes craintes. «Cette situation complique encore nos problèmes liés au ralentissement économique depuis plusieurs mois», indique ainsi Thomas Daum, directeur de Swissmem. Pour les experts, le dollar souffre, entre autres motifs, de la déprime des Bourses et du problème de refinancement de l'énorme déficit des comptes courants américains. «A court terme, le billet vert devrait suivre la même courbe que celle du cours des actions», estime Markus Hettinger, économiste au Credit Suisse.

Pour l'industrie des machines, comme pour d'autres, la récente revalorisation de l'euro vis-à-vis du franc revêt toutefois une grande importance. La Suisse commerce à hauteur des deux tiers avec les pays de la zone euro. Depuis peu, grâce aux interventions de la BNS, la monnaie unique européenne s'est néanmoins renforcée de deux centimes. /ats

ENBREF

FONDATION WILLIAM DE VIGIER ■ Trois projets récompensés. Le Prix 2002 de la Fondation William de Vigier a récompensé trois projets touchant à la mécanique quantique, à la biotechnologie et à l'électronique. Chaque contribution se voit attribuer 100.000 francs. Le Prix de la Fondation William de Vigier a été décerné hier à Soleure pour la quatorzième fois. Il est placé sous la présidence de l'ancien patron de Crossair Moritz Suter. /ats

ALLEMAGNE ■ La grève des ouvriers du bâtiment s'étend à 11 Länder. Les ouvriers allemands du bâtiment ont étendu hier à onze Länder leur première grève depuis la Seconde Guerre mondiale. Cette extension aggrave un mouvement salarial qui pourrait nuire aux chances électorales du chancelier sortant Gerhard Schröder. Les syndicats réclament une augmentation salariale de 4,5% pour leurs membres dont les contrats ont expiré en mars. /ats-reuter

FAIRCHILD DORNIER ■ 800 à 1200 suppressions d'emplois en vue. L'administrateur judiciaire de Fairchild Dornier estime qu'entre 800 et 1200 emplois seront supprimés en Allemagne. Les derniers espoirs sont envolés avec l'annonce du canadien Bombardier de renoncer à acheter des actifs de Fairchild Dornier. Le constructeur d'avions de transport régional, qui avait déposé son bilan le 2 avril, emploie 3600 personnes en Allemagne. /ats-reuter

ASCOM ■ 20.000 lignes Powerline livrées à la Russie. Le groupe bernois Ascom a décroché un contrat portant sur 20.000 lignes Powerline (accès à internet par le réseau électrique) en Russie. Cette technologie sera livrée à la ville de Zheleznogorsk (sud de Moscou). En difficulté après avoir subi une perte de 395,5 millions en 2001, Ascom a annoncé la semaine dernière qu'il allait se réorienter de manière à se positionner sur des activités de niche. /ats

FIAT ■ 550 postes à la trappe. Le groupe industriel et automobile Fiat a annoncé hier 550 suppressions d'emplois, qui viennent s'ajouter aux 2887 postes déjà sacrifiés en mai. Ces nouvelles mesures concernent Powertain, l'entreprise mise sur pied avec l'allié américain General Motors. Les suppressions prendront en partie la forme de départs en pré-retraite. Fiat traverse actuellement une grave crise dans le domaine de l'automobile. /ats-fap

GUCCI ■ Bénéfice net en baisse. Le groupe de luxe italien Gucci a enregistré un bénéfice net de 35,5 millions d'euros (52,4 millions de francs) pour le premier trimestre 2002. Il est en baisse de 42% par rapport à la même période de l'an passé. Le chiffre d'affaires a reculé de 1,5%, à 607,6 millions d'euros, a précisé Gucci hier. Pour l'ensemble de l'exercice, le groupe maintient ses prévisions d'un chiffre d'affaires d'environ 2,7 milliards d'euros. /ats

LABOURSE



Table of stock indices: Zürich, SMI, Zurich, SPI, New-York, DJI, New-York Nasdaq comp, Frankfurt DAX, Londres, FTSE, Paris, CAC 40, Tokyo, Nikkei 225, DJ Euro Stock 50. Columns: bas / haut 2002, dernier 19/06.

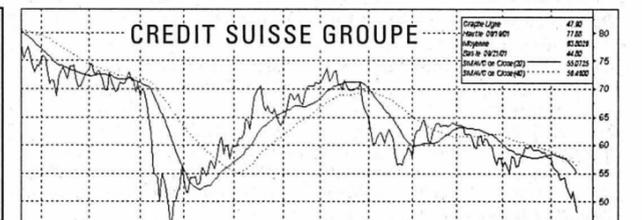


Table of Swiss stock market (Bourse suisse (cours en CHF)) listing various companies like ABB Ltd, Actelion Ltd, Adecco, etc.

Table of European stock market (Bourses européennes (cours en EUR)) listing companies like ABN Amro (NL), Accor (F), Aegon (NL), etc.

Table of North American stock market (Bourses Nord-américaines (cours en USD)) listing companies like Aluminium Co of America, American Express Co, etc.

Table of investment funds (Fonds de placement (cours différenciés)), reference rates (Taux de référence), exchange rates (Devises (cours indicatifs)), and bills (Billets (cours indicatifs)).

Source des cours : FIDES. Sans engagement ni responsabilité de notre part.



COMMUNIQUÉ

## Quel évitement de la ville par la H20?

Pour nous, la nouvelle proposition du Conseil d'Etat relative à l'évitement de la ville de La Chaux-de-Fonds n'est pas surprenante. Par son coût trop élevé et par des frais d'entretien difficilement supportables par la suite, l'avant-projet du tracé complètement souterrain, prévu dans la deuxième étape, s'est torpillé lui-même.

Il est navrant de ne constater cela que maintenant car, à court terme, la conséquence directe sera une augmentation importante du trafic urbain, qui devra être supporté par tous les riverains jusqu'à la réalisation d'un véritable évitement de la ville.

Comme la nécessité de cet évitement est indispensable, il serait regrettable que les autorités s'engagent maintenant dans une solution au rabais, qui

risquerait de poser plus de problèmes qu'elle ne cherche à en résoudre.

Nous tenons à rappeler et à préciser qu'à notre avis et contrairement aux affirmations du Conseil communal, la jonction prévue à Saint-Jean entre la H20 et le centre-ville n'est pas valable.

Il faut savoir que cette jonction, telle qu'envisagée dans l'avant-projet, est non seulement très onéreuse, mais ne ferait que déplacer le problème de l'encombrement journalier existant actuellement au giratoire du Grillon sur le futur giratoire des Crêtets.

Cette situation apparaît dans les prévisions de l'Etat relatives à l'évolution du trafic. Ce n'est donc pas une solution d'intérêt général puisqu'elle perturberait

les déplacements de tous les usagers passant par le Grand-Pont aux heures de pointe.

L'encombrement récurrent du trafic, constaté sur l'axe boulevard des Eplatures - giratoire du Grillon, a été mis en évidence pour justifier un évitement de la Ville par la H20.

Alors, pour quelles raisons faudrait-il investir plus de 100 millions et obtenir ailleurs la même saturation du trafic lors de la mise en service d'un tel évitement?

Il y a certainement des solutions plus pertinentes, qui répondent mieux à une vision future des transports urbains. L'avenir d'une mobilité rationnelle en dépend.

**Le collège de l'Association Helvétie-Liberté, Charles Schlatter, Vincent Aubry**

*Pourquoi m'inquiéter?  
Pourquoi prévoir?  
Si j'ai peur je dirai: j'ai peur, sans honte  
Que le premier regard du Seigneur, lorsque  
sa Sainte Face, soit donc un regard  
qui rassure!*

Serge et Raymonde Schiffmann

Sandra et Marco Cattin-Schiffmann et leurs enfants Paola et Alex,  
Fabienne Schiffmann, à Chailly (VD)

Thérèse Marchon, sa compagne

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de vous faire part du décès de

## Monsieur Pierre SCHIFFMANN

leur cher oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami enlevé à l'affection des siens mercredi dans sa 83e année, après une pénible maladie.

*Repose en paix*

LA CHAUX-DE-FONDS, le 19 juin 2002.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire le vendredi 21 juin, à 11 heures.

Pierre repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Serge et Raymonde Schiffmann  
Croix-Fédérale 11

La famille tient à exprimer sa gratitude au personnel de La Chrysalide pour son dévouement et son accompagnement.

### LE LOCLE

*Venez à Moi vous tous qui êtes fatigués  
et chargés et je vous donnerai du repos.  
Matthieu 11, v. 28*

Madame Hildegard Droz-Boss:

Madame Liliane Droz et Monsieur José Pittet à St-Prex/VD:

Mademoiselle Corine Robert à Féchy/VD,

Madame et Monsieur Natacha et Paul Graf à Schaffhouse,

Madame Solange Droz et Monsieur Willy Gerber à Bellevue/GE:

Monsieur Fabrice Droz à Genève,

Madame Frieda Droz,

Les descendants de feu Paul-Arthur et Cécilia Droz-Duvoisin,

Les descendants de feu Jean-Ulysse et Anna Boss-Kaufmann,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Willy DROZ

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, qui s'est endormi paisiblement à l'âge de 92 ans.

LE LOCLE, le 19 juin 2002.

La cérémonie sera célébrée le vendredi 21 juin à 11 heures au Temple du Locle, suivie de l'incinération sans suite.

Willy repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Bournot 33 - 2400 Le Locle

Un merci tout particulier au Dr Eric Perrot et au personnel du home La Gentilhommière.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

### L'ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE DES INDUSTRIELS DE L'HORLOGERIE, DE LA MICROTECHNIQUE ET DES BRANCHES AFFILIÉES (ANIM)

a la tristesse de faire part du décès de

## Madame Pauline ARBER-NARDIN

épouse de Monsieur Georges Arber, son dévoué secrétaire général de 1948 à 1991.

LE LOCLE, le 19 juin 2002.

Au nom du comité  
Pierre Zanchi

132-116210

## LES FAITS DIVERS

**LA CHAUX-DE-FONDS ■ Passagère blessée.** Mardi à 18h40, une habitante des Breuleux circulait en voiture sur la rue des Mèlèzes, à La Chaux-de-Fonds, en direction sud. A l'intersection avec le boulevard de la Liberté, une collision s'est produite avec la moto conduite par un habitant de La Sagne, qui circulait en direction est. Suite au choc, le conducteur de la moto et sa passagère tombèrent lourdement sur la chaussée. Blessée, la passagère, une habitante de Bex/VD, a été transportée par une ambulance à l'hôpital de la ville. /comm

**LE PÂQUIER ■ Motard à l'hôpital.** Mardi à 20h, un habitant de Sonvillier circulait au guidon de sa moto des Bugnenets en direction du Pâquier. Peu avant cette dernière localité, il a entrepris le dépassement de deux véhicules, pour ensuite se trouver face à un cyclomoteur piloté par un habitant du Pâquier, qui se trouvait au centre de la chaussée pour bifurquer à gauche. Le motard évita le cyclomoteur, puis, à l'entrée

d'un virage à gauche, il se déporta sur la bande herbeuse à droite de la chaussée pour finir sa course une quarantaine de mètres plus loin. Blessé, le motard a été conduit par une ambulance du Val-de-Ruz à l'hôpital de Saint-Imier. /comm

**NEUCHÂTEL ■ Appel aux témoins.** Hier vers 13h50, une voiture de marque Opel Vectra était stationnée à cheval sur le trottoir devant l'immeuble Poudrières N°45, à Neuchâtel. Le véhicule en question se mit en mouvement, roula sur une centaine de mètres avant de monter sur le trottoir et de terminer sa chevauchée contre un poteau métallique devant l'immeuble N°25. Lors de cet incident, un piéton qui cheminait sur le trottoir a été bousculé par la voiture. Le piéton ainsi que les témoins sont priés de prendre contact avec la police de circulation, à Neuchâtel, tél. 032 888 90 00. /comm

**COLOMBIER ■ Début d'incendie à la ferme de Planeuse.** Hier vers 10h, d'une manière indéterminée, un début d'incen-

die s'est déclaré dans le couloir d'entrée de la ferme de Planeuse, à Colombier. La locataire des lieux a circonscrit ce feu au moyen d'eau. Vers midi, il a été constaté que le plafond ainsi que le foin qui se trouvaient au-dessus du foyer initial étaient chauds. Les PS de Colombier et le centre de secours de Cortaillod ont été alarmés. Ils ont sorti le foin de la grange et ont arrosé les lieux. Dégâts matériels et enquête en cours pour déterminer les causes de ce début d'incendie. /comm

**GORGES DU SEYON ■ Dégâts matériels.** Hier à 17h45, une habitante de Cernier circulait au volant de sa voiture dans les gorges du Seyon, en direction de La Chaux-de-Fonds, sur la voie de gauche, où son véhicule se déplaça à droite pour heurter la glissière de sécurité. Suite à ce choc, le véhicule effectua un demi-tour, heurta à nouveau la glissière et termina sa course l'avant en direction ouest. Dégâts matériels. /comm

## NÉCROLOGIE

### Le Noirmont: Robert Maître

Hospitalisé à Delémont depuis un mois, Robert Maître est décédé à l'âge de 80 ans. Né au Noirmont, où il a passé toute sa vie, dans la famille de cinq enfants d'Amanda et de Maurice Maître, il a étudié dans un collège de Schwyz avant de poursuivre sa formation au Technicum de La Chaux-de-Fonds. Son diplôme en poche, il a rejoint le staff de l'entreprise horlogère familiale Pronto, afin d'assumer la responsabilité de la fabrication. En collaboration avec ses frères, il a su donner un bel essor à l'entreprise familiale.

En 1951, Robert Maître a épousé Solange Gigon, du Noirmont, qui lui a donné deux garçons, dont l'aîné, Yves, est l'actuel procureur du canton du Jura. Excellent gymnaste, le défunt faisait partie de la société de gymnastique depuis 1937. Il a occupé les fonctions de moniteur des actifs, des pupilles et il avait suivi la formation fédérale pour devenir moniteur-chef. Il a fondé et présidé l'Association régionale de gymnastique des Franches-Montagnes. Durant vingt-cinq ans, il a été secrétaire du groupement des vétérans jurassiens. Faisant toujours preuve d'un grand dévouement, il a

collaboré à l'organisation de toutes les manifestations qui se sont déroulées au Noirmont. Il a notamment présidé, en 1972, le CO de la kermesse paroissiale en faveur de la construction de la nouvelle église. Il a également siégé au sein de la commission de l'école secondaire.

En 1980, Robert Maître a eu la douleur de perdre son épouse. Homme chaleureux et généreux, au caractère enjoué, Robert Maître comptait un large cercle d'amis, notamment dans les milieux de la gymnastique jurassienne dont il a été un des grands animateurs. /auy

## L'ÉTAT CIVIL

**BOUDEVILLIERS ■ Naissances** - 17.05. Audétat, Kenya, fille de Audétat, Stéphane, et de Audétat née Berger, Anja, domiciliée à Bôle; Ethier, David, fils de Ethier, François Joseph Gérard Fernand, et de Ethier née dos Santos Moreira Alho, Cecilia, domiciliée à Bevaix. 19. Beuret, Eliott Léandre, fils de Beuret, Christophe André, et de Beuret née Vaucher, Patricia, domicilié à Neuchâtel; Perriard, Tobias, fils de Perriard, Yvan, et de Perriard née Audriaz, Nathalie Claudine, domicilié à Cortaillod. 21. Ofokansi, Ikenna Jordan, fils de Ofokansi, Martin Tochukwu, et de Ofokansi née Mathon, Anouk Irène, domicilié à Neuchâtel; Vogel, Morgane Victoria, fille de Vogel, Laurent Dario, et de Favre Vogel née Favre, Patricia Michèle, domiciliée à Saint-Blaise. 22. Clément, Tina Charline, fille de Clément, Claude André, et de Lüthi Clément née Lüthi, Myriam, domiciliée à Fontainemelon. 23. Duc, Simon Philip, fils de Duc, Flavien, et de Duc née Vallana, Catherine, domicilié à Dombresson; Mosimann, Jérôme, fils de Wuillemin, Didier Pierre, et de Mosimann, Corinne, domicilié à Saint-Blaise; Ruchat, Mé-gane Marie, fille de Ruchat, Stéphane, et de Gimmi Ruchat née Gimmi, Sylvie Cosima, domiciliée à Fontainemelon. 25. Herr-

mann, Magaly Rachel, fille de Herrmann, Sandro Didier, et de Herrmann née Marques de Almeida, Paula Manuela, domiciliée aux Geneveys-sur-Coffrane. 26. Egger, Irina, fille de Egger, Pierre-Alain, et de Egger née Solderer, Karen, domiciliée à Brot-Plamboz; Heim, Théo Bruno Ernesto, fils de Heim, Pascal Denis, et de Pfletschinger, Anne Marie-Odile, domicilié à Bevaix; Rushbrooke, Catherine Mary, fille de Rushbrooke, William Philip John, et de Rushbrooke née Meatchem, Lorita Ethel Salome, domiciliée à Corcelles-Cormondrèche. 27. Egli, Marie, fille de Egli, Henri Albert, et de Egli née Bähni, Dominique Sylvie, domiciliée à Bôle. 28. Rizzo, Sonia, fille de Rizzo, Giovanni Andrea, et de Rizzo née Perret, Isabelle, domiciliée à Neuchâtel. 29. Hostettler, Nathan, fils de Hostettler, Olivier, et de Hostettler née Jaquet, Sabine, domicilié à Corcelles-Cormondrèche. 31. Ayadi, Rayan, fils de Ayadi, Hatem, et de Ayadi née Vauthier, Anouck, domicilié à Neuchâtel. ■ **Mariages** - 17.05. Dias Almeida, Carlos Alberto, et Halter, Lydia, à Chézard-Saint-Martin; Dick, Pierre-Alain Serge et Salomon, Véronique, à Chézard-Saint-Martin; Favre-Bulle, Christophe et Reinhard, Aude, à Cernier; Pinsard, Matthieu et

Chillante, Lydia, à Dombresson. 23. Geywitz, Stean Kurt et von Allmen, Sandrine, à Fenin-Vilars-Saules. 24. Schläfli, Raphaël et Cornu, Chantal, à Fontaines; Simões Costa, Jorge Humberto et Hoffmann, Mathilde Romy, à Coffrane. 31. Moser, Hervé Fabien et Ourny, Françoise, à Montmollin. ■ **Décès** - 04.05. Geiser née Lerch, Hanna Rosa, 1912, veuve de Geiser, Jona Jwan, à La Chaux-de-Fonds. 13. Mordasini, Robert Edmond, 1958, divorcé, à Neuchâtel. 17. Monnier née Boder, Simone Andrée, 1927, épouse de Monnier, Marc Edouard, à Cernier. 29. Zysset née Koch, Elisabeth Emilie, 1917, veuve de Zysset, Paul, à La Chaux-de-Fonds.

### AVIS DE NAISSANCE

Sophie et Stefano  
sont heureux d'annoncer  
que la plus belle fleur  
de leur jardin d'amour  
a éclos le 19 juin 2002  
Elle se prénomme

## DALIA

Famille CATALDO (Matile)  
Gouttes-d'Or 19  
2000 Neuchâtel

**AUJOURD'HUI**

**Il y a du tapage, là-haut**

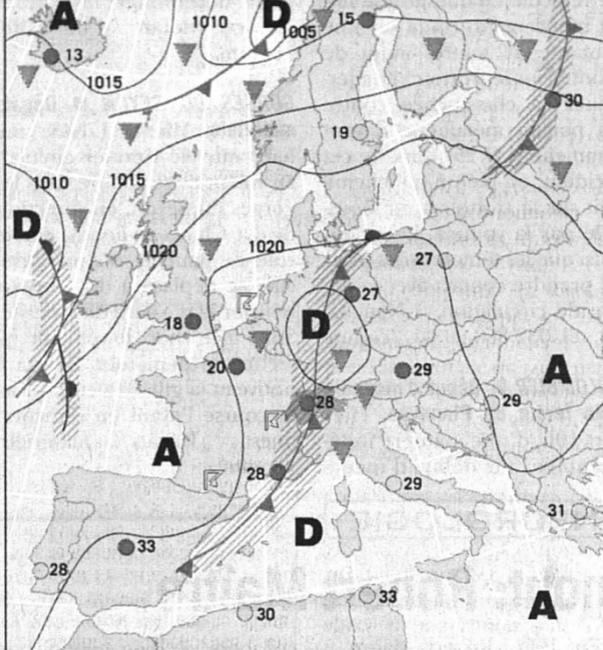
Situation générale: l'atmosphère signale qu'elle en a assez de répandre cette chaleur étouffante. L'orage gronde. Une zone faiblement dépressionnaire, centrée un peu au nord, engendre un flux de sud-ouest et permet la progression d'un front perturbé vers le Jura. C'est pour la nuit prochaine mais à l'avant, l'instabilité est marquée et il faut s'attendre à un ciel tumultueux. L'air va ensuite devenir plus respirable.

Prévisions pour la journée: dès le saut du lit, ça grouille d'humidité. Et avec la chaleur, elle fait mauvais ménage. Le soleil montre encore sa générosité ce matin, puis les reliefs se garnissent de cumulus. Certains grossissent démesurément et évoluent en orages parfois forts. Averses et coups de tonnerre sont alors au menu. Les températures perdent un peu de terrain et on relève 29 degrés en plaine.

Les prochains jours: le soleil revient. Progressivement, avant de nouveaux orages dimanche.

Jean-François Rumley

Carte isobarique prévue pour aujourd'hui à 14 heures



Front froid	Pluie
Front chaud	Averses
Occlusion	Zone orageuse
Courant d'air froid	Neige
Courant d'air chaud	Anticyclone
Isobares: indication de la pression en hectopascals (mbar)	Dépression
	Ciel serein
	Ciel nuageux
	Ciel couvert

Fête à souhaiter  
Silvère

Températures  
Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 30°
- Boudry: 30°
- Cernier: 28°
- Fleurier: 28°
- La Chaux-de-Fonds: 27°
- Le Locle: 27°
- La Vue-des-Alpes: 24°
- Saignelégier: 27°
- St-Imier: 28°

Hier à 13 heures

En Suisse...

- Bâle: beau, 30°
- Berne: beau, 29°
- Genève: beau, 29°
- Locarno: beau, 29°
- Sion: beau, 30°
- Zurich: beau, 30°

... en Europe

- Athènes: beau, 31°
- Berlin: peu nuageux, 27°
- Istanbul: ensoleillé, 28°
- Lisbonne: beau, 21°
- Londres: très nuageux, 20°
- Madrid: très nuageux, 30°
- Moscou: peu nuageux, 27°
- Paris: très nuageux, 23°
- Rome: beau, 32°

... et dans le monde

- Bangkok: pluvieux, 34°
- Le Caire: ensoleillé, 34°
- Johannesburg: ensoleillé, 18°
- Miami: variable, 31°
- Pékin: variable, 32°
- Rio de Janeiro: ensoleillé, 26°
- San Francisco: variable, 21°
- Sydney: pluvieux, 16°
- Tokyo: pluvieux, 23°

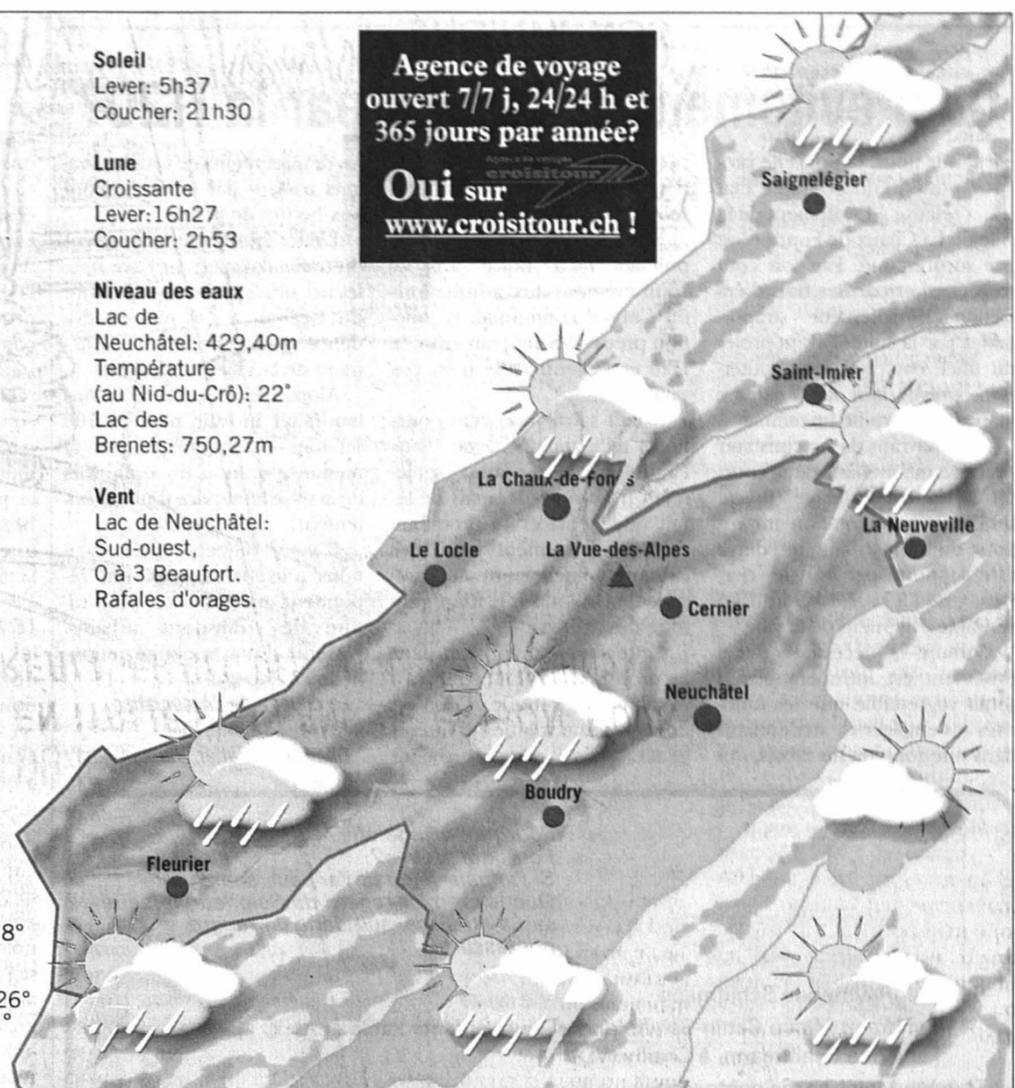
Soleil  
Lever: 5h37  
Coucher: 21h30

Lune  
Croissante  
Lever: 16h27  
Coucher: 2h53

Niveau des eaux  
Lac de Neuchâtel: 429,40m  
Température (au Nid-du-Crô): 22°  
Lac des Brenets: 750,27m

Vent  
Lac de Neuchâtel: Sud-ouest, 0 à 3 Beaufort.  
Rafales d'orages.

Agence de voyage  
ouvert 7/7 j, 24/24 h et  
365 jours par année?  
**Oui sur**  
[www.croisitour.ch](http://www.croisitour.ch)!



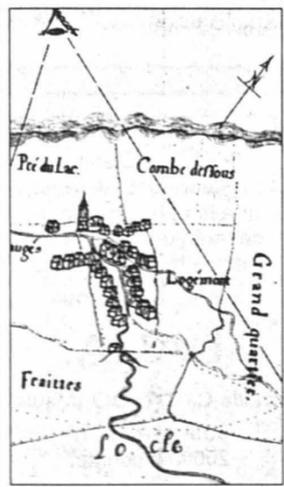
Aujourd'hui	Vendredi	Samedi	Dimanche
En plaine: 30° A 1000 m: 27°	23° 19°	26° 22°	28° 24°

Pascal Tissier / Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

16 juillet 1539

**Délimitation de la mairie des Brenets**

Ancienne dépendance du prieuré de Morteau, le village des Brenets, sis sur le versant nord du Jura, entre très tôt dans le champ d'expansion de la seigneurie de Valangin. Sur le plan religieux, il est tributaire du diocèse de Besançon jusqu'en 1520 puis passe à la Réforme en 1534. Judiciairement, il est officiellement séparé de la mairie du Locle par un acte du 16 juillet 1539 qui l'érige en mairie indépendante. En conférant aux habitants des Brenets le droit de rendre justice dans l'enclave que leur localité constitue au nord du Jura, ce document reconnaît en fait et en droit leur statut géographique un peu particulier. Quatre siècles plus tard, le plan de défense du territoire helvétique pendant la Seconde Guerre mondiale exclut de même le territoire des Brenets. Il prévoit une ligne de repli consolidée sur les crêtes du Jura et l'abandon de cette langue de terre indéfendable sur les rives du Doubs.



**LA TRIBUNE DES LECTEURS**

ÉCOLOGIE

**Qui sont les fondamentalistes**

Quelques semaines à peine après la publication d'un rapport accablant sur l'état de l'environnement et de la nature en Suisse par le Fonds national de la recherche scientifique, on croit rêver en apprenant que l'association anti-écologiste Aqua Nostra, créée initialement pour saper la mise sous protection des richesses naturelles de la rive sud du lac de Neuchâtel, souhaiterait maintenant s'étendre à l'ensemble du pays, afin de combattre «les écologistes fondamentalistes» (sic), coupables à ses yeux de nuire au développement économique.

On retrouve, à la tête de cette organisation, des parlementaires issus pour la plupart de la droite ultralibérale, dont la doctrine est bien connue: le profit économique à n'importe quel prix. Leur leitmotiv, que ne re-

nierait pas George W. Bush, est qu'il faut lever toutes les entraves qui nuisent aux grands lobbies économiques, et notamment celles qui protègent l'environnement, notre environnement. Que l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons ou la terre dans laquelle poussent nos fruits et légumes soient gravement menacés, et avec eux notre propre santé, ne semble nullement les préoccuper. Pas plus d'ailleurs que la régression dramatique des espèces animales et végétales (n'ont-elles pas droit elles aussi à un minimum d'espace vital?). On pourrait peut-être tenter de leur ex-

pliquer qu'aucune économie ne peut s'épanouir durablement dans un environnement dégradé ou que des paysages préservés restent encore la meilleure carte de visite de la Suisse. [...]

En Suisse, le béton dévore chaque seconde un mètre carré de terres arables ou de milieux naturels, au nom du développement économique. Peut-on alors vraiment affirmer en toute objectivité que ce pays souffre «des excès de l'écologie»? Ne souffrirait-il pas plutôt des excès d'une économie jamais rassasiée de ses bénéfices et qui, non contente des inégalités sociales

qu'elle engendre afin d'enrichir une minorité de privilégiés, souhaite encore pouvoir piller la nature à sa guise? Les responsables d'Aqua Nostra ont-ils le droit de traiter de fondamentalistes ceux qui tentent de protéger de manière désintéressée et dans l'intérêt général du grand nombre la nature, l'environnement, en un mot la vie? Les vrais fondamentalistes ne seraient-ils pas plutôt ceux qui, envers et contre tout, iraient jusqu'à couper la dernière fleur si cela pouvait leur rapporter quelque argent? [...]

Pascal Hurni,  
Neuchâtel

SANTÉ

**Dopage ou complément alimentaire?**

A propos de l'article du 22.05.2002 «Une ombre sinistre»:

En tant que médecin, votre article m'a interpellé: il y a un manque de clarté sur la notion de dopage qui mérite d'être éclairci. En effet, on écrit «dopage», et on a immédiatement un effet type «les dents de la mer»!

Il faut quand même rappeler que les compléments alimentaires en poudre vendus dans les fitness sont constitués de protéines, d'hydrates de carbone, de vitamines et de minéraux, qui sont des reconstituants de l'organisme, afin de compenser les dépenses énergétiques utilisées de manière plus intensive par les sportifs. Rien à voir avec les vrais dopages, principalement des hormones, utilisées comme anabolisants. [...]

Nathalie Calame Genaine,  
Colombier

**LE DESSIN DU JOUR**

**NOUVELLE LOI EN ITALIE: 20 ANS DE PRISON POUR CELUI QUI RÉALISERAIT DES CLONAGES HUMAINS!**



**Tribune des lecteurs**

Rédaction de L'Express  
Rue de la Pierre-à-Mazel 39  
2002 Neuchâtel  
Rédaction de L'Impartial  
Rue Neuve 14  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Nos correspondants sont nos hôtes et s'expriment librement. Nous ne publions cependant que l'essentiel de chaque message et nous écartons les écrits anonymes. La rédaction n'assume aucune responsabilité pour les lettres non publiées.